

Tchad

Analyse Commune Pays

2025

Table des matières

Sigles et abréviations	4
Résumé	6
Chapitre I- Introduction et approche méthodologique	8
1. Contexte et logique de l'analyse	8
2. Approche méthodologique	9
Chapitre II -Progrès vers la réalisation de l'Agenda 2030 et des ODD	11
1. Personnes : Pressions démographiques, capital humain et vulnérabilités structurelles	12
2. Prospérité : Transformation économique, productivité et emplois	19
3. Planète : Ressources naturelles, climat et soutenabilité environnementale	23
4. Paix : Stabilité sociale, conflits et cohésion	27
5. Partenariats : Capacités institutionnelles et gouvernance du développement	34
6. Lecture intégrée des cinq piliers et perspectives vers 2030	39
Chapitre III : Droits humains, inégalités structurelles et populations laissées pour compte	40
Chapitre IV : Dynamiques transfrontalières, régionales et sous-régionales : risques et opportunités de transformation.....	43
Chapitre V : Principaux défis de développement et opportunités d'amélioration	46
1. Chocs multidimensionnels et pressions chroniques : un environnement de risques imbriqués	46
2. Implications systémiques d'une action humanitaire prolongée	48
3. Gouvernance et décentralisation	50
4. Contraintes macroéconomiques, fragmentation financière et soutenabilité	53
Chapitre VI : Voies d'accélération pour une transition vers un futur durable et inclusif ...	56
1. Leviers transformationnels et voies d'accélération des ODD	56
2. Les six voies d'accélération	58
3. Conditions de mise en œuvre, séquençage et implications programmatiques	59
Chapitre VII : Trajectoires prospectives de développement du Tchad (2030-2063)	61
Chapitre VIII : Risques multidimensionnels pour les progrès vers les ODD	66
Chapitre IX : Positionnement stratégique du Système des Nations Unies pour accompagner la transformation de la trajectoire de développement du Tchad à l'horizon 2030	68
Chapitre X : Conclusion	70
Annexe	71
Annexe A : Note méthodologique du CCA	71
Annexe B : Atelier et processus de validation du CCA	73
Annexe C : Boucles causales et dynamiques sectorielles	76

Annexe D : Registre des risques majeurs pour les trajectoires de développement	78
Annexe E : Analyse synthétique des parties prenantes, dynamiques de pouvoir et risques de blocage des réformes.....	80
ANNEXE F : Ne laisser personne de côté (LNOB) et vulnérabilités territoriales	83
Annexe G : Principaux indicateurs genre.....	85
Annexe H : Analyse des flux financiers et options de mobilisation des ressources (2025)	86
ANNEXE I : Méthodologie de projection stratégique et prospective	88
ANNEXE J : Trajectoires prospectives de développement à l’horizon 2030-2063	90
Annexe K : Matrice analytique d’alignement des Six Transitions sur les leviers transformationnels	92
Annexe L : Matrice de priorisation des Six Transitions au regard des dynamiques systémiques observés dans le CCA	94
Annexe M : Suivi des engagements internationaux	96
Annexe N : Cartes thématiques et indicateurs de l’enseignements	99
Annexe O : Structure de Tchad connexion 2030	100
Bibliographie	101

Sigles et abréviations

ATI : Approche Territoriale Intégrée

BAD : Banque Africaine d Développement

CASAGC : Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises

CCA : Analyse Commune de Pays

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique centrale

CNFI : Cadre National de Financement Intégré

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

DCO : Bureau pour la coordination des activités de développement (Development Coordination Office)

DDR : Désarmement, Démobilisation et Réintégration

DDRR : Désengagement, Dissociation, Réintégration et Réconciliation

DHS : Demographic and Health Survey

ECOSIT : Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et la Pauvreté au Tchad

FPHN : Forum Politique de Haut Niveau

FMI : Fonds Monétaire International

HDP : Humanitaire-Développement-Paix (Nexus)

IDH : Indice de Développement Humain

IDPs : Internally Displaced Persons (Personnes déplacées internes)

INFF : Integrated National Financing Framework

INSEED : Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques

LNOB : Leave No One Behind (Ne laisser personne de côté)

MGF : Mutilations Génitales Féminines

MICS : Enquête par grappes à Indicateurs multiples

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OCHA : Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OPEG : Observatoire de la Promotion de l'Égalité de Genre

PIB : Produit Intérieur Brut

PNG : Politique Nationale Genre

PND : Plan National de Développement

PSEA : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels

PSG : Groupe régional de soutien par les pairs

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SEARO : Index des Risques d'Exploitation et d'Atteintes Sexuelles

SMART: Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions

SNU : Système des Nations Unies

SNVBG : Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre

TAM : Taux d'Achèvement du cycle Moyen

TAP : Taux d’Achèvement du Primaire

TAS : Taux d’Achèvement au Secondaire

TBA : taux Brut d’Admission

TBS : Taux Brut de Scolarisation

UNSDCF : Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

VBG : Violences Basées sur le Genre

VNR : Examen National Volontaire sur la mise en œuvre des ODD

WEF : World Economic Forum

ZLECAf : Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

Résumé

Le Tchad se trouve à un moment charnière de son développement. Malgré des avancées dans plusieurs domaines et un engagement affirmé en faveur des réformes économiques et institutionnelles pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), le pays demeure confronté à des fragilités qui limitent la transformation durable de son économie et l'amélioration équitable des conditions de vie de la population.

L'Analyse Commune de Pays (CCA) 2025 met en évidence que les trajectoires de développement du Tchad s'inscrivent dans un contexte marqué par une exposition structurelle à des risques climatiques, sécuritaires, humanitaires et macroéconomiques interdépendants. La récurrence de ces chocs souligne l'importance de renforcer les mécanismes de résilience afin de consolider durablement les acquis et de réduire la vulnérabilité des populations et des institutions.

Des progrès ont néanmoins été enregistrés ces dernières années vers la réalisation des ODD. Toutefois, l'insuffisante consolidation des capacités institutionnelles, de la gouvernance territoriale et de la soutenabilité économique rend ces avancées sensibles aux chocs et contribue à maintenir des disparités territoriales et sociales. Dans ce contexte, l'enjeu central réside moins dans l'absence de stratégies que dans la capacité à assurer la cohérence, la continuité et la soutenabilité des investissements et des réformes afin de transformer des progrès sectoriels en gains structurels durables.

La persistance de besoins humanitaires élevés, notamment dans les zones affectées par les déplacements forcés et les dynamiques régionales, met également en évidence les limites d'un modèle dans lequel les réponses d'urgence, bien que vitales, demeurent insuffisamment articulées aux politiques de développement, à la gouvernance territoriale et aux mécanismes de prévention des conflits. Cette situation souligne la nécessité de renforcer les synergies entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix afin de favoriser des solutions durables dans les territoires les plus exposés.

Le CCA identifie plusieurs dynamiques systémiques qui influencent les trajectoires de développement : crises sécuritaires régionales, accumulation inégale du capital humain, transformation économique encore limitée au regard des pressions démographiques et des chocs récurrents, capacités institutionnelles hétérogènes, disparités territoriales persistantes, fragmentation des financements et intégration encore insuffisante des enjeux climatiques et de cohésion sociale dans les choix d'investissement.

Sur cette base, quatre leviers transformationnels apparaissent comme des points de bascule susceptibles d'infléchir durablement la trajectoire de vulnérabilité du pays : (i) le développement d'un capital humain productif et inclusif ; (ii) la transformation de la structure économique afin de réduire la vulnérabilité aux chocs ; (iii) le renforcement de la gouvernance inclusive et l'accélération effective de la décentralisation ; (iv) l'adoption d'une approche territoriale intégrée fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix, intégrant la résilience climatique et la recherche de solutions durables aux déplacements¹. Ces leviers ne correspondent pas à des priorités sectorielles isolées, mais à des points de convergence

¹ Dans les zones du pays définies comme affectées par le déplacement et où ATI/Nexus et Solutions durables sont prioritaires : Est, Ouest, Sud et centre.

stratégiques où des interventions coordonnées peuvent générer des effets multiplicateurs sur plusieurs ODD, en cohérence avec les Six transitions. Ils constituent des entrées analytiques pour l'alignement des politiques publiques, des financements et des partenariats, sans constituer en eux-mêmes des choix programmatiques.

L'analyse prospective suggère que l'enjeu principal du développement durable et inclusif au Tchad ne réside pas uniquement dans l'augmentation des investissements, mais dans le renforcement de leur cohérence stratégique, de leur ancrage territorial et de leur soutenabilité sociale. Une mobilisation coordonnée des leviers transformationnels identifiés peut contribuer à soutenir une transition progressive vers un développement plus résilient, inclusif et durable, en cohérence avec le Plan national de développement (PND) *Tchad Connexion 2030*, l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Dans ce cadre, le CCA positionne le Système des Nations Unies comme un partenaire stratégique dont la valeur ajoutée réside dans sa capacité à appuyer l'analyse des dynamiques systémiques, à promouvoir l'articulation entre action humanitaire, développement et paix, à soutenir les réformes prioritaires inscrites dans les cadres nationaux, notamment le PND *Tchad Connexion 2030*, et à favoriser la cohérence des financements, notamment à travers l'opérationnalisation d'un Cadre national de financement intégré (CNFI).

Ainsi, le CCA constitue un cadre analytique destiné à éclairer des décisions stratégiques hiérarchisées et cohérentes, afin d'accompagner la consolidation des acquis et la transformation progressive de la trajectoire de développement du Tchad à l'horizon 2030 et au-delà.

Chapitre I- Introduction et approche méthodologique

1. Contexte et logique de l'analyse

Le Tchad se situe à une étape importante de sa trajectoire de développement, dans un contexte caractérisé par une exposition structurelle à des risques multiples, chroniques et interdépendants. Les orientations retenues au cours des prochaines années seront déterminantes pour renforcer la résilience du pays, consolider les acquis et soutenir une transformation inclusive et durable face à ces risques systémiques.

La période post-transition politique², marquée par la mise en place de nouvelles institutions³ et l'engagement de réformes structurelles⁴, notamment en matière de décentralisation, s'accompagne d'attentes accrues des citoyens en matière de gouvernance, d'accès équitable aux services publics et de participation à la vie publique. L'adoption de *Tchad Connexion 2030*, dernier volet de la Vision « Le Tchad que nous voulons », traduit une volonté affirmée d'inscrire l'action publique dans une trajectoire de transformation structurelle, visant un développement inclusif, durable et résilient.

Or, les contraintes liées à la structure de l'économie, aux disparités territoriales, aux capacités institutionnelles inégales et à la persistance de besoins humanitaires élevés continuent d'influencer les trajectoires de développement. Les réponses humanitaires prolongées, notamment dans les zones affectées par les déplacements forcés et les dynamiques régionales, mettent en évidence l'importance de renforcer l'articulation entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix.

Ces dynamiques entretiennent des interactions complexes dans lesquelles les chocs climatiques, sécuritaires et économiques accentuent les vulnérabilités existantes, exercent une pression sur les services sociaux et les moyens d'existence, et influencent la cohésion sociale. Elles contribuent à expliquer pourquoi, malgré des efforts soutenus et des investissements significatifs, les progrès vers les ODD demeurent hétérogènes et sensibles aux chocs.

Dans ce cadre, l'enjeu central ne réside pas uniquement dans l'existence de stratégies ou de politiques sectorielles, mais dans la capacité du système national de développement à assurer la cohérence, la coordination et la soutenabilité des investissements, des réformes et des partenariats, afin de produire des résultats cumulatifs, inclusifs et résilients. Cette réflexion intervient dans un contexte international marqué par une pression croissante sur les ressources concessionnelles et humanitaires, ce qui renforce la nécessité d'optimiser l'impact des financements disponibles.

Le CCA 2025 vise à contribuer à cette réflexion en identifiant les dynamiques structurelles qui influencent les trajectoires de développement et les leviers susceptibles de renforcer

² A la suite du décès du Président Idriss Déby Itno en avril 2021, le Tchad a traversé une transition politique de quatre ans avec un retour à l'ordre constitutionnel en 2025.

³ Notamment l'Assemblée nationale, le Sénat, la Médiation de la République et le Conseil Constitutionnel.

⁴ Le FMI et le Tchad ont signé un accord de Facilité Elargie de Crédit (FEC) couvrant la période 2025-2028 sur : (a) l'amélioration de la mobilisation des recettes domestiques ; (b) la réforme des subventions énergétiques ; (c) la discipline budgétaire et la gestion de la dette ; (d) la transparence dans les marchés publics et ; (d) la protection des dépenses sociales.

durablement la résilience nationale. Il propose une lecture intégrée, systémique et prospective des défis du pays, conformément aux orientations du Bureau de la coordination du développement (DCO)⁵. L'analyse ne se limite pas à l'identification d'écarts par rapport aux cibles des ODD ; elle cherche à comprendre les interactions entre vulnérabilités, chocs et capacités d'adaptation, ainsi que les points d'inflexion susceptibles d'orienter positivement les trajectoires nationales⁶.

Le document adopte une approche territoriale et fondée sur le Nexus humanitaire-développement-paix, reconnaissant que la récurrence des crises constitue un élément structurant du contexte national. Il intègre les dynamiques de déplacement forcé, de gouvernance locale, de cohésion sociale et de résilience climatique comme des dimensions transversales du développement.

Au-delà du diagnostic, le CCA 2025 s'inscrit dans une perspective prospective en examinant les trajectoires plausibles à l'horizon 2030 et au-delà, en cohérence avec l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cette analyse vise à éclairer les choix stratégiques, les priorités d'investissement et le positionnement du SNU, dans un environnement caractérisé par l'incertitude et la complexité des risques.

2. Approche méthodologique

Finalité de l'approche. Le CCA 2025 vise à fournir une analyse intégrée, systémique et orientée vers les trajectoires de développement. Il ne cherche pas à établir un inventaire sectoriel exhaustif des défis du Tchad, mais à analyser les mécanismes qui expliquent la persistance de certaines vulnérabilités, la manière dont elles interagissent et se renforcent dans le temps, ainsi que les leviers susceptibles d'infléchir durablement ces dynamiques. L'approche retenue privilégie l'analyse des interactions entre systèmes économiques, sociaux, institutionnels, démographiques et environnementaux, en tenant compte des effets cumulés des chocs récurrents. Elle permet d'identifier un nombre limité de leviers transformationnels, entendus comme des leviers systémiques capables de produire des effets durables, inclusifs et résilients, et d'améliorer la coordination des réponses face aux chocs multiples.

Cadre analytique et principes directeurs. L'analyse repose sur une lecture intégrée des cinq piliers de l'Agenda 2030, Personnes, Prospérité, Planète, Paix et Partenariats, et sur l'examen de leurs interactions. Cette approche permet de dépasser une lecture strictement sectorielle des ODD afin de mettre en évidence les boucles de vulnérabilité et les interdépendances qui structurent les trajectoires de développement du pays. Une attention particulière est accordée à la manière dont la répétition des chocs contribue à transformer des fragilités conjoncturelles en contraintes structurelles durables. Cette lecture éclaire les limites d'approches fragmentées et souligne la nécessité d'interventions coordonnées à fort effet systémique.

L'approche fondée sur les droits humains, l'égalité de genre, la localisation et le principe de « Ne laisser personne de côté » sont intégrés de manière transversale. Ils orientent l'identification des groupes les plus exposés aux risques d'exclusion, notamment les femmes

⁵ Le CCA est élaboré sur la base des directives issues par DCO d'octobre 2024

⁶ Le CCA repose sur l'Analyse intégrée des 5 piliers du développement durable au Tchad, élaboré par l'équipe technique du SNU Tchad pour la rédaction du CCA 2025

et les filles, les enfants et les jeunes, les populations déplacées, les communautés rurales enclavées, les personnes vivant avec un handicap et les populations nomades, ainsi que l'analyse des mécanismes de reproduction des inégalités sociales, territoriales et de genre.

Analyse causale et lecture systémique. Le CCA utilise une analyse causale afin d'identifier les relations entre dynamiques démographiques, capital humain, transformation économique, gouvernance, résilience climatique et cohésion sociale. Cette analyse vise à distinguer les facteurs structurels des manifestations visibles des vulnérabilités, et à comprendre comment certaines dynamiques se renforcent mutuellement au fil du temps. Elle constitue le socle analytique à partir duquel sont identifiés les nœuds critiques et les points de bascule susceptibles d'infléchir durablement les trajectoires nationales.

Approche prospective. Au-delà du diagnostic, le CCA adopte une approche prospective destinée à éclairer les trajectoires plausibles de développement du Tchad à l'horizon 2030 et au-delà, en cohérence avec l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063. Cette prospective ne constitue ni une prévision ni un exercice de planification opérationnelle. Elle vise à analyser comment l'évolution des dynamiques structurelles, l'activation ou non de leviers transformationnels et la gestion des incertitudes peuvent conduire à des trajectoires différenciées. Elle permet de relier les choix de court et moyen terme, notamment dans le cadre de *Tchad Connexion 2030* et du futur Cadre de coopération 2027-2030, à une ambition de transformation structurelle de plus long terme.

Données, sources et processus. L'analyse du CCA prend en compte les limites liées à la disponibilité, à l'actualisation et à la désagrégation des données, en particulier au niveau territorial. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) étant en cours, certaines dimensions clés, notamment relatives à la population, à la prospérité et à la planète, demeurent documentées de manière partielle ou hétérogène. Afin d'atténuer ces contraintes, le CCA repose sur une triangulation des données quantitatives et qualitatives disponibles. L'analyse combine : les statistiques officielles nationales ; les enquêtes auprès des ménages ; les analyses produites par les institutions nationales ; les données et rapports du SNU et des partenaires techniques et financiers ; des consultations avec les parties prenantes nationales. Lorsque plusieurs sources sont disponibles, l'analyse privilégie les cadres analytiques inter-agences récents, complétés par les données nationales de référence, notamment l'Examen National Volontaire des ODD 2024 et les enquêtes ECOSIT 3 et 4 sur les conditions de vie et la pauvreté.

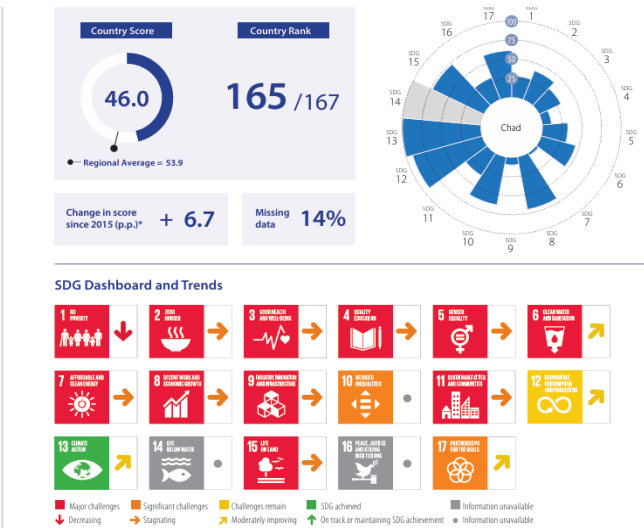
Le processus d'élaboration du CCA a été coordonné par le Bureau du Coordonnateur résident, en étroite collaboration avec l'équipe inter-agences du SNU. Il a bénéficié de consultations avec les parties prenantes nationales. La qualité de l'analyse a été renforcée par des relectures inter-agences et une revue par le Groupe régional de soutien par les pairs (Peer Support Group).

Chapitre II -Progrès vers la réalisation de l’Agenda 2030 et des ODD

Depuis l’adoption de l’Agenda 2030, les progrès du Tchad vers la réalisation des ODD demeurent contrastés et inégalement répartis. Des avancées ont été enregistrées (graphique 1), mais elles restent hétérogènes et exposées à des chocs récurrents, ce qui complique leur inscription dans une trajectoire durable et inclusive. Cette situation traduit moins un déficit d’engagement⁷ qu’un contexte de développement marqué par des contraintes structurelles interdépendantes, qui influencent la transformation des investissements et des réformes en résultats durables à l’échelle du système.

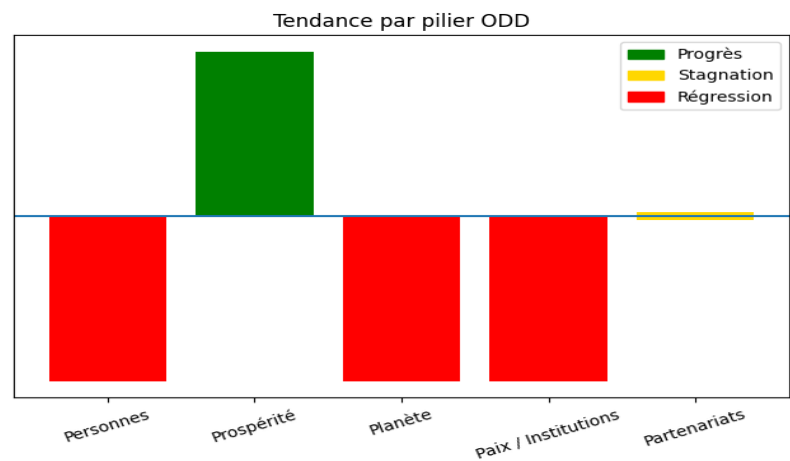
L’analyse des performances par ODD et par pilier met en évidence des déséquilibres persistants (graphique 2). Les progrès observés tendent à demeurer sectoriels ou localisés et peinent parfois à générer des effets cumulatifs suffisants pour infléchir durablement la trajectoire nationale. Les chocs climatiques, humanitaires, macroéconomiques et sécuritaires contribuent par ailleurs à fragiliser certains acquis, rendant leur consolidation plus complexe dans le temps.

Graphique 1 : performances par ODD



Source : Sustainable Development Report, 2025

Graphique 2 : Evolution des ODD par pilier – basé sur les tendances du VNR 2024⁸



République du Tchad, Examen National volontaire des ODD, 2024

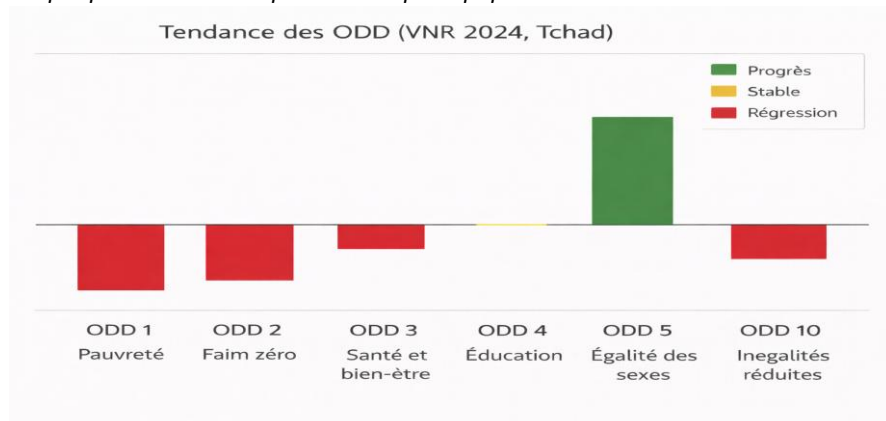
Dans ce contexte, l’examen des progrès vers les ODD ne peut se limiter à une lecture descriptive des indicateurs. Il appelle une approche intégrée, attentive aux interactions entre dynamiques démographiques, capacités institutionnelles et techniques, vulnérabilités structurelles et réalités territoriales et transfrontalières. Le présent chapitre adopte cette perspective afin d’analyser les progrès, les écarts et les tendances par pilier de l’Agenda 2030, en mettant en lumière les mécanismes systémiques susceptibles de freiner, mais également d’accélérer, la transformation des trajectoires de développement. Cette analyse vise à relier les performances actuelles en matière d’ODD aux choix stratégiques à venir, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de *Tchad Connexion 2030* et de l’élaboration du Cadre de coopération 2027-2030.

⁷ Le Tchad a produit deux Examens Nationaux Volontaires (VNR) sur la mise en œuvre des ODD, en 2019 et 2024. Le rapport de 2024 a été présenté devant le Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) en juillet 2024.

⁸ Les graphiques sur les évolutions des ODD couvrent la période 2021-2024 selon les données du VNR 2024

1. Personnes : Pressions démographiques, capital humain et vulnérabilités structurelles

Graphique 3 : Tendances par ODD du pilier population :⁹



Le pilier Personnes constitue l'un des principaux points de fragilité des trajectoires de développement du Tchad. Il est structuré par l'interaction entre une croissance démographique rapide, une faiblesse du capital humain et des vulnérabilités socio-économiques persistantes, qui influencent la capacité des politiques sociales à produire des progrès durables vers les ODD (graphique 3).

République du Tchad, Examen National volontaire des ODD, 2024

Pression démographique et capacité d'absorption limitée des systèmes sociaux

En 2025, la population tchadienne dépasse 20,7 millions d'habitants¹⁰, avec un taux de croissance annuel moyen intercensitaire de 3,6%, incluant les réfugiés¹¹, 1,5 millions en janvier 2026, soit environ un réfugié pour douze citoyens Tchadiens¹². La structure démographique se caractérise par une forte jeunesse : près de 65% de la population a moins de 25 ans et l'âge médian est estimé à 15,8 ans¹³. La population est composée de 50,15% d'hommes et 49,85% de femmes¹⁴. Elle demeure majoritairement rurale (75,1 %), contre 24,9 % en milieu urbain. Le rapport de dépendance démographique, estimé à 115 personnes à charge pour 100 actifs.

Cette dynamique génère une demande soutenue en services sociaux de base, santé, éducation, eau, hygiène, assainissement et protection sociale. Les systèmes associés à ces services connaissent des contraintes de dotations structurelles, et l'accès demeure inégalement réparti et insuffisant¹⁵. Malgré une augmentation relative des dépenses sociales ces dernières années (graphique 4), les capacités d'absorption restent limitées. Les progrès observés sont marqués par d'importantes disparités territoriales, socio-économiques et de genre, notamment au détriment des zones rurales et enclavées.

Graphique 4 : Évolution de la proportion des dépenses de transferts et d'investissements affectée aux services sociaux de base

⁹ République du Tchad, Examen National Volontaire des ODD, VNR, Edition 2024. Le VNR 2024 ne fournit pas de séries chiffrées complètes par ODD, mais il met clairement en évidence des tendances de progrès ou de régression. Les graphiques proposés reposent donc sur une traduction visuelle de ces tendances, afin d'illustrer de manière simple la dynamique générale des cinq piliers. Cette approche permet de communiquer les zones de progrès et de vulnérabilité. Il en est de même pour les graphiques des blocs prospérité et planète.

¹⁰ United Nations, World population prospects, Department of Economic and Social Affairs, 2024

¹¹ Institut National des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Tchad, 2009

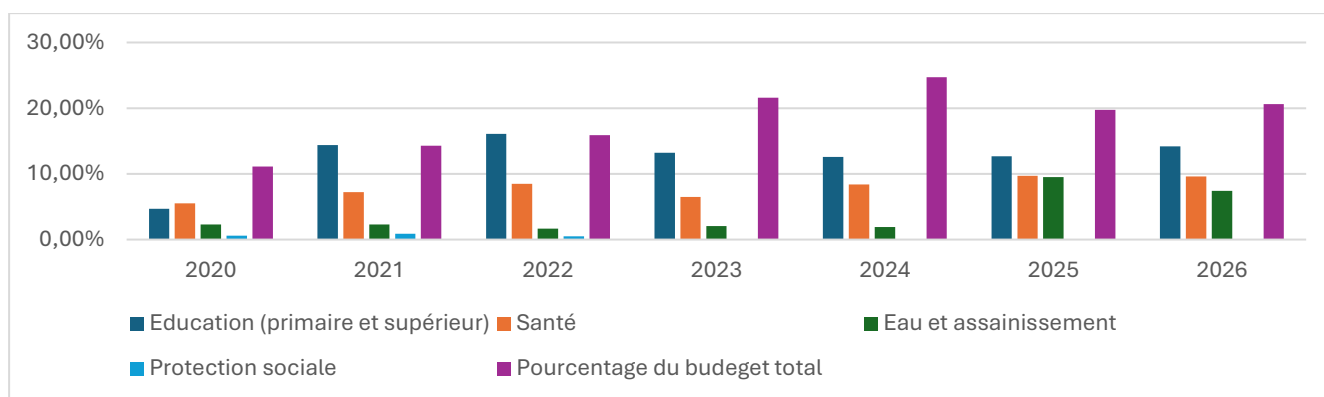
¹² Dernière mise à jour du HCR

¹³ Un World population prospects 2024

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Dans la province du Lac, 80% des structures de santé accessibles se trouvent en dehors des sites de déplacement. Dans le Sud, la fermeture des sous-bureaux du HCR à Maro et Moissala affecte directement plus de 120 000 réfugiés.

En matière d'éducation, 50% des enfants âgés de 13 à 17 ans ne sont pas scolarisés.

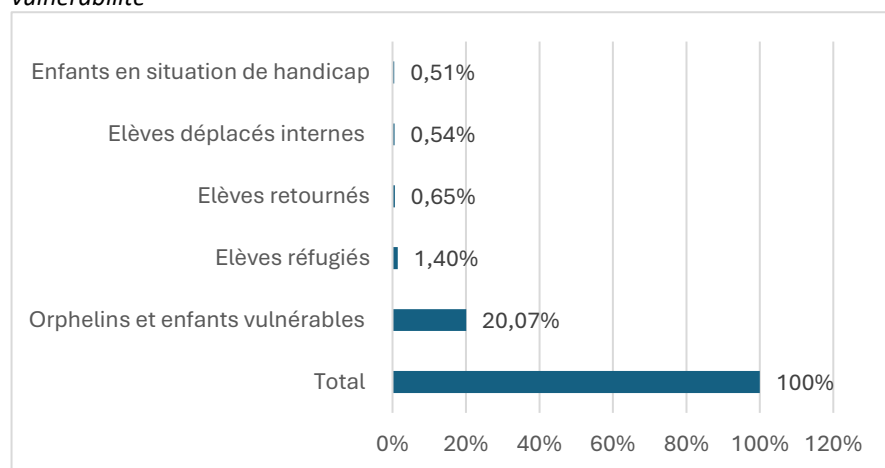


République du Tchad, Examen National volontaire des ODD, 2024 (pour la protection sociale dont la série s'arrête en 2021) ; République du Tchad, Budget de l'Etat 2020-2026

Ces contraintes se reflètent dans les indicateurs globaux de développement humain. Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,416¹⁶ et un indice de capital humain estimé à 0,30¹⁷, ¹⁸, le Tchad se classe parmi les pays les moins avancés au niveau mondial. Dans ce contexte, la croissance démographique rapide, combinée à une fécondité élevée (6,4 enfants par femme)¹⁹ et à une couverture limitée de la planification familiale, exerce une pression accrue sur les systèmes sociaux et économiques, rendant plus difficile la transformation du potentiel démographique en dividende démographique.

Inégalités éducatives, sanitaires et de genre : un mécanisme de reproduction des vulnérabilités

Graphique 5 : Effectif des élèves de l'enseignement fondamental par catégorie de vulnérabilité



Annuaire statistique du secteur de l'éducation, 2024-2025

Les investissements réalisés dans les secteurs sociaux ont permis certaines avancées en matière d'accès à l'éducation. Toutefois, ces progrès demeurent limités²⁰. Le système éducatif reste caractérisé par une faible capacité de rétention et d'achèvement, révélant un déséquilibre persistant entre accès à la scolarisation, qualité des apprentissages et continuité des parcours scolaires.

¹⁶ PNUD, rapport sur le développement humain 2025 : avec un IDH de 0.446, le Tchad se classe en 2025 190/193 pays

¹⁷ Banque Mondiale, Instantanés du capital humain, juin 2024

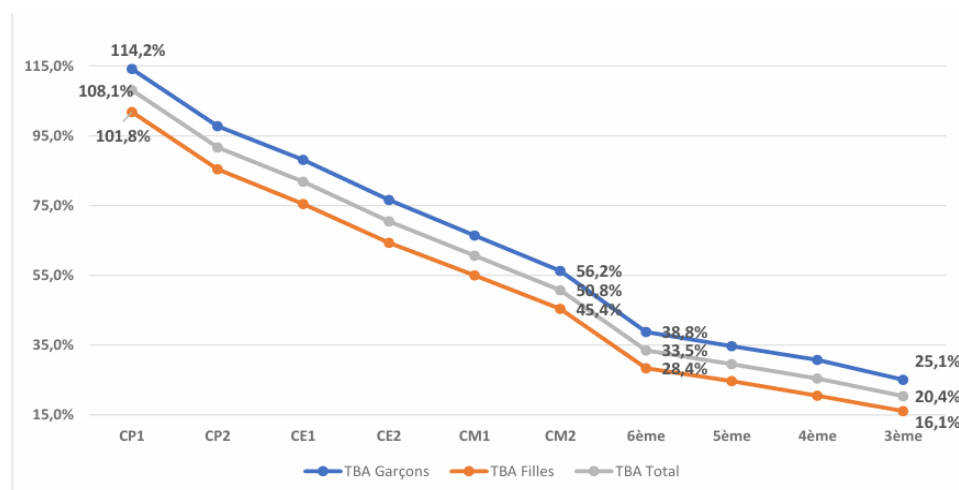
¹⁸ PNUD, rapport sur le développement humain 2025 : avec un IDH de 0.446, le Tchad se classe en 2025 190/193 pays

¹⁹ EDS-MICS 2015

²⁰ Le secteur de l'éducation bénéficie d'une augmentation notable de ses allocations budgétaires, passant de 218,6 milliards de FCFA en 2025 à 252,6 milliards de FCFA en 2026, soit une hausse d'environ 15,6%. Cette progression traduit un effort réel en faveur du développement du capital humain, dans un contexte de forte croissance démographique. Malgré cette augmentation, les part consacrées à l'éducation demeurent autour de 12% du budget total au cours de cinq dernières années, nettement en deçà du seuil de 20% recommandé dans le cadre des engagements internationaux.

L'enseignement préscolaire demeure très peu développé et fortement concentré à N'Djamena, avec un taux brut de scolarisation estimé à environ 1,75 % en 2024-2025²¹, ce qui révèle de profondes inégalités territoriales dès la petite enfance. Ces écarts précoces influencent fortement les trajectoires scolaires ultérieures, en particulier pour les enfants issus des ménages pauvres et des zones rurales (annexe N, cartes thématiques et indicateurs de l'enseignement). Selon l'enquête MICS 2019, la proportion d'enfants en âge d'être scolarisés mais hors de l'école varie de 30,1 % pour le quintile le plus riche à 78,6 % pour le quintile le plus pauvre, illustrant l'ampleur des inégalités socio-économiques d'accès à l'éducation.

Graphique 6 : Profil de scolarisation de l'enseignement fondamental



Dans l'enseignement primaire, près de sept enfants sur dix âgés de six ans ne sont pas scolarisés²², et environ un enfant sur deux seulement achève le cycle primaire (50,7 %)²³. Ces moyennes nationales masquent des disparités importantes selon le genre, le lieu de résidence et le niveau de revenu : les filles, les zones rurales et les ménages pauvres demeurent systématiquement désavantagés (graphiques 5 et 6).

Annuaire statistique de l'éducation 2024-2025

Les acquis d'apprentissage restent également faibles. En fin de cycle primaire, environ 18 % des élèves maîtrisent les compétences de lecture et 48 % les compétences en mathématiques, ce qui limite le rôle de l'éducation comme levier de productivité, d'inclusion sociale et de transformation économique.

La transition vers l'enseignement moyen atteint 62,7 %, tandis que le taux brut de scolarisation reste limité à 31,2 %. Le taux d'achèvement du cycle moyen plafonne à 20,4 %, et chute à 16,1 % pour les filles, confirmant l'existence d'un goulot d'étranglement structurel marqué par de fortes inégalités de genre²⁴.

Les ruptures de parcours s'accroissent davantage au niveau de l'enseignement secondaire. Le taux brut de scolarisation y atteint 23,3 %, avec un écart significatif entre les garçons (32,33 %) et les filles (15,25 %). Le taux d'achèvement, limité à 19,46 %²⁵, fait de ce niveau une étape critique où s'intensifient les abandons scolaires (graphique 6).

L'enseignement technique et professionnel, tout comme l'enseignement supérieur, restent peu accessibles et fortement concentrés géographiquement. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur demeure limité à 5,5 %, et seulement 11 % des jeunes de plus de 19

²¹ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique, Annuaire statistique de l'éducation, 2024-2025, octobre 2025

²² 69% d'enfants de 6 ans ne sont pas toujours scolarisés, Annuaire statistique de l'éducation 2024-2025

²³ Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique, Annuaire statistique de l'éducation, octobre 2025

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

ans y accèdent pour la première fois²⁶. Cette situation, combinée à des défis de qualité et de pertinence des formations, limite la capacité du système éducatif à préparer les jeunes à une insertion professionnelle effective et à répondre aux besoins du marché du travail.

À l'échelle de la population adulte, les effets cumulés de ces déséquilibres éducatifs sont importants : seuls deux individus sur cinq âgés de 25 ans et plus ont achevé au moins le cycle primaire, ce qui influence durablement la qualité du capital humain et les perspectives de développement économique.

Ces déséquilibres éducatifs interagissent étroitement avec les dynamiques de genre et de santé. En milieu rural, le taux d'abandon scolaire des filles atteint environ 30 %²⁷, alimentant des trajectoires associant faible niveau d'instruction, mariages précoces, fécondité élevée et exposition accrue aux risques sanitaires. Ces dynamiques contribuent à la reproduction intergénérationnelle des inégalités et renforcent les vulnérabilités sociales et économiques.

Santé et résilience du capital humain : un facteur clé pour le développement durable

Des progrès récents en matière de santé reproductive et maternelle illustrent le potentiel d'amélioration lorsque des investissements ciblés sont réalisés. Entre 2022 et 2024, la prévalence contraceptive est passée de 6-7% à 15%²⁸, le taux d'accouchements assistés de 33,19% à 51,04%, et la couverture de la première consultation prénatale a atteint 72%²⁹. La mortalité infantile, estimée à 110 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2022, est projetée à 98 en 2025. Malgré ces avancées, les indicateurs de mortalité maternelle et infanto-juvénile demeurent élevés notamment dans les régions. Cette situation reflète des contraintes structurelles du système de santé, notamment en matière d'accessibilité, d'équité territoriale et de capacité d'absorption. Le taux d'utilisation des soins a progressé (de 25% en 2023 à 30,45% en 2024)³⁰, mais reste en deçà des standards internationaux.

L'un des obstacles majeurs demeure la lourde charge financière des soins pour les ménages. La part élevée des dépenses de santé financées directement par les ménages (64,4%)³¹, combinée à une couverture d'assurance maladie estimée à environ 1%³², limite l'accès équitable aux soins et accroît les risques de renoncement, en particulier pour les populations pauvres et déplacées. Par ailleurs, cette situation crée un terreau fertile pour le marché des produits médicaux falsifiés³³, menaçant davantage la santé publique.

Les ressources humaines et les infrastructures insuffisantes représentent également des facteurs aggravants. La densité des professionnels de santé (0,4 pour 1 000 habitants en 2022) reste largement inférieure au seuil recommandé par l'OMS (2,3), ce qui pèse sur la qualité et la disponibilité des services, notamment en zones rurales et les régions fragiles. Cette faiblesse explique en grande partie la persistance de fardeaux épidémiologiques. Le paludisme demeure la première cause de morbidité (43%), d'hospitalisation (36%) et de mortalité intrahospitalière

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ministère de la Santé, Annuaire statistique sanitaire, 2024

²⁹ UNFPA Tchad

³⁰ OCHA, Tchad besoins humanitaires et Plan de Réponse 2025, Janvier 2025

³¹ Compte nationaux de santé publique, 2022

³² Ministère de la Santé et de la Prévention, Plan National de Développement sanitaire (PNDS4) 2022-2030

³³ ONUDC, Trafficking in Medical Products in the Sahel, 2022, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta_sahel/TOCTA_Sahel_medical_2023.pdf

(30%) touchant particulièrement les enfants de moins de cinq ans, qui représentent près de 80% des décès dus à cette maladie. D'autres maladies transmissibles, telles que le VIH (prévalence de 0,9% chez les 15-49 ans) et la tuberculose (25 décès pour 100 000 habitants en 2021), s'ajoutent à la charge sanitaire, tandis que les maladies non transmissibles exercent de plus en plus une pression sur le système.

Les épidémies récentes (choléra en 2025, rougeole, poliovirus dérivé vaccinal) illustrent la vulnérabilité du système face aux chocs sanitaires. Malgré des efforts pour améliorer la couverture vaccinale (67% en 2024)³⁴, celle-ci demeure inférieure au seuil de 95% recommandé par l'OMS, exposant le pays à des risques accrus de flambées épidémiques. Par ailleurs, le financement public de la santé reste limité, représentant moins de 8% du budget de l'État en 2026, bien en deçà des 15% préconisés par la Déclaration d'Abuja. Ce faible financement limite la capacité du gouvernement à consolider le système de santé³⁵.

L'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène a connu des améliorations progressives, reflétant les efforts engagés pour renforcer les services sociaux de base. La proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée est passée de 61,8 % en 2019 à 63,5 % en 2022, traduisant une dynamique positive. Toutefois, des disparités marquées persistent entre milieux urbain et rural, soulignant la nécessité de poursuivre les investissements ciblés dans les zones rurales et périurbaines. De plus, la part des infrastructures d'approvisionnement en eau non fonctionnelles atteint 24,5%, ce qui compromet les efforts de santé publique. La faible résilience des infrastructures d'assainissement complique davantage la situation et freine l'impact des investissements réalisés dans le secteur³⁶. Compte aux services d'assainissement, des progrès sont observés : l'accès à des toilettes améliorées est passé de 16,1 % en 2019 à 22 % en 2022, soit une hausse de près de 6 points de pourcentage. Cette amélioration est en partie liée à la mise en œuvre de la feuille de route nationale « Tchad sans défécation à l'air libre d'ici 2030 ». Toutefois, environ 62,2% de la population continue de pratiquer la défécation à l'air libre, avec des disparités marquées entre zones rurales (77,6% de la population concernée) et urbaines³⁷.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle : d'un choc conjoncturel à une vulnérabilité chronique

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un déterminant majeur de l'érosion du capital humain. Initialement traitées comme des chocs conjoncturels, les crises alimentaires se sont progressivement transformées en une vulnérabilité structurelle, sous l'effet combiné de la dégradation des moyens d'existence, de la variabilité climatique accrue, de saisons de soudure de plus en plus sévères et des pressions liées aux déplacements des populations, révélant les limites des capacités nationales à prévenir, absorber et inverser leurs effets. Malgré l'adoption d'une feuille de route nationale sur les systèmes alimentaires en 2024, la

³⁴ Who/UNICEF estimates of national immunization coverage, WEUNIC 2024

³⁵ Les crédits alloués à la santé demeurent relativement stables, passant de 226,2 milliards de FCFA en 2025 à 223,4 milliards de FCFA en 2026 soit environ 9% du budget total. Ce niveau, bien que significatif en valeur absolue, reste inférieur au repère international de 15% recommandé pour garantir un accès universel aux soins de santé essentiels. Le secteur représente en moyenne 8% du budget de l'Etat au cours de cinq dernières années.

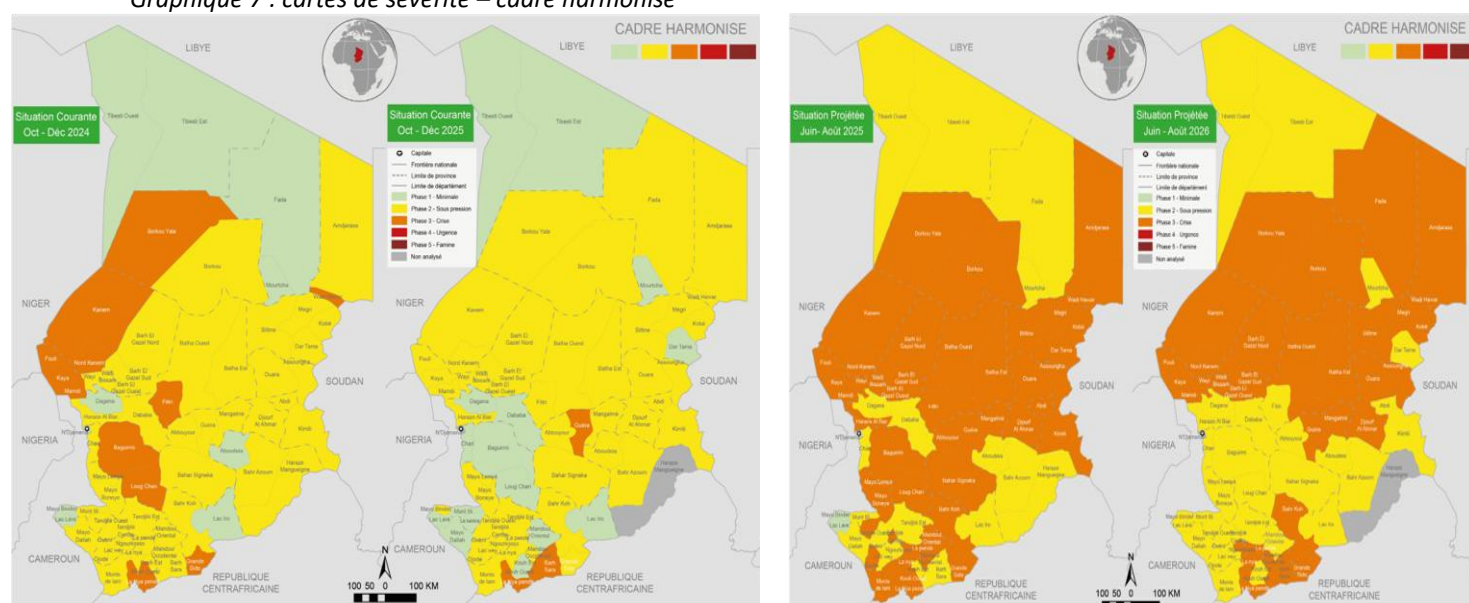
³⁶ Ministère de l'Eau et l'Energie, stratégie nationale de pérennisation des ouvrages hydraulique et d'assainissement. 2025

³⁷ Joint Monitoring Programme, 2024

réurrence et l'ampleur des crises traduisent une fragilisation persistante des moyens de subsistance, des systèmes de production et des mécanismes de protection sociale.

Les données disponibles confirment cette trajectoire défavorable. La prévalence de l'insécurité alimentaire est passée de 36,5% en 2021 à 40,6% en 2023³⁸, illustrant une détérioration continue malgré les efforts déployés. Selon les résultats préliminaires du Cadre Harmonisé de novembre 2025, plus de 2,9 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire aiguë (phases 3 à 5)³⁹, témoignant d'un basculement d'une part croissante de la population vers des stratégies de survie à haut risque. Cette situation est étroitement liée à l'interaction entre chocs climatiques récurrents, insécurité, déplacements forcés, pauvreté structurelle et faible résilience des systèmes agro-pastoraux (graphique 7).

Graphique 7 : cartes de sévérité – cadre harmonisé



Source Cadre Harmonisé, décembre 2025 (gauche) et situation projetée août 2026

La dimension nutritionnelle amplifie ces vulnérabilités. La prévalence de la malnutrition aiguë atteint 10,8%, dont 2,1 % de malnutrition aiguë sévère⁴⁰, tandis qu'environ 44,5% des enfants de moins de cinq ans présentent au moins une forme de malnutrition, dont 36,7% de malnutrition chronique selon l'enquête SMART de 2024. Plus de 60% des enfants de 6 à 59 mois sont atteints d'anémie et près des trois quarts des enfants de moins de cinq ans, soit 72,2% (environ 3,5 millions) vivent en situation de pauvreté alimentaire, indiquant une privation durable d'une alimentation adéquate durant les phases critiques du développement. Ces déficits nutritionnels contribuent à près de 45% des décès chez les enfants de moins de cinq ans et compromettent durablement le développement cognitif, les capacités d'apprentissage et la productivité future⁴¹ en particulier dans les territoires cumulant pauvreté, déplacements forcés et chocs climatiques.

³⁸ République du Tchad, Examen volontaire national des ODD, 2024

³⁹ Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et le Gestion des Crises (CASAGC), Résultats provisoire de l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, novembre 2025

⁴⁰ UNICEF Tchad

⁴¹ L'enquête SMART réalisée en 2024 atteste que les taux de malnutrition aiguë dans les provinces affectées par la crise des réfugiés sont supérieurs au seuil élevée (>10%) selon la classification de l'OMS (2019).

L'insécurité alimentaire et la malnutrition ne constituent pas uniquement des enjeux humanitaires ou sociaux. Elles agissent comme des facteurs de verrouillage des trajectoires de développement, en affaiblissant le capital humain, en réduisant l'employabilité future et en limitant la capacité de l'économie à absorber une population active en forte croissance. Elles établissent ainsi un lien structurel critique entre les piliers *Personnes* et *Prospérité*, au cœur des contraintes de transformation structurelle et de soutenabilité du développement durable au Tchad.

Egalité de genre

Sur le plan normatif et institutionnel, des avancées ont été réalisées en matière d'égalité de genre⁴². Leur portée transformative reste néanmoins limitée par une application partielle voir inégale des textes⁴³, le poids persistant des normes socioculturelles et un sous-financement chronique des politiques dédiées⁴⁴. Bien que le Tchad atteigne l'objectif national de 30% de femmes au sein du gouvernement, l'accès restreint des femmes à la terre⁴⁵, aux ressources productives et à la prise de décision locale (environ 29,3% au niveau des collectivités autonomes)⁴⁶ réduit leur autonomie économique et leur capacité de résilience face aux chocs, affaiblissant le potentiel de transformation inclusive du capital humain.

Pauvreté multidimensionnelle, territoires fragiles et déplacements forcés

La pauvreté au Tchad demeure élevée et multidimensionnelle, et fortement territorialisée. Environ 36,5% de la population vit en situation de pauvreté extrême⁴⁷, 44,8% sous le seuil national de pauvreté monétaire⁴⁸ et près de 84% sous le seuil de pauvreté multidimensionnelle⁴⁹. Elle affecte de manière disproportionnée les zones rurales, où réside environ 75% de la population⁵⁰, les régions exposées aux chocs climatiques et sécuritaires (graphique 8) ainsi que les enfants, les femmes et les hommes.

Les déplacements forcés constituent un facteur majeur d'amplification des fragilités structurelles. L'afflux de plus de 1,5 million de réfugiés et de 355 000 retournés tchadiens dans les régions de l'Est, notamment dans les provinces de Ouaddaï, Wadi Fira, Sila et Ennedi, principalement depuis la crise soudanaise de 2023⁵¹, s'ajoute à une situation déjà marquée par des déplacements internes persistants dans la région du Lac Tchad et des retours dans le Sud, dans un environnement régional durablement instable.

⁴² Cf annexe G, Principaux indicateurs de genre

⁴³ Les mécanismes de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre et son plan d'action comme le comité de pilotage ou le plan de travail annuel n'ont pas été mis en place. Les capacités humaines et opérationnelles du ministère en charge de la Femme et de la Petite Enfance demeurent aussi problématiques.

⁴⁴ Le budget du ministère de la Femme et de la Petite Enfance est passé de 0,2% en termes de proportion du budget global de l'État en 2024 à 0,4% en 2025.

⁴⁵ La proportion totale de la population disposant de droits de propriétés ou de droits garantis sur des terrains a baissé entre 2018 et 2022, passant de 88,1% à 85,4%. Il ressort de cette tendance une disparité en défaveur de la junte féminine. En 2018, cette proportion était de 90,5% d'hommes contre 83,3% de femmes. Il en est de même en 2022 où on observe une proportion de 86,7% pour les hommes contre 82,7% pour les femmes, VNR 2024

⁴⁶ VNR 2024

⁴⁷ INSEED, 4^e Enquête sur les Conditions des ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT 4)

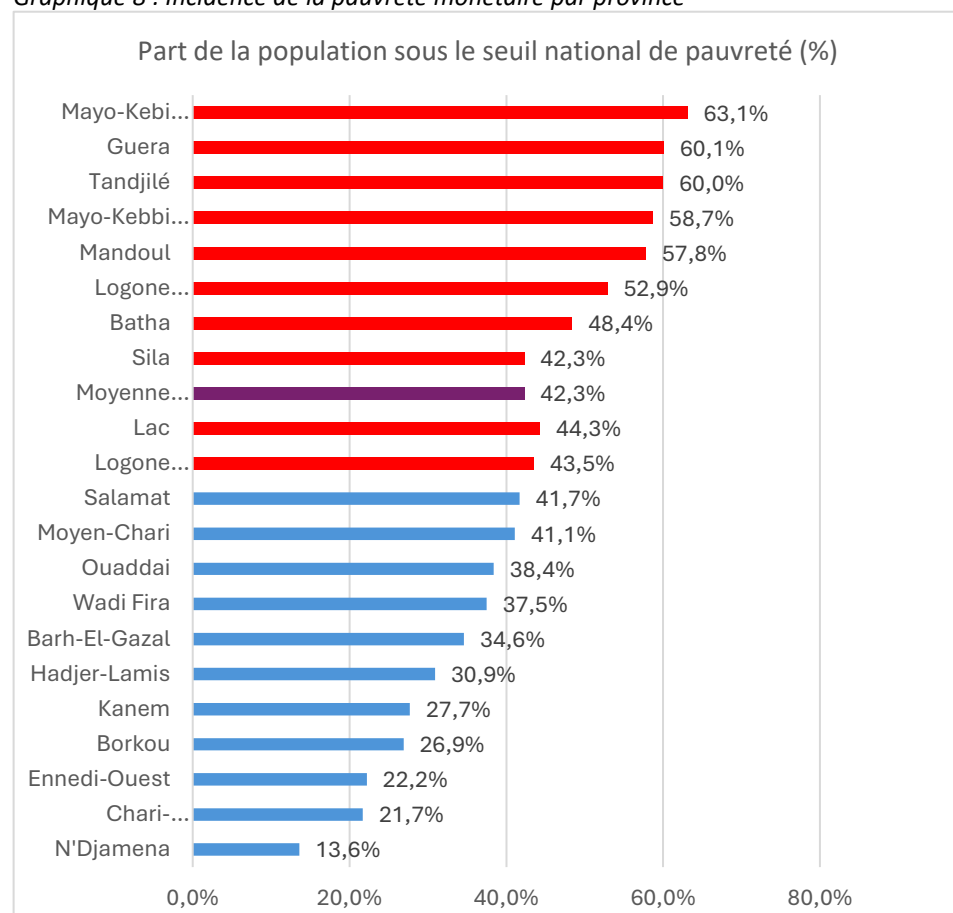
⁴⁸ République du Tchad, Examen National Volontaire des ODD, VNR, Edition 2024

⁴⁹ UNDP/OPHI, Global Multidimensional Poverty Index, 2025.

⁵⁰ VNR 2024

⁵¹ Dernières mise à jour du HCR

Graphique 8 : Incidence de la pauvreté monétaire par province



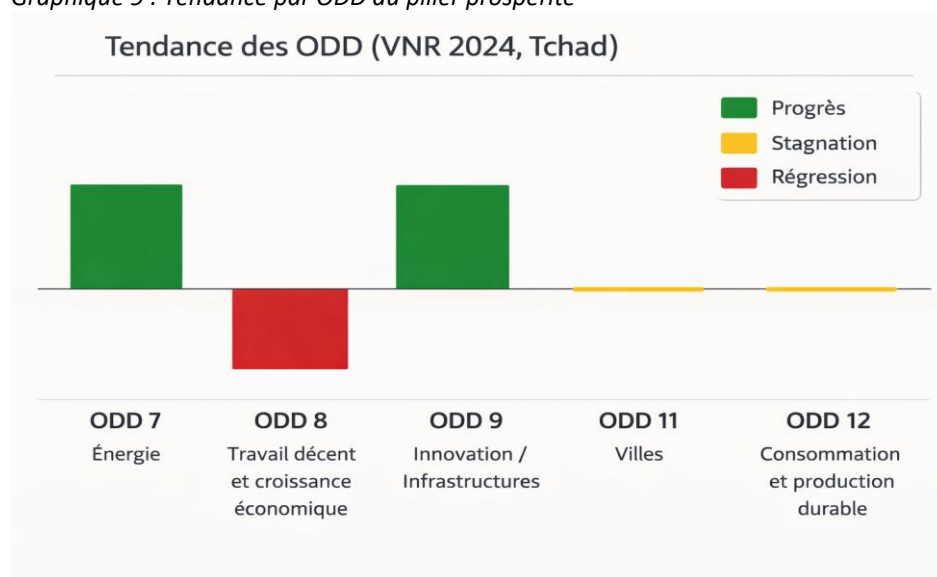
INSEED, Quatrième enquête sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté au Tchad en 2018/2019, ECOSIT 4, Avril 2021

Dans les zones d'accueil, cette pression démographique rapide exerce une contrainte systémique sur des services sociaux, des ressources naturelles⁵² et des mécanismes de gouvernance déjà fragilisés, accentuant les inégalités d'accès, la compétition pour les moyens de subsistance et la dégradation des indicateurs sociaux, avec des effets cumulatifs sur les populations déplacées comme sur les communautés hôtes.

Dans son ensemble, le pilier Personnes met en évidence des déséquilibres persistants en matière de capital humain. Ceux-ci ne constituent pas uniquement des défis sociaux : ils influencent également la productivité, l'insertion économique et la capacité de l'économie à absorber une population active en croissance rapide, au cœur des contraintes de développement durable du Tchad.

2. Prospérité : Transformation économique, productivité et emplois

Graphique 9 : Tendence par ODD du pilier prospérité



République du Tchad, Examen volontaire des ODD, 2024

Le pilier Prospérité enregistre des progrès modestes et fragiles depuis 2015, portés principalement par des avancées dans les infrastructures et l'accès à l'énergie (ODD 7 et 9). Toutefois, ces progrès n'ont pas encore permis de modifier en profondeur la structure productive ni d'améliorer durablement les conditions d'emploi, comme en témoignent les contre-performances persistantes de l'ODD 8 (graphique 9).

⁵² Cf. Annexe F, cartes des déplacements et tensions sur les services sociaux

Une transformation économique incomplète et structurellement vulnérable

Les orientations stratégiques portées par le Plan Directeur d'Industrialisation et de Diversification Économique traduisent une ambition claire de transformation du modèle productif⁵³. A ce stade, l'économie tchadienne demeure cependant peu diversifiée⁵⁴, ce qui limite la création de valeur ajoutée, l'absorption de la main-d'œuvre et la résilience globale de la croissance. En outre, elle reste structurée autour de deux pôles à faible complémentarité : une agriculture extensive à faible productivité et un secteur pétrolier à forte intensité capitalistique.

En 2022, 47,2% de la population occupée travaillait encore dans l'agriculture, une proportion en baisse par rapport à 72,1% en 2018, confirmant une transition structurelle engagée mais progressive. Le commerce représente désormais 15,8 % de l'emploi, contre 8,1% en 2018, traduisant une tertiarisation progressive mais encore largement informelle et peu productive. Les secteurs extractifs et manufacturiers restent marginaux dans la structure de l'emploi, avec respectivement 0,4 % et 5,7% des emplois en 2018, contre 8,3% pour l'emploi manufacturier en 2011, ce qui reflète une industrialisation encore peu intensive en emplois.

L'agriculture, principal pourvoyeur d'emplois, reste fortement exposée aux chocs climatiques, aux inondations, à l'insécurité et aux tensions agro-pastorales. Cette vulnérabilité structurelle limite sa capacité à soutenir des chaînes de valeur locale, à accroître durablement la productivité et à générer des emplois décents à grande échelle. L'agriculture de subsistance emploie environ 55% de la population active, ce qui maintient une large part de celle-ci dans des activités de subsistance faiblement productives.

La dépendance au secteur pétrolier, environ 15% du PIB, près de la moitié des recettes publiques et plus de 70% des exportations, expose l'économie à une volatilité macroéconomique significative. Cette configuration influence la stabilité budgétaire et limite la capacité de l'économie à absorber une population active en expansion rapide. Les chocs exogènes peuvent ainsi se traduire par des ajustements budgétaires rapides et une compression des dépenses d'investissement, renforçant la fragilité des trajectoires de prospérité.

Le secteur industriel demeure embryonnaire et peu intégré aux chaînes de valeur régionales et mondiales. Les activités se concentrent principalement dans l'agroalimentaire et le textile, avec une intensité technologique limitée. Cette configuration se reflète dans la structure des exportations : en 2023, le pétrole et l'or représentaient respectivement environ 69% et 25% des exportations nationales⁵⁵, tandis que les produits manufacturés constituaient une part marginale du commerce extérieur.

Le secteur tertiaire connaît une progression relative, portée notamment par l'administration publique, le commerce urbain et les télécommunications. Toutefois, le potentiel des services modernes, finance, technologies de l'information, services sociaux, reste encore peu exploité,

⁵³ Le [Plan Directeur d'Industrialisation et de Diversification Économique \(PDIDE\)](#) du Tchad (2020-2030) vise une croissance de 8% par an, en portant la part de l'industrie manufacturière dans le PIB de 8% à 16%. Ce plan cible 12 filières clés, incluant l'agriculture et le numérique, pour réduire la dépendance au pétrole.

⁵⁴ La valeur de l'Indice des Capacités Productives de la CNUCED est de 19,2/100 pour le Tchad, classant le pays au 192^{ème} rang sur 194 pays, après le Malawi et le Niger en 2022.

⁵⁵ Observatory of Economic Complexity (2024). Chad -Exports. Données sur la structure des exportations du Tchad en 2023.

en lien avec des contraintes liées au capital humain, à l'accès à l'énergie, aux infrastructures numériques et au cadre réglementaire.

Marché du travail : informalité dominante et déficit structurel d'emplois décents

Ces fragilités structurelles se traduisent par un marché du travail largement dominé par l'informalité et un déficit persistant d'emplois décents. En 2022, le taux d'emploi s'élevait à 48,4%⁵⁶, avec de fortes disparités territoriales et de genre. Plus de 70% des emplois relèvent du secteur informel, tandis que l'emploi formel représente moins de 9%⁵⁷ du total. Cette configuration reflète une économie faiblement diversifiée, dominée par des activités à faible productivité et à faible valeur ajoutée, en décalage avec les objectifs de transformation structurelle et de travail décent portés par l'ODD 8.

Les jeunes constituent le principal point de vulnérabilité. En 2022, 42,3% des jeunes âgés de 15 à 24 ans n'étaient ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation⁵⁸, proportion atteignant 51,2% chez les jeunes femmes contre 33,0% chez les jeunes hommes. Le chômage touche de manière disproportionnée les diplômés du supérieur (18%)⁵⁹ ce qui met en évidence une inadéquation persistante entre les systèmes d'éducation et de formation et les besoins réels du marché du travail. Ces dynamiques affectent le rendement social de l'investissement dans le capital humain et contribuent à des trajectoires prolongées de précarité ou de migration, tout en alimentant l'expansion de l'économie informelle et augmentant le risque pour les jeunes sans emploi de se tourner vers des activités illicites ou criminelles plus lucratives.

Au-delà du déficit quantitatif d'emplois décents, ces tendances révèlent des limites structurelles du système de développement des compétences. L'accès à des formations professionnelles de qualité demeure restreint, leur articulation avec les besoins économiques est encore insuffisante, et la formation en milieu de travail reste marginale, limitant ainsi l'insertion durable, en particulier pour les jeunes et les femmes. Cette situation réduit également la capacité des territoires à absorber une population active en croissance rapide et à transformer les chocs en opportunités productives.

Les inégalités de genre renforcent ces contraintes structurelles. Les femmes sont majoritairement concentrées dans des emplois informels et vulnérables (96% selon les estimations de l'OIT en 2024, contre 86% chez les hommes), avec un accès limité à l'emploi salarié (15% disposent de revenus issus du salariat)⁶⁰. Elles font face à des écarts de revenus estimés à près de 77%, notamment parmi les entrepreneures, et à une couverture de protection sociale d'environ 2,5%⁶¹. Le classement du Tchad au 145^e rang sur 146 pays⁶² selon l'Indice mondial de l'écart entre les sexes en 2025 reflète l'ampleur de ces déséquilibres. Ces écarts ne traduisent pas une faible contribution économique de leur part, mais plutôt une sous-valorisation structurelle de leur rôle. Elles représentent près de 70% de la main-d'œuvre agricole et jouent un rôle central dans la sécurité alimentaire, l'économie circulaire et la

⁵⁶ VNR 2024

⁵⁷ INSEED, Troisième enquête sur les conditions de vie des ménages, ECOSIT 3, 2011

⁵⁸ Selon l'Organisation Internationale du travail, le Taux de jeunes NEET est de 37M, [Tchad - ILOSTAT](#)

⁵⁹ ILOSTAT, données pour le Tchad, 2024

⁶⁰ World Bank Enterprise Survey Chad 2018

⁶¹ ILOSTAT, données pour le Tchad, 2024

⁶² Forum économique mondial, Rapport mondial sur l'écart entre les sexes 2025, juin 2025

résilience des ménages et la cohésion sociale en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Toutefois, leur accès limité à la propriété foncière, au crédit, à la formation et aux marchés, ainsi que certaines normes socioculturelles, restreignent leur autonomisation économique et le potentiel d'une croissance plus inclusive

Productivité, infrastructures et territoires : des leviers encore fragmentés

Les faibles niveaux de capital humain, les déficits d'infrastructures, l'accès restreint au financement et des capacités institutionnelles limitées notamment au sein des structures d'appui au secteur privé et à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, continuent de contraindre l'investissement productif et le développement du secteur privé. Malgré les efforts engagés pour améliorer l'environnement des affaires⁶³, la croissance demeure insuffisante pour absorber l'augmentation rapide de la population active et enclencher une transformation structurelle inclusive.

Depuis 2024, le Tchad dispose d'un agenda numérique et d'une stratégie de transformation numérique, intégrés aux priorités nationales de développement. Ces cadres visent notamment l'extension du haut débit, la modernisation de l'administration publique, la régulation du secteur des télécommunications et la numérisation progressive des services publics. Des avancées sont observées dans l'accès à l'énergie, au numérique et à certaines infrastructures productives qui constituent des leviers potentiels de transformation. L'extension des solutions solaires et des réseaux 3G/4G améliore progressivement les conditions de l'activité économique. Toutefois, ces progrès restent inégalement répartis : en 2025, environ 11% de la population a accès à l'électricité au niveau national, contre 3% en milieu rural, tandis que l'accès à Internet reste limité. Le taux de pénétration de l'Internet est estimé à environ 30 % en 2024, bien en deçà de la moyenne africaine, et la connectivité demeure concentrée dans les zones urbaines. Le haut débit fixe reste quasi inexistant, ce qui limite le développement des usages avancés du numérique dans l'éducation, la santé, l'administration et le secteur privé.

Ces déficits freinent l'intégration aux marchés nationaux et régionaux, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)⁶⁴, bien que pour la période 2022-2030, le Tchad a engagé un ensemble cohérent de réformes destinées à renforcer son insertion dans le commerce régional et international, à améliorer la compétitivité de son économie et à créer un environnement plus favorable à l'investissement privé⁶⁵, et accentuent les disparités spatiales. Les activités économiques et les services demeurent fortement concentrés à N'Djamena, estimées à près de 70%, tandis que de vastes zones rurales restent marginalisées.

Le système financier, concentré, renforce ces déséquilibres. Les banques commerciales sont quasi exclusivement implantées dans la capitale, les institutions de microfinance demeurent

⁶³ Le Tchad était classé 182ème sur 190 pays selon l'indice Doing Business 2020 de la Banque mondiale, contre 181 en 2019

⁶⁴ L'Indice de l'intégration régionale en Afrique mesure à quel point les pays africains honorent les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de diverses initiatives d'intégration panafricaines, tels que l'Agenda 2063 ou le Traité d'Abuja. Avec un score de 0.29, le Tchad est classé dans la catégorie de pays à faible performance bien en deçà de la moyenne régionale de 0.38

⁶⁵ On peut ainsi citer la modernisation de l'administration économique à travers la digitalisation des procédures fiscales et l'introduction de la facture électronique normalisée en 2024, Dans le domaine douanier, l'interconnexion des systèmes informatiques et la modernisation des procédures de dédouanement, et l'amélioration de la connectivité physique pour faciliter l'accès aux marchés intérieurs et transfrontaliers dans un contexte d'enclavement géographique.

fragiles et inégalement réparties, et le marché des assurances reste embryonnaire. L'accès au financement, notamment pour les petites et moyennes entreprises, représentant plus de 90% du tissu entrepreneurial⁶⁶, reste limité par des taux d'intérêt élevés, une forte aversion du système bancaire au risque et donc des exigences de garanties importantes, l'insécurité foncière et des capacités managériales des promoteurs.

L'absence de mécanismes dédiés, tels que des lignes de crédit spécialisées, des fonds de garantie ou des dispositifs de caution mutuelle, constitue un frein supplémentaire à l'investissement productif notamment des micros, petites et moyennes entreprises. Les services financiers digitaux et les mécanismes financiers informels, tels que les tontines et le mobile money, offrent un potentiel important pour renforcer l'inclusion financière et soutenir les économies locales. Leur impact demeure toutefois limité par les déficits d'infrastructures numériques et les faibles niveaux de littératie financière.

Prosperité limitée et fragilité sociale : une interaction structurelle

Dans les zones affectées par des déplacements forcés et prolongés, notamment à l'Est du pays et dans le bassin du Lac Tchad, la prédominance de réponses à court terme centrées sur l'aide d'urgence influence les trajectoires économiques locales. La dépendance prolongée à l'assistance peut limiter l'investissement productif et accentuer les vulnérabilités des économies locales, tant pour les populations déplacées que pour les communautés hôtes. Ces dynamiques révèlent une interaction structurelle entre transformation économique incomplète et fragilité sociale.

La combinaison d'une faible productivité, d'une informalité dominante et d'une création insuffisante d'emplois décents réduit la capacité de l'économie à jouer un rôle moteur dans la réduction durable de la pauvreté et le renforcement de la cohésion sociale. L'absence de perspectives économiques suffisantes, en particulier pour une jeunesse nombreuse, favorise le sous-emploi et des stratégies de survie informelles, tout en accroissant l'exposition à divers risques sociaux et sécuritaires notamment la criminalité, de migration, la traite des personnes et le recrutement par des groupes criminels ou armés non étatiques⁶⁷. Ces mécanismes renforcent les interconnexions entre les piliers Prospérité, Personnes et Paix, limitant la capacité du Tchad à engager des trajectoires de développement inclusives, productives et stabilisatrices.

3. Planète : Ressources naturelles, climat et soutenabilité environnementale

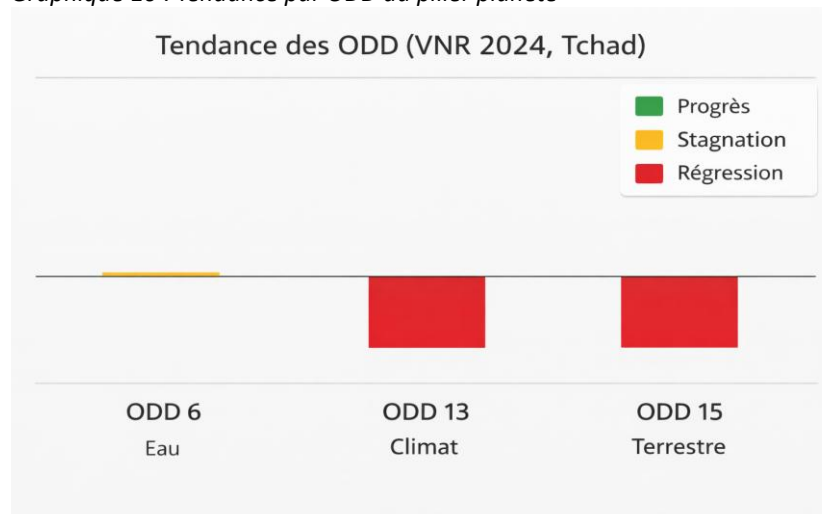
Dans le contexte tchadien, le pilier Planète ne constitue pas un enjeu sectoriel isolé, mais un déterminant structurel des trajectoires sociales, économiques et sécuritaires. Le changement climatique agit comme un multiplicateur de risques systémiques, amplifiant des vulnérabilités préexistantes et affectant simultanément les piliers Personnes, Prospérité et Paix.

⁶⁶ Document de Projet d'appui à l'amélioration du climat des affaires et à la diversification de l'économie (PACADET)

⁶⁷ ONUDC, Transnational Organized Crime Threat Assessment (TOCTA) in the Sahel, 2022, https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/Tocta_Sahel.html

Le pilier Planète affiche une tendance globalement préoccupante, traduisant la forte exposition du Tchad face aux chocs climatiques et à la dégradation progressive de ses ressources naturelles. Les impacts répétés des inondations, des sécheresses et de la

Graphique 10 : Tendance par ODD du pilier planète



République du Tchad, Examen volontaire des ODD, 2024

dégradation des écosystèmes freinent les progrès vers les ODD environnementaux et fragilisent durablement les systèmes naturels, productifs et territoriaux (graphique 10).

Les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent qu'à l'horizon 2050, le Tchad pourrait être confronté à une intensification des phénomènes climatiques extrêmes, inondations, sécheresses, vents violents et vagues de chaleur, avec des conséquences significatives sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la stabilité des écosystèmes et la résilience des communautés.

Le climat comme multiplicateur central de vulnérabilités

La forte dépendance des moyens de subsistance aux systèmes agro-pastoraux et aux ressources naturelles rend le Tchad particulièrement sensible aux aléas climatiques. Près de 80% de la population dépend directement du secteur primaire⁶⁸, dans un contexte de variabilité climatique accrue et d'intensification des événements extrêmes.

Malgré l'existence d'un cadre normatif et stratégique relativement développé en matière d'environnement et de climat⁶⁹, les progrès vers les ODD environnementaux demeurent limités. Le Tchad figure parmi les pays les plus exposés aux phénomènes météorologiques extrêmes en 2024⁷⁰, avec une capacité d'adaptation contrainte par des ressources financières et institutionnelles restreintes.

La dégradation des écosystèmes se poursuit. La couverture forestière est passée de 3,88% à 3,45% entre 2015 et 2020⁷¹, avec un taux annuel de déforestation estimé à 0,6%⁷², tandis que les efforts de reboisement demeurent en deçà des besoins estimés (environ 15 000 hectares an)⁷³. La désertification, affectant environ 3% du territoire par an, la dégradation des sols et la perte de biodiversité compromettent directement l'atteinte des ODD 6 et 15. Ces dynamiques réduisent la productivité des systèmes agricoles et pastoraux, perturbent le cycle

⁶⁸ <https://www.worldbank.org/en/country/chad/overview>

⁶⁹ La politique climatique nationale s'est construite à travers plusieurs instruments successifs, notamment le Programme d'Action National d'Adaptation de 2009, la Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques adoptée en 2017, puis les Contributions Déterminées au niveau National en 2021, le Plan National d'Adaptation en 2022, la Troisième Communication Nationale en 2022 et le Premier Rapport Biennal Actualisé en 2024. Ces cadres traduisent une volonté d'inscrire l'action climatique dans une perspective de moyen et long terme, en cohérence avec la Vision 2030 et le Programme d'Action de Doha 2022–2031

⁷⁰ Climate Risk Index 2026, Germanwatch, rapport sur l'impact des événements climatiques extrêmes (1995–2024)

⁷¹ République du Tchad, Examen volontaire national des ODD, 2024

⁷² Ibid.

⁷³ Ibid.

hydrologique et la recharge des nappes souterraines, principale source d'eau potable, et influencent les conditions de vie des populations.

Par ailleurs, malgré un potentiel hydrique important, plus de 20 milliards de m³ d'eaux souterraines et environ 5,6 millions d'hectares irrigables⁷⁴, l'accès durable à l'eau demeure limité. Moins de 0,2% des terres irrigables sont effectivement aménagées, ce qui accroît la sensibilité aux sécheresses, limite les capacités d'adaptation et augmente l'exposition aux inondations en l'absence de dispositifs pleinement opérationnels de gestion intégrée des ressources en eau.

Chocs climatiques, dégradation des écosystèmes et pressions territoriales

Les inondations notamment celles de 2024, qui ont affecté environ 1,9 million de personnes, détruit plus de 430 000 hectares de cultures⁷⁵ et entraîné le déplacement de 3 246 ménages dans la province du Lac Tchad, illustrent la forte vulnérabilité des systèmes agricoles, pastoraux et urbains. Ces événements se sont poursuivis en 2025⁷⁶, et les projections pour 2026 suggèrent une persistance, voire une intensification des risques dans un contexte de dérèglement climatique. La conséquence étant que les campagnes agricoles récentes ont été marquées par des baisses récurrentes de production céréalière, estimées en moyenne à 4% entre 2019 et 2024. Selon les projections climatiques, le Tchad pourrait faire face à une augmentation des températures pouvant atteindre +5°C d'ici 2100, à une multiplication des vagues de chaleur ainsi qu'à une variabilité accrue des précipitations estimée entre 30 à 50%.⁷⁷

A moyen et long termes, la dégradation des terres et l'irrégularité croissante des précipitations devraient affecter durablement la productivité agricole et pastorale. Les pertes économiques liées à la dégradation environnementale sont estimées à environ 7% du PIB⁷⁸, tandis que les impacts du changement climatique pourraient atteindre jusqu'à 24% du PIB à l'horizon 2030⁷⁹. Ces dynamiques compromettent les moyens de subsistance ruraux, accentuent l'insécurité alimentaire et renforcent la pauvreté multidimensionnelle.

L'urbanisation rapide⁸⁰, souvent peu planifiée, accentue ces vulnérabilités. L'expansion de l'habitat informel, l'occupation de zones inondables et l'insuffisance de schémas directeurs pleinement opérationnels augmentent l'exposition des villes aux risques hydrométéorologiques et aux problématiques d'insalubrité. Cette dynamique exerce une pression croissante sur les services urbains, les ressources en eau, les systèmes d'assainissement et les écosystèmes périurbains, contribuant à l'émergence de nouvelles vulnérabilités environnementales et sociales.

⁷⁴FAO, Profil AQUASTAT du Tchad-ressources en eau et irrigation

⁷⁵ Le Tchad a enregistré de graves inondations ayant touché plus d'un million de personnes en 2022 et près de 1,9 million en 2024, avec plus de 1,3 million de déplacements internes, OCHA, Humanitarian Situation Report No. 2, December 2024

⁷⁶ Les inondations en 2025 ont frappé aussi avec une violence localisée, affectant 407 759 personnes dans quatre provinces dont 79 décès. Dans le Moyen Chari, épice de la catastrophe, 373 951 personnes ont vu leurs maisons détruites, leurs récoltes anéanties et leur bétail emporté par les eaux. Ces inondations ont détruit 11 324 habitations et 91 503 hectares de cultures

⁷⁷ [Fiche d'information Climat sur le Tchad, Croix Rouge Tchad, 2022](#)

⁷⁸ Banque mondiale, Document 2021

⁷⁹ Word Bank, Tchad : Diagnostic environnemental pays

⁸⁰ Selon les données de l'UNICEF Tchad, la population urbaine devrait croître de 145% d'ici à 2045 et le Tchad devrait compter 7 villes de plus de 100 000 habitants.

Croissance, carbone et limites de la soutenabilité

L'évolution récente de l'intensité carbone de la croissance suggère une trajectoire de développement encore insuffisamment alignée sur les impératifs de soutenabilité environnementale⁸¹. Les efforts d'atténuation et d'adaptation demeurent en grande partie dépendants des financements extérieurs⁸², dans un contexte de capacités institutionnelles limitées et de contraction de l'aide publique au développement.

Ces contraintes influencent la capacité du pays à concilier croissance économique, gestion durable des ressources naturelles et réduction des vulnérabilités environnementales, alors même que la pression démographique et les besoins de développement augmentent rapidement. L'intégration insuffisante des enjeux climatiques dans les politiques nationales, sectorielles et territoriales peut accroître les risques de mal-adaptation et limiter l'efficacité des réponses publiques⁸³.

L'accès universel à une énergie propre, durable et abordable, levier central d'atténuation et d'adaptation, demeure un défi important, avec un taux d'électrification estimé à 11% au niveau national et à environ 3% en milieu rural.

Rétroactions environnementales et fragilisation des autres piliers

Les dynamiques environnementales ont des effets directs et indirects sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance, les mobilités internes et la stabilité sociale. Les chocs climatiques récurrents, combinés aux déplacements forcés, aux migrations et à la pauvreté structurelle, intensifient la pression sur les ressources naturelles et les services de base, en particulier dans les zones rurales et les territoires d'accueil. Ces interactions renforcent les interconnexions entre les piliers Planète, Personnes, Prospérité et Paix, faisant du changement climatique et de la dégradation environnementale des facteurs structurants des trajectoires de développement et de stabilité à long terme.

Dans son ensemble, le pilier Planète apparaît comme un facteur déterminant de risques systémiques. L'intégration et la mise en œuvre effective de la résilience climatique, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'adaptation territorialisée dans les choix de développement constitue une condition essentielle pour consolider les progrès réalisés dans les autres piliers et en assurer la soutenabilité.

⁸¹ République du Tchad, Mise à jour de la Contribution Déterminée Nationale, Octobre 2021

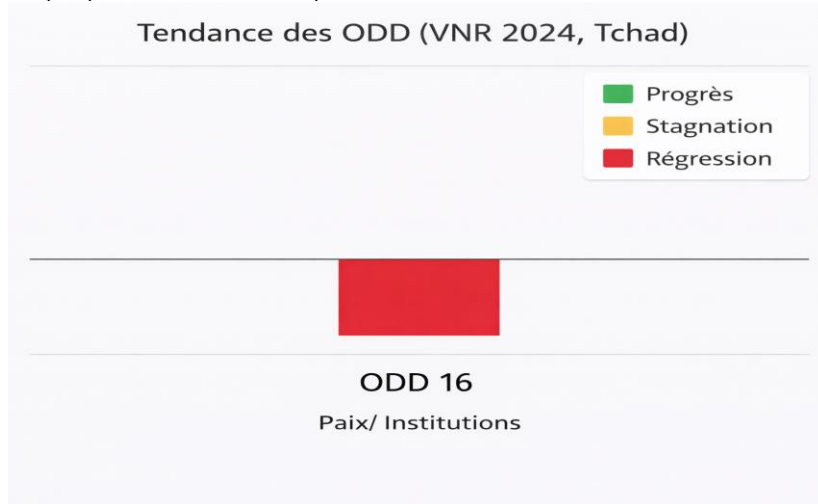
⁸² Le Tchad dépend largement des mécanismes internationaux de financement climatique pour soutenir ses actions d'adaptation et d'atténuation, en particulier à travers des fonds multilatéraux tels que le Fonds Vert pour le Climat et les appuis des banques multilatérales de développement. Les financements mobilisés ciblent prioritairement les énergies renouvelables, notamment le solaire, l'efficacité énergétique, la résilience agricole et la stabilisation des écosystèmes fragiles, y compris le bassin du Lac Tchad. Néanmoins, l'absence de données consolidées et désagrégées limite l'appréciation précise des volumes, des sources et de la répartition du financement climatique, ce qui constitue une contrainte pour le suivi et la planification stratégique.

⁸³ L'intégration des considérations climatiques progresse dans les politiques sectorielles, notamment dans l'agriculture, la gestion de l'eau et les infrastructures, même si l'intensité et l'effectivité de la mise en œuvre varient selon les secteurs et les territoires. Les actions d'adaptation sont de plus en plus articulées avec les approches de réduction des risques de catastrophe et le nexus humanitaire-développement-paix, en particulier dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire et aux chocs climatiques récurrents.

L'accès universel à une énergie propre, durable et abordable, levier central d'atténuation et d'adaptation, demeure un défi important, avec un taux d'électrification estimé à 11% au niveau national et à environ 3% en milieu rural.

4. Paix : Stabilité sociale, conflits et cohésion

Graphique 11 : Tendances du pilier Paix



République du Tchad, Examen volontaire des ODD, 2024

Une paix structurellement fragile dans un environnement de risques imbriqués

Le pilier Paix au Tchad s'inscrit dans un environnement marqué par des fragilités structurelles et des pressions multidimensionnelles résultant de l'interaction entre dynamiques sécuritaires régionales, tensions locales liées aux conflits latents entre certaines communautés, à la gouvernance des ressources et notamment des ressources naturelles (eau et terre), aux vulnérabilités socio-économiques internes ainsi qu'aux contraintes de gouvernance institutionnelle.

Dans ce contexte, les chocs sécuritaires, climatiques ou économiques ne constituent pas nécessairement l'origine directe de l'instabilité, mais agissent souvent comme des facteurs d'accélération transformant des vulnérabilités latentes en crises ouvertes

Ces interactions influencent la capacité des institutions et des communautés à prévenir, contenir et résoudre les conflits locaux, à renforcer la cohésion sociale et à construire une paix durable. Les dynamiques sociopolitiques qui en résultent affectent également la confiance envers les institutions publiques et la capacité de l'État à assurer durablement la paix sociale, la justice et la gouvernance inclusive à tous les échelons territoriaux (niveau national, provincial, et communal).

Les dynamiques de paix et de stabilité demeurent étroitement liées aux équilibres politiques, sécuritaires et économiques qui structurent les relations entre acteurs étatiques, autorités locales, acteurs sécuritaires et réseaux économiques formels et informels. Dans plusieurs contextes territoriaux, les enjeux de sécurité, d'accès aux ressources et de gouvernance locale s'entrecroisent avec des mécanismes de redistribution politique et économique qui influencent les trajectoires de réforme institutionnelle, de cohésion sociale et de consolidation de la paix.

L'économie politique du Tchad reste fortement marquée par la centralité du secteur sécuritaire dans la structuration du pouvoir politique⁸⁴, la dépendance aux ressources extractives, notamment pétrolières et minières, ainsi que l'importance persistante des économies informelles et transfrontalières. Ces dynamiques influencent les arbitrages budgétaires, les équilibres territoriaux de gouvernance et la capacité de l'État à orienter durablement les ressources vers une croissance inclusive, la transformation économique et le renforcement des services sociaux.

⁸⁴ Cf. Annexe E sur l'analyse synthétique des parties prenantes, dynamiques de pouvoir et risques de blocage des réformes

Pressions sécuritaires régionales et vulnérabilités internes imbriquées

Le Tchad demeure fortement exposé aux dynamiques de fragilité régionale⁸⁵ caractérisées par des cycles récurrents d'instabilité et de violences localisées. L'insécurité aux frontières, favorisée par la porosité des espaces frontaliers et les situations sécuritaires dans certains pays voisins, notamment le Soudan, la République centrafricaine et la Libye, ainsi que la criminalité transnationale organisée et la présence de groupes armés non étatiques, notamment dans le bassin du Lac Tchad, interagissent avec des vulnérabilités internes préexistantes.

Dans ce contexte, l'activisme de groupes armés non étatiques, y compris des factions associées à Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad, les trafics illicites transfrontaliers et la circulation d'armes légères et de petit calibre constituent des facteurs récurrents de déstabilisation. Ces dynamiques affectent particulièrement les territoires déjà confrontés à des contraintes socio-économiques et institutionnelles importantes.

Ces facteurs ne conduisent pas systématiquement à des violences généralisées, mais peuvent créer des conditions favorables à l'intensification des tensions lorsque les capacités de prévention, de médiation et de réponse institutionnelle demeurent limitées.

Dans ce contexte, les enjeux sécuritaires continuent d'occuper une place centrale dans les priorités de gouvernance et dans les arbitrages publics. La stabilité politique et territoriale demeure en grande partie liée à la capacité des institutions sécuritaires à contenir les menaces transfrontalières et à préserver les équilibres internes dans un environnement régional particulièrement instable. Cette centralité du secteur sécuritaire influence fortement les trajectoires de réforme, les priorités budgétaires et les capacités de l'État à investir simultanément dans les secteurs sociaux, les infrastructures et la gouvernance territoriale.

L'exploitation pétrolière et minière a renforcé cette dynamique en augmentant les capacités de financement de l'État, tout en accentuant la valeur stratégique du contrôle de l'appareil étatique comme source d'accès aux ressources et aux mécanismes de redistribution politique. C'est ainsi que les revenus extractifs ont contribué à stabiliser certains équilibres politiques sans générer une diversification économique suffisante pour soutenir une croissance inclusive et durable à long terme.

L'engagement de l'État dans le programme de Désengagement, Dissociation, Réintégration et Réconciliation (DDRR)⁸⁶ des personnes anciennement associées aux groupes terroristes et extrémistes violents dans la région du Bassin du Lac Tchad constitue un levier important pour renforcer la sécurité et la cohésion sociale. La poursuite et la consolidation de ces efforts, avec

⁸⁵ En 2024, le Tchad est classé 10e État sur 179 avec un score de 102.7 dans l'Indice des États Fragiles (Fragile States Index), montrant toutefois une légère amélioration par rapport à 2023 où il était 9e avec 104.6, mais restant dans une position de fragilité élevée qui souligne des défis persistants, [Fragile states index | Chad](#)

La fragilité est analysée par l'OCDE comme étant la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante d'un État, d'un système et/ou d'une communauté à gérer, absorber ou atténuer ces risques. OCDE (2025), *États de fragilité 2025*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3797ea0f-fr>. Le Tchad est le septième pays le plus fragile au monde selon le classement 2025 de l'OCDE.

⁸⁶ Confronté depuis plus d'une décennie aux menaces terroristes, à la criminalité transfrontalière et aux crises intercommunautaires, le Tchad, à l'instar des autres pays du bassin du lac Tchad, a lancé le DDRR afin d'établir un mécanisme crédible pour identifier et réintégrer les individus à faible risque. Ce programme vise à freiner le recrutement dans les groupes extrémistes, tout en favorisant la réconciliation communautaire et la réinsertion sociale. Le DDRR s'inscrit dans la stratégie sous-régionale de stabilisation et couvre les provinces du Lac et du Hadjer-Lamis, il repose sur une approche multisectorielle impliquant sécurité, gouvernance, relèvement communautaire et inclusion socio-économique.

l'appui des partenaires nationaux et internationaux, peuvent contribuer à soutenir durablement les dynamiques de stabilisation dans la région.

Depuis 2023, l'afflux massif de réfugiés fuyant le conflit au Soudan, estimé à plus de 1,5 million de personnes en janvier 2026, ainsi que la persistance de déplacements internes prolongés exercent une pression importante sur les capacités locales d'accueil et sur les mécanismes traditionnels de cohésion communautaire. Dans plusieurs zones d'accueil, la concurrence pour l'accès à la terre, à l'eau, aux services de base et aux opportunités économiques peut accroître les risques de tensions entre communautés hôtes et populations déplacées, notamment dans des contextes déjà marqués par la pauvreté, la fragilité des services sociaux et la dégradation environnementale.

Dynamiques économiques locales, ressources naturelles et autorité publique

En plus des dynamiques sécuritaires régionales, certaines tensions s'inscrivent dans des dynamiques économiques territoriales liées à la gestion et au contrôle des ressources naturelles.

Dans certaines zones du nord du pays, les dynamiques sécuritaires sont étroitement liées à l'économie des ressources naturelles. La province du Tibesti⁸⁷ illustre cette interaction en tant que zone stratégique d'exploitation artisanale de l'or et de l'antimoine⁸⁸. Cette économie mobilise une pluralité d'acteurs locaux, nationaux et transnationaux, incluant des acteurs économiques locaux, des réseaux criminels transnationaux, des groupes armés et diverses factions politico-militaires. La compétition pour le contrôle des sites miniers, des routes de circulation et de contrebande, ainsi que des mécanismes informels de taxation, entretient des tensions récurrentes dans la région.

Ces dynamiques sont renforcées par la porosité des frontières ainsi que par les effets de débordement du conflit soudanais, en particulier dans la région du Darfour. Dans plusieurs zones frontalières, les échanges informels et les circuits économiques transfrontaliers jouent un rôle important dans les moyens de subsistance des populations, tout en pouvant également alimenter des activités de contrebande ou des économies liées aux conflits.

Les économies informelles et transfrontalières jouent ainsi un rôle ambivalent. Elles constituent à la fois des mécanismes essentiels de résilience pour certaines populations et des vecteurs potentiels de financement d'activités criminelles ou armées. Les trafics de carburant, de biens, d'armes ou de ressources naturelles, ainsi que certains circuits économiques liés à la contrebande, au vol de bétail ou aux enlèvements contre rançon, illustrent l'interconnexion entre économies locales de subsistance et réseaux illicites régionaux. Dans certains contextes, ces dynamiques peuvent également créer des intérêts économiques associés au maintien d'espaces faiblement régulés ou à la persistance de situations d'instabilité locale, impliquant parfois des réseaux de contrebande, certains acteurs sécuritaires locaux ou des intermédiaires économiques informels.

⁸⁷ Le Tibesti se situe sur des couloirs de transit reliant le sud de la Libye (Fezzan/Kufra), le nord du Niger et le Darfour. Cette zone se caractérise par l'existence de communautés transfrontalières partageant des liens historiques et sociaux avec le Tchad.

⁸⁸ Depuis la ruée vers l'or du début des années 2010, les sites d'exploitation artisanale du Tibesti attirent des dizaines de milliers de mineurs et d'entrepreneurs, y compris des acteurs armés. Le contrôle des sites miniers, la taxation des activités, l'approvisionnement ainsi que les routes de contrebande alimentent une concurrence souvent violente entre milices locales, certains éléments des forces de sécurité et des réseaux transfrontaliers.

Les efforts de régulation engagés par l'Etat pour encadrer l'exploitation des ressources et renforcer l'autorité publique s'inscrivent dans cet environnement complexe où les enjeux de subsistance locale, de gouvernance et de sécurité demeurent étroitement imbriqués. Cette situation souligne l'importance de mécanismes de dialogue inclusifs, d'une gestion équitable des ressources naturelles⁸⁹ et d'approches de gouvernance sensibles aux dynamiques territoriales.

Si certains accords ont permis des stabilisations ponctuelles, la persistance de groupes armés et de tensions localisées indique que plusieurs facteurs structurels des conflits, notamment les griefs historiques, les dynamiques locales de pouvoir, les mécanismes de redistribution des ressources et les interactions avec l'insécurité régionale, continuent d'influencer la consolidation durable de l'autorité publique dans certaines zones.

Au-delà des dynamiques sécuritaires, les interactions entre sécurité, paix et développement apparaissent particulièrement étroites. Dans plusieurs zones marquées par l'insécurité et l'instabilité, les déficits d'infrastructures, la présence limitée de l'Etat et l'importance des économies informelles ou illicites créent un environnement peu propice aux investissements productifs. Ces facteurs contribuent à renforcer les vulnérabilités socio-économiques et la dépendance de certaines zones à l'aide humanitaire et au soutien extérieur, freinant ainsi les dynamiques de développement local.

La consolidation de la paix, le renforcement de la sécurité et la promotion d'opportunités de développement apparaissent ainsi comme des dimensions interdépendantes. Dans ce contexte, le renforcement de la gouvernance territoriale, de la gestion inclusive des ressources naturelles et des mécanismes locaux de prévention des conflits demeure un facteur important pour réduire les fragilités structurelles et soutenir des trajectoires de stabilisation plus durables.

Gouvernance politique, dialogue et confiance institutionnelle

Les dynamiques politiques internes montrent que la consolidation de la paix au Tchad demeure étroitement liée à la qualité de la gouvernance politique, à l'inclusivité du dialogue national et à la confiance des citoyens dans les institutions publiques. Les interactions entre gouvernance, sécurité, gestion des ressources publiques et cohésion sociale influencent directement la capacité des institutions à prévenir les tensions, à gérer pacifiquement les différends et à soutenir des trajectoires de stabilisation durables.

Dans le contexte post-transition, les débats relatifs à l'inclusivité des processus institutionnels, au fonctionnement des mécanismes électoraux et au rôle du Cadre Permanent de Dialogue Politique⁹⁰ ont contribué à structurer le débat public. Les discussions entourant la révision constitutionnelle⁹¹ et les processus électoraux ont également suscité des positions

⁸⁹ Les tensions récentes dans la province ont été exacerbées par les efforts de l'État visant à réglementer l'exploitation minière, mesures perçues par une partie des populations locales comme une appropriation de leurs ressources. Cette situation a conduit à un important déploiement militaire et à la signature d'un accord de paix avec un consortium de groupes armés impliqués dans le secteur minier.

⁹⁰ Créé par le décret n°3274/PR/2025 du 30 décembre 2025, le cadre permanent de dialogue politique a pour mission de favoriser la concertation entre les partis politiques et d'accompagner la vie démocratique nationale. Il est composé de 30 membres, dont 15 issus de la majorité présidentielle et 15 de l'opposition démocratique.

⁹¹ Le président de la République, Mahamat Idriss Déby Itno, a signé le 8 octobre 2025, le décret portant promulgation de la loi constitutionnelle du 3 octobre 2025, adoptée par le Parlement, portant révision de la Constitution du 29 décembre 2023. La révision de la Constitution allonge notamment le mandat présidentiel à 7 ans renouvelable sans limitation, le mandat des

divergentes parmi les acteurs politiques, notamment certains segments de l'opposition, reflétant des attentes variées quant aux modalités de participation politique, de gouvernance et de représentation institutionnelle.

Le fonctionnement du système politique demeure fortement influencé par des mécanismes de coalition entre élites politiques, administratives et sécuritaires, structurés autour de la distribution des ressources publiques, des positions administratives et des opportunités économiques. La rente pétrolière et minière continue ainsi de jouer un rôle structurant dans la stabilisation des alliances politiques et dans la gestion des équilibres territoriaux.

Les dynamiques de gouvernance et de stabilisation restent également influencées par des intérêts institutionnels, politiques et économiques parfois divergents entre acteurs étatiques, sécuritaires, territoriaux et économiques. Dans certains contextes, les mécanismes de redistribution des ressources publiques, l'accès aux positions administratives, le contrôle des ressources naturelles ou les bénéfices associés aux économies informelles peuvent créer des incitations limitées à certaines réformes susceptibles de modifier les équilibres établis. Cette configuration peut ralentir la mise en œuvre de réformes liées à la gouvernance territoriale, à la transparence, à la décentralisation ou à la réforme du secteur de la sécurité.

Les trajectoires de stabilisation et de consolidation de la paix demeurent influencées par les interactions entre acteurs institutionnels centraux, autorités locales, forces de défense et de sécurité, autorités traditionnelles, organisations de la société civile, acteurs économiques formels et informels ainsi que certains groupes armés ou réseaux criminels transfrontaliers. Selon les contextes territoriaux, ces acteurs peuvent jouer des rôles de stabilisation, de médiation ou, à l'inverse, contribuer au maintien de dynamiques de fragilité lorsque certains intérêts économiques, politiques ou sécuritaires sont associés à la persistance d'espaces faiblement régulés.

Dans ce contexte, certaines réformes liées à la gouvernance territoriale, à la décentralisation, à la redistribution des ressources ou à la réforme du secteur de la sécurité peuvent être perçues comme susceptibles de modifier des équilibres politiques et économiques établis, ce qui peut influencer leur appropriation et leur mise en œuvre. Les capacités institutionnelles limitées, les contraintes de financement public et la forte centralisation des mécanismes de décision continuent également d'affecter la mise en œuvre de certaines réformes structurelles.

Au niveau territorial, les mécanismes de clientélisme administratif demeurent des instruments importants de régulation politique. Les nominations administratives, la distribution de postes publics et l'accès différencié aux ressources de l'Etat contribuent à structurer les équilibres locaux dans un contexte marqué par une présence territoriale inégale de l'Etat. Dans plusieurs régions périphériques, ces mécanismes coexistent avec des systèmes hybrides de gouvernance associant autorités administratives, autorités traditionnelles et acteurs religieux.

Malgré certaines avancées, les retards observés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Doha et les défis associés aux processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) illustrent la complexité du traitement des griefs liés à la gouvernance, au partage du pouvoir et à la réintégration des acteurs armés dans la vie civile. Le renforcement d'un dialogue politique inclusif, la consolidation des mécanismes institutionnels de gestion pacifique des

députés de 5 à 6 ans. Elle prévoit également la création du poste de vice-Premier ministre, le financement des campagnes électorales des partis, le jugement des membres du gouvernement par les tribunaux ordinaires.

différents et le renforcement de la gouvernance territoriale demeurent des éléments importants pour soutenir la stabilité à moyen et long terme.

Par ailleurs, le rétrécissement de l'espace civique et les conditions restreintes d'exercice des libertés fondamentales influencent la capacité des acteurs sociaux et politiques, notamment les défenseurs des droits humains, à participer au débat public et à contribuer à la prévention des tensions. Les organisations de la société civile, les médias et les mécanismes de dialogue jouent à cet égard un rôle important dans la promotion d'un débat public constructif et dans le renforcement de la confiance entre les institutions et les citoyens.

Dans le contexte post-transition, les perspectives de consolidation durable de la paix restent liées à la capacité des institutions nationales à renforcer progressivement la confiance entre l'Etat et les citoyens à travers des mécanismes de gouvernance plus inclusifs, transparents et représentatifs. Dans ce cadre, la réforme du secteur de la sécurité demeure un enjeu particulièrement sensible en raison de son importance dans les équilibres politiques et sécuritaires internes. Les perceptions persistantes de représentation inégale de certaines composantes sociales au sein des institutions sécuritaires peuvent continuer d'alimenter des sentiments de marginalisation et de fragiliser la confiance institutionnelle dans certains contextes territoriaux.

Cette configuration contribue à maintenir une stabilité relative à court terme, tout en limitant parfois la capacité de transformation rapide vers une gouvernance pleinement inclusive, territorialisée et fondée sur des institutions civiles durablement légitimées. Dans cette perspective, le renforcement progressif de la gouvernance locale, de la participation citoyenne, de la transparence institutionnelle et de l'accès équitable aux services publics apparaît étroitement lié aux perspectives de consolidation durable de la paix et de réduction des fragilités structurelles.

Cohésion sociale, violences communautaires et gouvernance locale

Les dynamiques de cohésion sociale au Tchad sont influencées par un ensemble de facteurs historiques, socio-économiques, environnementaux et institutionnels qui peuvent, dans certains contextes, favoriser l'émergence de tensions communautaires. Les questions relatives à l'accès et à la gestion des terres, aux ressources naturelles et aux formes de représentation locale constituent des enjeux sensibles dans plusieurs régions.

Plusieurs facteurs interagissent pour alimenter ces tensions, notamment l'accès inégal aux ressources naturelles, à l'eau et aux pâturages, la concurrence pour les terres agricoles, les défis liés à la gestion des couloirs de transhumance et les pressions croissantes exercées sur les écosystèmes dans un contexte de variabilité climatique. Les déplacements de populations, les dynamiques démographiques et les contraintes économiques, notamment le chômage des jeunes et la pauvreté, peuvent également accentuer la compétition pour les ressources et les opportunités économiques.

Les conflits agro-pastoraux constituent l'un des principaux systèmes de violence localisée au Tchad. Les transformations des routes de transhumance, l'extension des surfaces cultivées, la dégradation des terres et la pression démographique modifient progressivement les équilibres entre communautés agricoles et pastorales. Ces tensions sont souvent exacerbées par l'affaiblissement des mécanismes locaux de médiation, les difficultés d'accès à la justice et l'accès différencié aux ressources administratives et sécuritaires.

Dans certains contextes, la circulation d'armes légères et de petit calibre, les difficultés d'accès à des mécanismes de justice perçus comme équitables ainsi que la diffusion de discours polarisants dans l'espace public et sur les réseaux sociaux peuvent contribuer à exacerber les tensions existantes.

Les violences communautaires reflètent des dynamiques complexes impliquant des acteurs institutionnels, des autorités traditionnelles, des groupes socioprofessionnels et divers intérêts économiques. Selon les contextes, ces acteurs peuvent jouer un rôle important dans la médiation et la prévention des conflits, tout en étant parfois eux-mêmes affectés par les déséquilibres structurels existants.

Les perceptions locales d'inégalités d'accès aux ressources, aux services publics, à la représentation administrative et aux mécanismes de justice influencent les dynamiques de confiance institutionnelle et les risques de tensions communautaires. Dans plusieurs contextes territoriaux, les expériences vécues de marginalisation économique, d'insécurité ou de faible présence de l'État contribuent à façonner les relations entre communautés et institutions publiques ainsi que les perceptions de légitimité des mécanismes de gouvernance locale.

Dans plusieurs régions, les mécanismes traditionnels de résolution des conflits continuent de jouer un rôle important dans la médiation et la gestion des différends, bien que leur capacité de régulation soit parfois mise à l'épreuve face à l'intensification des pressions économiques, environnementales et démographiques. Les autorités traditionnelles, religieuses et communautaires demeurent ainsi des acteurs centraux de la gouvernance locale et de la prévention des violences.

La gouvernance locale constitue également un facteur déterminant dans l'évolution de ces dynamiques. Dans plusieurs contextes territoriaux, les mécanismes formels et informels de gouvernance coexistent et structurent les modalités d'accès aux ressources, à la justice et à la médiation locale. Lorsque ces mécanismes sont perçus comme insuffisamment inclusifs ou efficaces, les tensions peuvent s'intensifier. À l'inverse, les initiatives portées par les collectivités locales, les autorités traditionnelles, les organisations de la société civile et les structures interconfessionnelles contribuent à renforcer les espaces de dialogue et les mécanismes de prévention des conflits, bien que leur portée demeure parfois limitée par des contraintes institutionnelles et de ressources.

Depuis 2023, l'évolution des incidents sécuritaires dans certaines zones traduit une pression accrue sur les mécanismes locaux de gestion des conflits, notamment en matière de gestion foncière, d'accès aux ressources naturelles et d'aménagement du territoire⁹². Si certaines tensions conservent une dimension saisonnière liée aux cycles agricoles et pastoraux⁹³, leur

⁹² Les données disponibles indiquent une intensification progressive des conflits locaux depuis 2023. Entre juillet et décembre 2023, 14 incidents ont été enregistrés, dont deux ont provoqué des déplacements de populations, notamment des femmes et des enfants, vers d'autres localités et vers le Cameroun voisin. En 2024, 26 conflits ont été recensés au premier semestre (plus de 100 morts et 90 blessés) et 28 au second semestre (71 morts et 61 blessés), soit une augmentation par rapport à la même période en 2023. Ces violences sont principalement liées aux tensions entre agriculteurs et éleveurs autour de l'accès aux ressources naturelles (terres agricoles, pâturages et couloirs de transhumance), dans un contexte de pression démographique, de variabilité climatique et d'incursions ponctuelles d'individus armés non identifiés. En 2025, les conflits communautaires ont continué de se multiplier, notamment autour des litiges fonciers et de la gestion des ressources locales.

⁹³ Dans l'ensemble, on observe une tendance à la hausse du nombre d'incidents et de victimes au cours du premier semestre par rapport au second. La diminution des conflits enregistrés au second semestre semble liée au cycle agricole, marqué par les mouvements saisonniers des agriculteurs et des éleveurs, ainsi qu'à la saison des pluies, qui s'étend généralement de mai ou juin à octobre.

réurrence dans certains contextes suggère une transformation progressive de vulnérabilités structurelles en violences communautaires plus persistantes⁹⁴, avec des implications importantes pour la cohésion sociale et la confiance envers les institutions locales.

Les organisations de la société civile, les associations de femmes et de jeunes ainsi que les structures interconfessionnelles jouent également un rôle croissant dans les initiatives locales de cohésion sociale, de dialogue communautaire et de prévention de la radicalisation. Néanmoins, leurs capacités d'action et leur participation aux processus décisionnels demeurent parfois contraintes par des limitations institutionnelles, financières et sécuritaires.

Dans plusieurs contextes territoriaux, les interactions entre vulnérabilités socio-économiques, pressions environnementales, gouvernance locale et insécurité contribuent à fragiliser les mécanismes traditionnels de cohésion sociale et de régulation des conflits. Les capacités limitées des collectivités locales, l'accès inégal aux services publics et les difficultés de coordination entre acteurs institutionnels, coutumiers et communautaires peuvent également réduire l'efficacité des dispositifs locaux de prévention et de gestion des tensions.

Dans cette perspective, le renforcement des mécanismes locaux de dialogue, de médiation et de gouvernance inclusive apparaît étroitement lié aux enjeux de consolidation de la paix et de prévention des violences communautaires. Le soutien aux capacités des collectivités territoriales, des autorités traditionnelles, des organisations de la société civile, des associations de femmes et de jeunes ainsi qu'aux mécanismes locaux de résolution des conflits peut contribuer à renforcer la résilience sociale et territoriale face aux risques de fragilité et d'instabilité.

5. Partenariats : Capacités institutionnelles et gouvernance du développement

Graphique 12 : Tendances du pilier Partenariats



République du Tchad, Examen volontaire des ODD, 2024

Le pilier Partenariats joue un rôle structurant dans les trajectoires de développement du Tchad. Dans un contexte marqué par un espace budgétaire limité, une forte exposition aux chocs multiples et des capacités institutionnelles encore fragiles, la qualité, la cohérence et l'alignement des partenariats influencent directement l'efficacité, la cohérence et la soutenabilité des progrès réalisés dans l'ensemble des autres piliers du développement durable.

Au Tchad, les partenariats ne constituent pas uniquement un mécanisme de mobilisation des ressources financières. Ils constituent un déterminant stratégique de la capacité du pays à

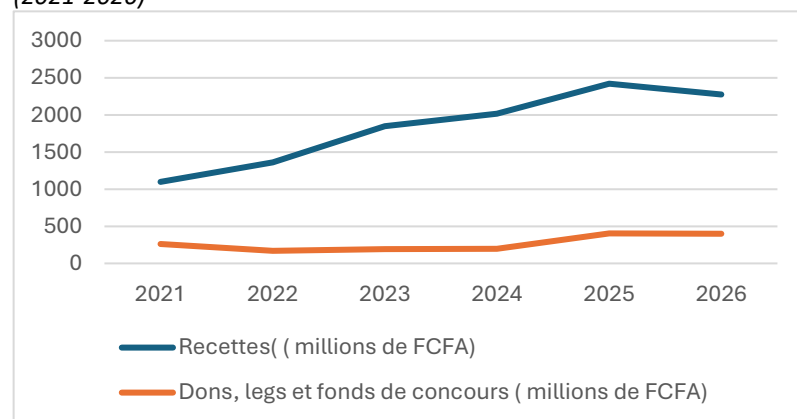
⁹⁴ Entre janvier 2023 et juin 2025, 129 incidents violents ont été signalés, faisant 546 morts et 775 blessés. Au cours du seul premier semestre 2025, 24 conflits ont causé 136 morts et 166 blessés, ce qui en fait la période la plus meurtrière depuis 2023. Depuis juin 2025, des conflits communautaires et des attaques violentes continuent d'être signalés dans plusieurs localités du pays, traduisant une persistance des tensions locales. Cette dynamique fragilise les efforts visant à renforcer la cohésion sociale et l'unité nationale, et risque de compromettre les initiatives en faveur de la valorisation du dividende démographique.

évoluer d'une gestion principalement réactive des crises vers une trajectoire de développement plus intégrée, résiliente et orientée vers la transformation structurelle.

En 2025, la stratégie nationale s'oriente vers une diversification progressive des alliances. Des partenaires émergents, tels que les Emirats arabes unis et l'Inde, occupent une place croissante dans les investissements à forte intensité capitalistique. La coopération Sud-Sud se renforce avec l'Algérie, le Maroc, l'Égypte et l'Afrique du Sud, notamment dans les secteurs du BTP, de l'urbanisme et de la sécurité. Parallèlement, les partenaires traditionnels, le SNU, l'Union européenne, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, ainsi que plusieurs partenaires bilatéraux, demeurent des acteurs centraux du financement du développement, de l'appui aux réformes institutionnelles et de l'assistance technique.

Dépendance aux financements externes et vulnérabilité du modèle de développement

Graphique 13 : Évolution comparée des recettes domestiques et des dons (2021-2026)



Source : Loi des finances 2021-2022

Le financement du développement repose sur les ressources externes qui demeurent un appui complémentaire importants représentant en moyenne 2 à 3 % du PIB sur la période 2022-2030, avec une contribution passant de 1,8 % du PIB en 2022 à environ 3,1 % du PIB à l'horizon 2030 selon les projections de Tchad connexion 2030⁹⁵ (graphique 13). Ceci dans un contexte marqué par une mobilisation limitée des ressources domestiques et une base fiscale étroite bien

que la trajectoire des finances publiques sur la période 2022-2030 met en évidence un renforcement progressif envisagé de la mobilisation des ressources nationales.

Les recettes totales sont passées de 14,3 % du PIB en 2022 à près de 18 % en 2025, et devraient atteindre plus de 21,7 % du PIB à l'horizon 2030. La dynamique reposerait sur le renforcement de la composante fiscale, dont le poids passerait de 11% du PIB en 2022 à près de 15 % du PIB en 2030, ainsi que sur la montée en puissance des recettes non fiscales issues des secteurs extractifs, des redevances et des revenus des actifs publics, qui dépasserait 4 % du PIB à partir de 2027. Toutefois cette configuration continue d'influencer les choix de politiques publiques, la capacité de l'Etat à investir dans les services sociaux de base et les marges de manœuvre disponibles face aux chocs sécuritaires, climatiques et humanitaires⁹⁶.

Au Tchad, les interactions entre dépenses sécuritaires élevées, besoins humanitaires persistants (liés aux chocs et défis structurels) et faibles niveaux de financement du développement structurent profondément les trajectoires de stabilisation, de transformation économique et de réduction de la pauvreté. Ces dynamiques produisent une tension durable

⁹⁵ Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, Plan national de Développement, Tchad Connexion 2030, N'Djamena, mai 2025

⁹⁶ La baisse projetée des recettes pétrolières de 30,7 % en 2026 (comparé à 2025 : Loi des finances 2026) souligne la nécessité d'améliorer la collecte des ressources non pétrolières et de renforcer la gouvernance financière à travers la digitalisation des régies publiques

entre impératifs de stabilisation immédiate et investissements productifs nécessaires au développement territorial, à la diversification économique et au renforcement du capital humain.

Dans un contexte régional marqué par des conflits persistants et la présence de groupes armés non étatiques autour du Lac Tchad, les impératifs de sécurité nationale demeurent prioritaires et continuent d'influencer fortement la structure des dépenses publiques, afin de garantir la stabilité et l'intégrité du territoire. Cette situation impose des arbitrages budgétaires importants entre dépenses sécuritaires, dépenses sociales et investissements productifs. Les ressources publiques disponibles pour financer les infrastructures, la résilience climatique, les services sociaux et le développement territorial des services publics restent contraintes par la dépendance aux revenus pétroliers, la volatilité des recettes publiques et le poids des charges récurrentes de l'Etat.

Dans ce contexte, les dépenses liées à la sécurité et à la gestion des chocs humanitaires prolongés peuvent réduire les capacités d'investissement dans les secteurs productifs et les infrastructures territoriales, contribuant à un effet d'éviction budgétaire au détriment des investissements de long terme. L'insuffisance des investissements dans certaines zones rurales et frontalières contribue ainsi à maintenir des vulnérabilités structurelles liées à la faible présence de l'Etat, à l'accès limité aux services publics et à la persistance de tensions locales autour des ressources naturelles et de la mobilité pastorale.

Les besoins humanitaires persistants reflètent l'interaction entre insécurité alimentaire, chocs climatiques, déplacements forcés et conflits localisés. La répétition des crises saisonnières et l'augmentation des déplacements internes et transfrontaliers contribuent à maintenir une part importante de la population dans une situation de dépendance à l'assistance humanitaire, réduisant la capacité des acteurs publics et des partenaires à réorienter les financements vers des investissements structurants de long terme.

En 2025, le sous-financement de la réponse humanitaire, avec environ 29% des besoins couverts⁹⁷, a mis en évidence les limites d'un modèle encore largement centré sur la gestion de l'urgence. Cette situation n'est pas nouvelle : au cours des cinq dernières années, les Plans de réponse humanitaire n'ont été financés qu'à hauteur de 40 à 60 %, avec une aggravation notable en 2025. Malgré les efforts visant à promouvoir l'approche nexus humanitaire-développement-paix, cette contrainte financière structurelle a conduit à prioriser des interventions de court terme, au détriment d'investissements structurants en matière de résilience, de relèvement et de transformation⁹⁸. Elle illustre les difficultés à inscrire durablement l'action publique dans une logique de prévention et de développement lorsque les flux financiers demeurent instables, peu prévisibles ou largement mobilisés par la gestion des crises.

Ce constat souligne la nécessité de changer de paradigme : pour répondre aux besoins des communautés affectées par le déplacement, il devient indispensable de mieux mobiliser les sources traditionnelles et nouvelles de financement du développement, y compris les instruments de financement concessionnel, les fonds de stabilisation, les mécanismes de financement climatique et les investissements privés à impact local. Une telle évolution

⁹⁷ OCHA, Plan de Réponse humanitaire 2025

⁹⁸ Le Tchad a révisé son plan humanitaire 2025 pour concentrer des ressources limitées sur les besoins les plus critiques face à l'afflux de réfugiés soudanais et à l'insécurité alimentaire. La révision cible 2,8 millions de personnes prioritaires au lieu des 5,5 millions initialement prévus.

permettrait de renforcer l'inclusion économique locale, de soutenir les moyens de subsistance et de créer les conditions d'une transition durable hors de l'urgence.

Dans plusieurs régions périphériques et frontalières, l'articulation entre insécurité, faiblesse des infrastructures économiques, vulnérabilités climatiques, accès limité aux services publics et faible présence de l'Etat en local continue d'entretenir une forte fragilité socio-économique. L'insuffisance d'investissements productifs, aggravée par un contexte sécuritaire fragile qui réduit l'attractivité des territoires et limite l'accès du secteur privé à certaines zones, freine la diversification économique, la création d'emplois et l'amélioration durable des moyens de subsistance. Ces dynamiques renforcent les risques de marginalisation territoriale et prolongent la dépendance à l'assistance extérieure. Elles peuvent également entretenir un cercle de fragilité dans lequel l'insuffisance des investissements de long terme alimente les vulnérabilités sociales et territoriales, lesquelles contribuent à leur tour à accroître les besoins sécuritaires et humanitaires. Dans ce contexte, les approches fragmentées entre assistance humanitaire, stabilisation sécuritaire et développement sectoriel risquent de produire des effets limités lorsqu'elles ne sont pas articulées dans une perspective territoriale cohérente et de long terme, s'appuyant notamment sur une décentralisation et déconcentration accrue.

Dans cette perspective, le renforcement d'approches orientées vers des solutions durables apparaît essentiel afin de mieux articuler assistance humanitaire, relèvement, cohésion sociale, résilience et développement territorial, notamment dans les zones affectées par les déplacements forcés, les conflits localisés et les chocs climatiques. L'approche nexus humanitaire-développement-paix constitue à cet égard un levier important pour renforcer la cohérence des financements et soutenir une transition progressive d'une gestion réactive des crises vers des investissements structurants capables de réduire durablement les vulnérabilités et assurer le développement territorial et local.

La mobilisation de financements et de partenariats internationaux demeure ainsi déterminante pour compenser les contraintes budgétaires nationales et soutenir les investissements de long terme. Toutefois, l'efficacité de ces financements dépendra de leur capacité à s'inscrire dans des approches intégrées articulant stabilisation, résilience, gouvernance territoriale et transformation économique.

Dans ce contexte, le recul global de l'aide publique au développement observé en 2025, marqué notamment par le gel de certains financements bilatéraux majeurs et la contraction des contributions de plusieurs donateurs du Comité d'aide au développement, a accentué les vulnérabilités du modèle de financement du développement.

La même année, la Table ronde d'Abu Dhabi de novembre 2025, ayant permis de mobiliser des engagements à hauteur de 20,5 milliards USD en appui au PND Tchad Connexion 2030, constitue une opportunité stratégique majeure pour soutenir les investissements structurants, renforcer la résilience territoriale et accompagner la transition vers des solutions de développement plus durables. L'impact effectif de ces engagements dépendra toutefois de leur traduction en investissements opérationnels, du renforcement des mécanismes nationaux de mise en œuvre, de la prévisibilité des financements et du maintien de standards élevés de transparence, de redevabilité et d'alignement stratégique avec les priorités nationales de développement, de stabilisation et de cohésion sociale.

Coordination, alignement stratégique et intégration des acteurs

Malgré l'existence de cadres formels de coopération entre le Gouvernement, le SNU et les partenaires bilatéraux et multilatéraux, la coordination des partenariats demeure confrontée à des défis structurels. Le paysage de l'aide se caractérise par une pluralité d'acteurs, institutions financières internationales, bailleurs bilatéraux, ONG internationales et nationales, dont les interventions ne sont pas toujours pleinement articulées. Cette configuration limite les synergies entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix, contribue à une dispersion des ressources et réduit la capacité à agir de manière cohérente sur les déterminants systémiques des vulnérabilités, notamment à l'échelle territoriale dans les zones rurales, enclavées ou affectées par les conflits.

L'absence d'un CNFI constitue à cet égard un enjeu structurant. Elle restreint la capacité à articuler de manière cohérente les ressources publiques, privées, concessionnelles, humanitaires et climatiques, ainsi qu'à orienter les financements vers des Leviers transformationnels clairement identifiés. En l'absence d'un tel mécanisme d'alignement stratégique, les partenariats peuvent demeurer influencés par les cycles et modalités propres aux différents instruments de financement, plutôt que pleinement guidés par une logique intégrée de résultats à moyen et long termes.

Le potentiel des partenariats avec le secteur privé et la société civile demeure également important. Le secteur privé contribue de manière croissante à l'innovation, à l'entrepreneuriat et au développement des services financiers digitaux. Toutefois, son rôle transformateur reste conditionné par sa structuration interne, l'amélioration du climat des affaires, l'accès au financement et son intégration accrue dans les stratégies de développement nationale et territorial. La société civile joue un rôle essentiel en matière d'inclusion sociale, de médiation, de plaidoyer et de redevabilité. Néanmoins, ses capacités institutionnelles et financières demeurent inégalement soutenues et son intégration dans les mécanismes formels de planification, de suivi et d'évaluation des politiques publiques peut être renforcée. L'évolution de l'espace civique influence également sa capacité à exercer pleinement ses fonctions de veille citoyenne et de contrôle social.

Capacités institutionnelles et effets systémiques

Les capacités institutionnelles constituent un déterminant transversal de la performance des partenariats. Les contraintes observées en matière de planification, de budgétisation, de suivi-évaluation et de coordination nationale et territoriale influencent la capacité à traduire les engagements stratégiques en résultats mesurables, équitables et durables. Ces dynamiques ont des effets systémiques sur l'ensemble des autres piliers du développement durable. Elles conditionnent la capacité à investir durablement dans le capital humain (Personnes), à soutenir la transformation économique et la création d'emplois (Prospérité), à mettre en œuvre des politiques d'adaptation et de gestion durable des ressources naturelles (Planète), ainsi qu'à prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale (Paix).

Le pilier Partenariats apparaît ainsi non comme un pilier isolé, mais comme un nœud de cohérence stratégique, où se jouent l'alignement des interventions, l'efficacité de l'action publique et la soutenabilité des trajectoires de développement. En l'absence de partenariats

pleinement coordonnés, alignés et ancrés dans des capacités institutionnelles consolidées, les progrès sectoriels peuvent demeurer fragmentés et vulnérables aux chocs. Ainsi, le pilier Partenariats conditionne la capacité du Tchad à transformer des engagements politiques et financiers en changements structurels durables. La configuration actuelle limite encore la pleine contribution des partenariats à des trajectoires de transformation à long terme et à la production d'effets systémiques mesurables, malgré un engagement international soutenu.

La prédominance prolongée de réponses humanitaires influence également la réalisation de l'ODD 17, en contribuant à une fragmentation des financements, à une prévisibilité limitée des ressources et à un alignement encore insuffisant autour de cadres nationaux intégrés. Pour le Cadre de coopération 2027-2030, cela implique de repositionner les partenariats autour de trois fonctions structurantes : l'alignement stratégique des financements sur des Leviers transformationnels clairement définies ; le renforcement durable des capacités institutionnelles et techniques, aux niveaux national et territorial ; la recherche d'effets systémiques mesurables à l'intersection des piliers Personnes, Prospérité, Planète et Paix.

6. Lecture intégrée des cinq piliers et perspectives vers 2030

L'analyse croisée des cinq piliers montre que les progrès du Tchad vers les ODD depuis 2015 demeurent contrastés et inégalement répartis, dans un contexte marqué par des dynamiques structurelles interdépendantes qui influencent la capacité du pays à transformer les efforts engagés en résultats durables.

A l'approche de 2030, l'enjeu dépasse l'extension d'interventions sectorielles isolées et réside dans la capacité à agir sur les mécanismes systémiques par lesquels les chocs climatiques, sécuritaires et économiques se traduisent en vulnérabilités persistantes. Les trajectoires de développement dépendront de la qualité de l'articulation entre les piliers Personnes, Prospérité, Planète et Paix, tandis que les Partenariats demeurent essentiels pour assurer l'alignement stratégique, la soutenabilité financière et l'efficacité de l'action publique.

Les contraintes macroéconomiques, notamment la dépendance aux recettes pétrolières et la faible mobilisation des ressources domestiques, continuent d'influencer la capacité de l'Etat à financer durablement les investissements sociaux, économiques et environnementaux. Dans ce contexte, les crises sécuritaires, climatiques et humanitaires prolongées façonnent également les trajectoires de développement. A l'horizon 2030, l'accélération des progrès reposera sur la capacité à renforcer les synergies entre action humanitaire, développement et paix, à élargir l'espace budgétaire et à investir de manière stratégique dans le capital humain, la résilience climatique et la transformation économique inclusive.

Chapitre III : Droits humains, inégalités structurelles et populations laissées pour compte

Cadre normatif et engagements internationaux

Le Tchad dispose d'un cadre normatif relativement complet en matière de droits humains⁹⁹. L'Etat a ratifié la majorité des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, ainsi qu'aux droits des femmes, des enfants et des personnes vivant avec un handicap. Il a également réaffirmé ses engagements dans le cadre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063.

L'accréditation au statut B de la Commission nationale des droits de l'homme en 2025 constitue une avancée institutionnelle importante. Les mécanismes internationaux de suivi, notamment l'Examen périodique universel et les organes de traités, ont toutefois souligné les défis liés à la mise en œuvre effective et équitable des engagements, en particulier dans les zones rurales, enclavées ou affectées par l'insécurité. En tant qu'Etat partie aux conventions internationales, le Tchad s'est engagé à garantir la non-discrimination, l'égalité devant la loi et l'accès effectif aux droits fondamentaux pour toutes et tous. L'enjeu central réside dans le renforcement progressif de l'effectivité de ces droits sur l'ensemble du territoire.

Dynamiques structurelle d'exclusion et approche LNOB

La présente analyse s'inscrit dans le principe de « Ne laisser personne de côté » (LNOB) en identifiant les groupes exposés à des désavantages cumulés et en examinant les facteurs institutionnels, territoriaux et socio-économiques qui en limitent l'accès effectif aux droits.

Au Tchad, les inégalités d'accès aux droits fondamentaux s'inscrivent principalement dans des dynamiques structurelles où se combinent et se renforcent le genre, l'âge, la pauvreté, le territoire, la situation de déplacement, le handicap et l'exposition aux chocs sécuritaires, humanitaires et climatiques. Ces disparités présentent une forte dimension territoriale. Les zones rurales enclavées, régions frontalières ou territoires affectés par les conflits et les déplacements forcés connaissent des capacités institutionnelles limitées, des contraintes de gouvernance locale, des infrastructures insuffisantes et un accès restreint aux services sociaux, aux mécanismes de protection et à la justice. Cette configuration contribue à la persistance d'inégalités socio-économiques.

Les violations et restrictions des droits, notamment les violences basées sur le genre¹⁰⁰, les atteintes à l'intégrité physique, les restrictions de libertés fondamentales et les enlèvements et recrutement d'enfants dans les zones affectées par les conflits, affectent de manière disproportionnée les populations déjà vulnérables. Des incidents documentés impliquant des groupes armés non étatiques, ainsi que des allégations concernant certains éléments des forces de défense et de sécurité¹⁰¹, soulignent l'importance de renforcer les mécanismes de protection, de prévention et de redevabilité, dans le respect de l'Etat de droit.

⁹⁹ Cf annexe M, Suivi des engagements internationaux

¹⁰⁰ Cf Annexe G, principaux indicateurs de genre

¹⁰¹ Dans les régions frontalières, la présence de groupes armés contribue à une insécurité persistante affectant particulièrement les femmes et les enfants. Au-delà des impacts immédiats, ces dynamiques influencent durablement l'accès à l'éducation, à la santé sexuelle et reproductive, aux ressources productives et à la participation aux processus décisionnels.

Malgré des réformes juridiques engagées, notamment en matière de lutte contre les violences basées sur le genre, l'accès effectif à la justice demeure limité pour de nombreux groupes, en raison de barrières économiques, géographiques, linguistiques et socioculturelles ainsi que par l'insuffisance de l'assistance judiciaire. Ces barrières contribuent notamment à limiter la mise en œuvre effective des droits, notamment le droit à l'égalité tel que le souligne le blocage au projet de code des personnes et de la famille¹⁰². Les mécanismes coutumiers de régulation des conflits, ancrée dans les pratiques communautaires, jouent un rôle important dans la cohésion sociale locale ; leur meilleure articulation avec les institutions formelles, et notamment la mise en œuvre effective de la stratégie nationale de cohésion sociale validée en 2025, pourrait contribuer à renforcer l'ancrage territorial des droits et la prévention des conflits.

Groupes laissés pour compte : profils d'exclusion et mécanismes structurels

Les groupes laissés pour compte le sont principalement en raison du cumul de facteurs structurels d'exclusion :

Les enfants, malgré un cadre juridique renforcé et des avancées observées¹⁰³ des défis persistent. Ils représentent plus de la moitié de la population, sont exposés à de multiples risques de violations : faible enregistrement des naissances limitant durablement leur accès à leurs droits fondamentaux ¹⁰⁴, accès limité à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement, malnutrition, travail des enfants et mariages précoces.

Les adolescents et les jeunes (10-24 ans), représentant environ un tiers de la population, font face à une exclusion multidimensionnelle en matière d'éducation de qualité, de formation professionnelle, d'emploi décent et de participation citoyenne, alimentant précarité, migration, trafics illicites et l'exposition accrue aux risques sanitaires, notamment le VIH chez les jeunes filles.

Les femmes et les filles figurent parmi les groupes les plus affectés par les inégalités structurelles. La prévalence des violences basées sur le genre, des mariages d'enfants¹⁰⁵, des mariages et grossesses précoces et de la mortalité maternelle reflète l'interaction entre normes sociales discriminatoires, accès limité aux services de santé sexuelle et reproductive, contraintes économiques et obstacles juridiques persistants. Les violences basées sur le genre constituent à la fois une violation grave des droits humains et un mécanisme de reproduction des vulnérabilités.

¹⁰² Le Tchad ne dispose pas encore d'un Code des Personnes et de la Famille unifié et promulgué, en raison notamment de divergences sur les questions de mariage, de divorce et de succession. Un projet de code (PCPFT) est en débat depuis plus de 20 ans pour tenter d'uniformiser le statut de la femme et de l'enfant.

¹⁰³ Annexe L, Suivi des engagements internationaux.

¹⁰⁴ Selon le VNR 2024, seuls 23 % des enfants sont enregistrés dans les trois mois suivant la naissance, un chiffre en hausse de 14 points de pourcentage comparativement à 2014, ils étaient 9%, République du Tchad, Examen volontaire national des ODD, 2024

¹⁰⁵ La violence basée sur le genre (VBG) touche, au moins, une femme sur trois au Tchad. Le phénomène des mariages forcés et précoces se maintient. Selon l'UNICEF, 60% des femmes ont été mariées avant l'âge de 18 ans dans la capitale de N'Djamena tandis qu'elles sont 84% dans les régions rurales. Le taux varie en fonction des zones urbaines et rurales aussi. Il est plus élevé dans ces dernières.

Les réfugiés, retournés, personnes déplacées internes et migrants, dont plus de 888 000 réfugiés et 330 000 retournés, majoritairement des femmes et des enfants (87%)¹⁰⁶, sont exposés à des risques élevés de violations de droits. Environ 14 % présentent des besoins spécifiques liés au genre, à l'âge ou au handicap¹⁰⁷. Les défis concernent particulièrement la protection, l'accès à la terre, aux moyens de subsistance, aux services essentiels, à l'identité légale et la documentation civile.

Les populations autochtones et nomades, notamment les Mbororo (Fulani), les Toubou et les Boudouma du lac Tchad, font face à des défis spécifiques liés à leur mode de vie mobile, à la prise en compte encore limitée de leurs spécificités dans certaines politiques publiques et à leur dépendance à des écosystèmes fragiles. Ces facteurs peuvent les exposer de manière disproportionnée aux chocs climatiques et aux tensions liées aux ressources naturelles. L'accès limité aux services sociaux de base, à la justice et aux mécanismes de participation renforce leur vulnérabilité, en particulier pour les femmes autochtones, et contribue à la reproduction des inégalités territoriales et sociales.

Les populations rurales, représentant environ 80 % de la population, cumulent pauvreté, dépendance aux ressources naturelles, exposition aux chocs climatiques et accès limité aux services sociaux et aux mécanismes de protection.

Les personnes vivant avec un handicap, représentant environ 11,1 % de la population, demeurent insuffisamment prises en compte dans les politiques publiques et font face à des obstacles persistants en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins et à la protection sociale¹⁰⁸, renforçant leur exposition à la pauvreté.

Les personnes privées de liberté sont exposées à des risques élevés de violations des droits humains liés aux conditions de détention (surpopulation carcérale), aux détentions préventives prolongées et à l'accès limité à l'assistance juridique et aux soins, révélant des fragilités structurelles du système judiciaire. En outre, l'insuffisante effectivité des normes relatives au traitement des détenus et à la justice pour mineurs souligne l'importance de poursuivre les efforts de réforme du système judiciaire et pénitentiaire afin de renforcer la conformité aux normes internationales.

Implications stratégiques

La réduction des inégalités structurelles et le renforcement de l'effectivité des droits humains constituent des conditions essentielles pour consolider la cohésion sociale et soutenir une transformation inclusive. L'approche LNOB implique une action ciblée sur les mécanismes systémiques d'exclusion, une territorialisation accrue des interventions et un renforcement progressif des capacités institutionnelles en matière de protection, de redevabilité et d'accès à la justice.

¹⁰⁶ OCHA, Besoin et Plan de réponse Humanitaire, février 2026

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ 0,3 % bénéficient actuellement d'une prestation de protection, ILOSTAT

Chapitre IV : Dynamiques transfrontalières, régionales et sous-régionales : risques et opportunités de transformation

La position géographique du Tchad, au carrefour du Sahel, de l'Afrique centrale et de l'Afrique du Nord, confère aux dynamiques régionales et transfrontalières un rôle structurant dans ses trajectoires de développement. Les conflits prolongés dans les pays voisins, les chocs climatiques transfrontaliers, les mobilités humaines et les recompositions géopolitiques interagissent directement avec les dynamiques internes, les équilibres territoriaux et les capacités institutionnelles nationales. Ces interactions peuvent agir comme multiplicateurs de risques systémiques, mais également comme leviers de transformation, selon la capacité à les anticiper et à les intégrer dans des stratégies cohérentes de moyen et long termes.

Instabilité régionale et effets de contagion transfrontalière

Avec plus de 6 400 km de frontières traversant des espaces historiquement intégrés sur les plans économique, social et pastoral, le Tchad est particulièrement exposé aux dynamiques régionales. La faiblesse des mécanismes de gouvernance transfrontalière et les dispositifs de coopération conjuguée à des capacités étatiques limitées et à un contexte marqué par des contraintes opérationnelles et logistiques importantes, amplifient les risques sécuritaires, humanitaires et environnementaux dans certaines zones frontalières.

Le flanc sahélien demeure un espace de fragilité multidimensionnelle, marqué par la porosité des frontières, l'activisme persistant de groupes armés non étatiques tels que Boko Haram, et l'imbrication de chocs climatiques et humanitaires. Malgré les efforts de coopération régionale, notamment dans le cadre de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), les capacités de sécurisation et de gouvernance territoriale demeurent sous pression. Dans le bassin du Lac Tchad, la convergence entre dégradation écologique, raréfaction des moyens de subsistance et persistance de groupes armés a profondément désorganisé les économies locales et les structures sociales. Cela alimente des cycles de violences et de déplacements, soulignant la nécessité d'approches régionales plus intégrées.

A l'Est, le conflit soudanais constitue un facteur majeur de pression exogène. L'afflux prolongé de réfugiés, majoritairement des femmes et des enfants, exerce une pression significative sur des territoires aux ressources limitées, accentue les tensions autour de l'accès à la terre et à l'eau et accroît les risques de circulation d'armes et de violences localisées. La durée et l'ampleur de la crise transforme progressivement une urgence humanitaire en enjeu structurel de développement territorial.

Au Nord, les dynamiques liées à l'instabilité libyenne illustrent les interactions entre insécurité, économie informelle et gouvernance territoriale sous contrainte. La présence de groupes criminels et armés et la convergence de trafics illicites, tels que le trafic d'armes, de drogues, d'or, de personnes ou migrants, contribuent à complexifier la gestion des espaces frontaliers et à fragiliser les mécanismes locaux de régulation¹⁰⁹.

¹⁰⁹ ONUDC, Transnational Organized Crime Threat Assessment (TOCTA) in the Sahel, 2022, https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/Tocta_Sahel.html

Dans le Sud, les effets de débordement de la crise centrafricaine, combinés aux dynamiques démographiques, à la prolifération des armes légères, aux perturbations climatiques et mouvement de transhumance, accentuent les tensions agro-pastorales. Ces dynamiques soulignent la nécessité de renforcer les cadres transfrontaliers de concertation, le dialogue communautaire les mécanismes de gestion partagée des ressources¹¹⁰.

Dynamiques transfrontalières et criminalité organisée

Les flux transfrontaliers illicites et notamment la criminalité organisée, constituent un facteur structurel affectant la stabilité régionale. Les trafics de drogues synthétiques, d'armes légères et la traite des personnes exploitent les vulnérabilités de la gouvernance frontalière et les limites de la coopération judiciaire et sécuritaire régionale ainsi que sur les vulnérabilités socio-économiques des territoires périphériques. Sans approches intégrées combinant prévention de crime, renforcement des institutions judiciaires, coopération transfrontalière et régionale et alternatives économiques locales, ces dynamiques risquent de s'ancrer durablement, alimentant des économies illicites, conflits et tensions internes avec des effets sur la sécurité humaine, la cohésion sociale, la confiance institutionnelle ainsi que le développement durable.

Migration, mobilités régionales et recomposition territoriale

Les mobilités humaines régionales constituent un déterminant majeur des équilibres territoriaux. Le Tchad est à la fois pays de transit, de départ et d'accueil, dans un contexte de migrations de plus en plus contraintes.

Le pays accueille plus de 1,5 million de réfugiés, principalement en provenance du Soudan, ainsi que plus de 600 000 personnes déplacées internes et retournées dans les régions de l'Est, du Lac Chad et du Sud. Leur installation prolongée dans ces zones où les services sociaux sont déjà sous forte pression renforce les besoins en infrastructures, en moyens de subsistance et en mécanismes de cohésion sociale. Ces dynamiques mettent en évidence l'importance de renforcer la gouvernance des frontières, la coordination régionale et les capacités opérationnelles afin de passer d'une gestion principalement réactive à des approches plus anticipatives et structurées. La pression croissante sur les ressources naturelles partagées, bassins hydriques, pâturages et écosystèmes transfrontaliers, constitue un facteur de vulnérabilité systémique. Leur dégradation accélérée renforce les interactions entre chocs climatiques, insécurité alimentaire, mobilités forcées et tensions locales.

Intégration économique régionale : opportunités conditionnelles

L'enclavement du Tchad et sa dépendance aux corridors régionaux l'exposent aux perturbations sécuritaires et logistiques. Les coûts élevés du transport, les barrières informelles et l'instabilité régionale réduisent la compétitivité économique et freinent la diversification productive, renforçant la dépendance structurelle aux importations et aux revenus pétroliers. Les cadres sous-régionaux et continentaux, notamment la CEMAC et la ZLECAf, offrent des opportunités potentielles d'intégration économique. Leur concrétisation

¹¹⁰ Des commissions mixtes ont été mises en place par le PBF pour la gestion de la transhumance entre le Tchad, la RCA et le Niger

dépend toutefois du développement et de la sécurisation des corridors, de l'harmonisation des procédures, de la réduction des barrières informelles et de l'investissement dans des infrastructures résilientes. Sans ces conditions, les bénéfices de l'intégration pourraient rester limités et accentuer certaines asymétries.

Gouvernance régionale et recompositions géopolitiques

Les recompositions géopolitiques actuelles, marquées par une multipolarité accrue et l'évolution des partenariats sécuritaires et économiques, redéfinissent l'environnement stratégique du Tchad. Si elles comportent des risques de fragmentation, elles ouvrent également des opportunités pour renforcer la coopération régionale, diversifier les partenariats et consolider le rôle du pays comme acteur de stabilisation régionale.

Pour le Cadre de Coopération 2027-2030, ces dynamiques doivent être intégrées comme dimensions structurantes du développement. Cela implique d'articuler de manière cohérente les réponses humanitaires, les approches de stabilisation et les investissements de développement à l'échelle transfrontalière et régionale, en reliant sécurité humaine, gouvernance des ressources partagées, résilience des moyens de subsistance et intégration économique progressive.

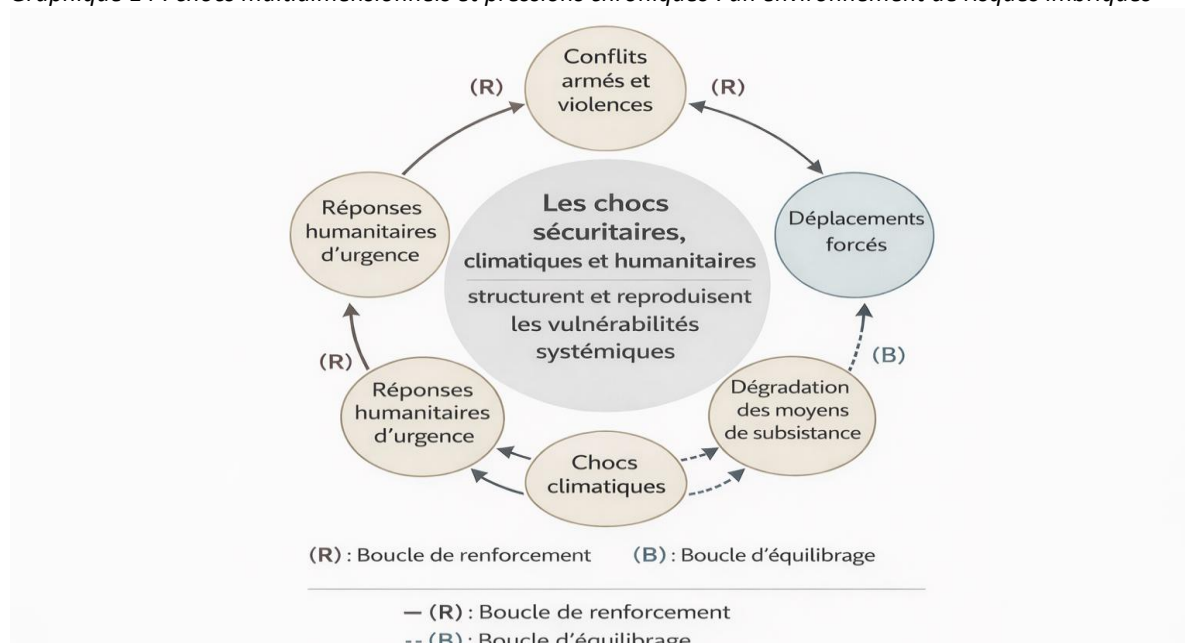
Chapitre V : Principaux défis de développement et opportunités d'amélioration

L'analyse des chapitres précédents met en évidence quatre défis majeurs de développement au Tchad. Ceux-ci ne résultent pas d'une juxtaposition de crises sectorielles, mais de dynamiques systémiques interdépendantes qui influencent durablement les trajectoires nationales et territoriales. Malgré des investissements publics importants, l'appui constant des partenaires techniques et financiers et certains progrès sectoriels, les avancées restent fragiles et insuffisamment inclusives pour soutenir la trajectoire durable à l'horizon 2030.

Dans cette perspective, l'analyse s'appuie sur le principe LNOB et sur l'approche fondée sur les droits humains. Les défis identifiés affectent de manière différenciée les territoires et les groupes de population, notamment les femmes et les filles, les jeunes, les populations rurales enclavées, les personnes déplacées internes et les réfugiés. Dans un contexte marqué par des pressions démographiques, climatiques et économiques croissantes, la capacité des politiques publiques à agir sur ces facteurs structurants et sur les inégalités persistantes sera déterminante pour renforcer la résilience du pays et accélérer les progrès vers les ODD.

1. Chocs multidimensionnels et pressions chroniques : un environnement de risques imbriqués

Graphique 14 : chocs multidimensionnels et pressions chroniques : un environnement de risques imbriqués



Source : Illustration fondée sur les discussions de pensée systémique et de prospective

Au Tchad, les chocs sécuritaires, climatiques et humanitaires ne constituent plus uniquement des perturbations ponctuelles, mais s'inscrivent désormais comme des facteurs structurants des trajectoires nationales et territoriales. Ils reflètent à la fois des dynamiques régionales complexes et des vulnérabilités structurelles internes qui continuent de limiter les capacités d'anticipation, d'absorption et d'adaptation du pays.

La fréquence, la superposition et l'intensité croissantes de ces chocs tendent à transformer des crises conjoncturelles en pressions structurelles persistantes. Cette évolution contribue à

ralentir l'accumulation des acquis de développement, fragilise les investissements publics et privés, et complique la conversion des efforts sectoriels en progrès durables et inclusifs.

Les chocs sécuritaires continuent de représenter un facteur important de fragilité, notamment dans le bassin du Lac Tchad et dans certaines zones frontalières. L'activisme de groupes armés non étatiques dans la région, affiliés notamment à Boko Haram et à l'État islamique en Afrique de l'Ouest, affecte les moyens de subsistance, restreint la mobilité des populations et limite l'accès aux services essentiels dans des territoires déjà marqués par des déficits structurels de développement. Les efforts déployés par les autorités nationales¹¹¹, en coordination avec les partenaires régionaux et internationaux, ont contribué à contenir certaines menaces. Néanmoins, la persistance de risques localisés continue d'influencer les dynamiques économiques, sociales et territoriales.

A ces dynamiques transfrontalières s'ajoutent des tensions localisées liées à l'accès aux ressources naturelles, qui peuvent agir comme des facteurs aggravants dans des contextes de fragilité institutionnelle. La province du Lac, qui accueillait plus de 200 000 personnes déplacées internes en 2025, illustre la manière dont des crises initialement ponctuelles peuvent progressivement se transformer en fragilités territoriales durables nécessitant des réponses intégrées, humanitaires, sécuritaires et de développement.

Les chocs climatiques et environnementaux constituent également un multiplicateur majeur des vulnérabilités existantes. L'irrégularité accrue des précipitations, l'augmentation des températures et la fréquence croissante d'événements climatiques extrêmes affectent les systèmes de production agro-pastoraux, exacerbent l'insécurité alimentaire et accentuent les pressions sur les ressources naturelles, notamment la terre, l'eau et les pâturages. Les provinces du Lac, du Moyen-Chari et du Batha figurent parmi les zones particulièrement exposées¹¹² à ces dynamiques.

Dans ce contexte, l'absence ou la faiblesse des mécanismes consolidés de gouvernance foncière et de gestion concertée des ressources naturelles peut contribuer à renforcer certaines tensions locales. Une boucle auto-entretenu peut ainsi s'installer : la dégradation environnementale réduit les moyens de subsistance, accroît la vulnérabilité économique des ménages et intensifie la pression sur les ressources, ce qui accélère à son tour la dégradation des écosystèmes. Ces dynamiques affectent de manière différenciée les groupes de population, en particulier les femmes, les jeunes, les ménages ruraux pauvres et les populations déplacées, dont l'exposition aux risques est souvent plus élevée et les capacités d'adaptation plus limitées.

Dans une perspective systémique, ces chocs ne peuvent être appréhendés isolément. Leur interaction produit des effets en cascade sur la cohésion sociale, le capital humain, les finances publiques et les dynamiques de pauvreté. Ils influencent également les arbitrages budgétaires et les priorités d'investissement, contribuant à déplacer les ressources vers la gestion des urgences au détriment d'investissements transformationnels de long terme.

¹¹¹ Le Tchad mène une lutte intensive contre Boko Haram, combinant d'importantes opérations militaires (ex: « [Haskanite](#) » en 2024, « Colère de Boma » en 2020) à des stratégies de stabilisation dans la région du Lac. Les efforts incluent le désarmement, la démobilisation, la réintégration (DDRR)

¹¹² INFORM Risk Index 2025

Cependant, ces dynamiques constituent également un point d'entrée stratégique pour renforcer la résilience structurelle du pays. Le développement de mécanismes intégrés de prévention des conflits, l'amélioration de la gouvernance foncière inclusive, le renforcement des systèmes d'alerte précoce, ainsi que l'intégration et la mise en œuvre effective des politiques d'adaptation au changement climatique dans la planification nationale et territoriale offrent des opportunités pour réduire les vulnérabilités systémiques. En articulant prévention, adaptation et inclusion socio-économique, ces approches peuvent contribuer à transformer des cycles récurrents de crises en trajectoires de stabilisation et de développement durable.

Ainsi, la gestion des chocs multidimensionnels ne relève pas uniquement de réponses sectorielles, mais appelle une approche intégrée capable d'agir simultanément sur les facteurs structurels, institutionnels et socio-économiques qui sous-tendent la vulnérabilité chronique du pays.

2. Implications systémiques d'une action humanitaire prolongée

La persistance et l'ampleur des crises ont progressivement fait de l'action humanitaire une composante structurante des dynamiques de développement au Tchad. Si cette action demeure essentielle pour sauver des vies et répondre aux besoins vitaux immédiats¹¹³, son inscription dans la durée soulève un enjeu stratégique majeur : sa capacité à contribuer, au-delà de l'urgence, à des trajectoires de résilience et de transformation durable des territoires.

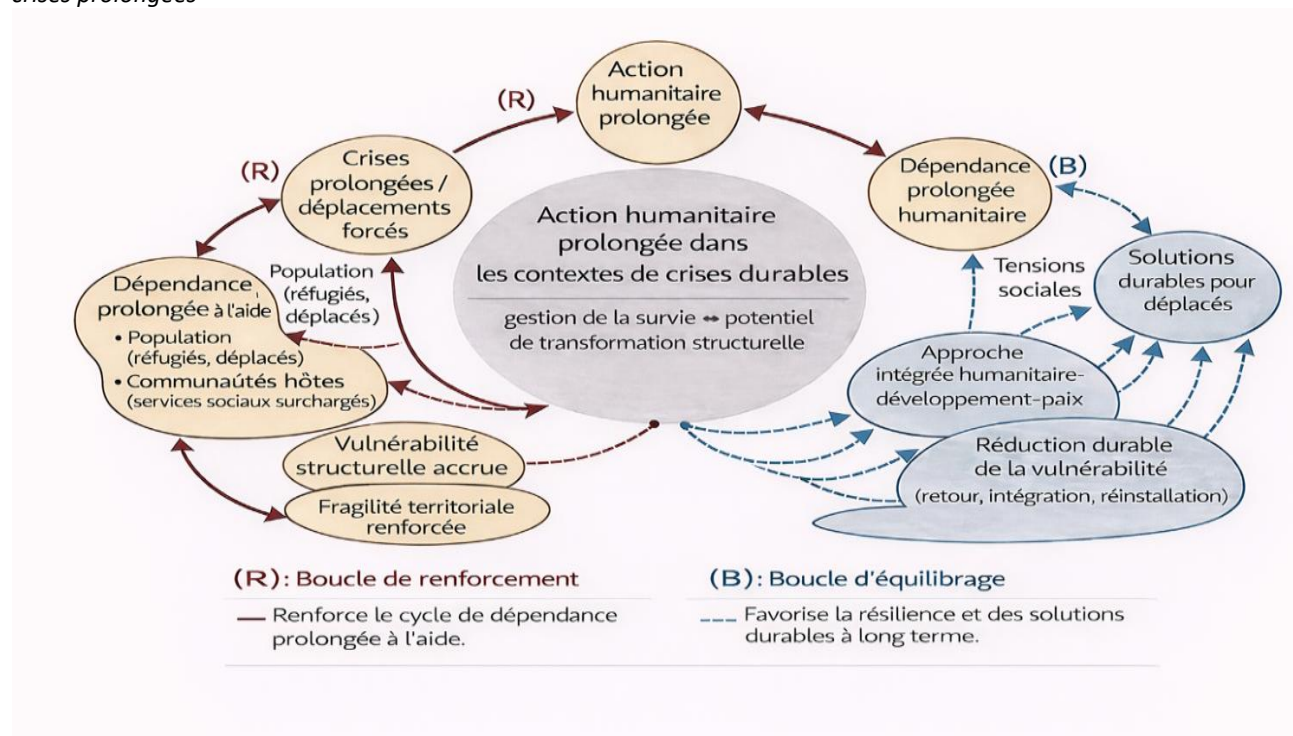
L'action humanitaire au Tchad reste largement organisée autour de la réponse aux besoins immédiats, notamment en matière de sécurité alimentaire, de santé, de nutrition, d'abris ainsi que d'accès à l'eau et à l'assainissement. Cette approche est pleinement justifiée dans des contextes de chocs aigus, en particulier dans l'est du pays avec l'afflux de réfugiés soudanais ou dans le bassin du Lac Tchad. Toutefois, lorsque les crises se prolongent et se superposent, cette logique révèle certaines limites et met en évidence la nécessité d'une articulation plus étroite avec les politiques de développement et de consolidation de la paix.

Dans ce contexte de crises prolongées que connaît le Tchad, une action principalement orientée vers le court terme peut difficilement s'attaquer aux déterminants structurels des vulnérabilités. Elle tend alors à s'inscrire dans une logique de gestion continue de situations d'urgence, sans toujours créer les conditions d'une sortie durable de crise pour les populations déplacées ni pour les territoires d'accueil. Cette dynamique peut générer des effets systémiques : dépendance prolongée à l'assistance, affaiblissement des incitations à l'investissement productif local et pression accrue sur les finances publiques et les services sociaux.

¹¹³ En 2025, selon les dernières données de OCHA, environ 29 % de la population vivant au Tchad, soit près de 4,5 millions de personnes, nécessitent une assistance humanitaire d'urgence. Cette vulnérabilité persistante s'inscrit dans un contexte de crise régionale marquée par la guerre au Soudan, les tensions intercommunautaires dans le Sud, les attaques récurrentes de groupes armés non étatiques au Lac et les chocs climatiques récurrents (inondations, sécheresses, invasion acridienne).

Les personnes déplacées internes et les réfugiés illustrent particulièrement ces dynamiques. En l'absence de perspectives suffisamment consolidées de solutions durables, ces populations demeurent souvent tributaires de l'assistance humanitaire pour l'accès à l'alimentation, à l'éducation et aux services de santé. Cette situation peut limiter l'autonomie économique, freiner l'accumulation de capital humain et productif et accroître l'exposition aux chocs futurs, contribuant ainsi à la persistance de besoins humanitaires importants. Les femmes, les enfants et les jeunes déplacés sont particulièrement exposés à ces risques, notamment en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la protection.

Graphique 15 : Boucles systémiques de dépendance humanitaire et leviers de transformation structurelle dans les contextes de crises prolongées



Source : Illustration fondée sur les discussions de pensée

Cette dynamique affecte également les communautés hôtes et les collectivités territoriales, confrontées à une pression accrue sur des services sociaux et des ressources déjà fragilisés. Lorsque le renforcement des capacités locales, l'investissement dans les services de base et les dispositifs institutionnels de gestion des risques ne progressent pas au même rythme que les besoins, ces déséquilibres peuvent accentuer les tensions sociales, fragiliser la cohésion territoriale et accroître la compétition pour l'accès aux ressources.

Sur le plan financier, la prépondérance des financements humanitaires, par nature souvent ciblés sur des réponses sectorielles spécifiques, peut renforcer la fragmentation des interventions et limiter la planification pluriannuelle intégrée. Bien que ces ressources soient indispensables, leur faible prévisibilité et leur alignement partiel sur les cadres budgétaires nationaux peuvent compliquer l'intégration des réponses d'urgence dans des stratégies de développement territorial cohérentes.

Dans ce contexte, les efforts engagés par les autorités nationales, avec l'appui des partenaires humanitaires et de développement, visant à promouvoir des approches plus intégrées

constituent une approche importante¹¹⁴. L'inscription des déplacements forcés dans une perspective de solutions durables, retour volontaire lorsque les conditions le permettent, intégration locale ou réinstallation, représente un levier structurant pour réduire les vulnérabilités chroniques et renforcer la résilience des territoires. L'évolution vers une approche territoriale intégrée humanitaire-développement-paix offre ainsi une opportunité stratégique majeure. En combinant inclusion socio-économique des populations déplacées, appui aux communautés hôtes, renforcement de la gouvernance locale et investissements dans les services de base, l'action humanitaire peut contribuer à valoriser le capital humain, soutenir les économies locales et améliorer durablement l'accès aux services essentiels. Une telle approche peut également réduire les coûts récurrents de gestion des crises en investissant davantage dans la prévention et la résilience.

L'enjeu central n'est donc pas de réduire l'action humanitaire, mais de renforcer son articulation avec les politiques publiques et les stratégies nationales, dans une perspective territorialisée, progressive et orientée vers la transformation structurelle. La capacité à aligner les interventions d'urgence sur des trajectoires de développement inclusif déterminera, à moyen terme, la possibilité de sortir de cycles récurrents de dépendance et de transformer les crises prolongées en opportunités de stabilisation durable.

3. Gouvernance et décentralisation

La gouvernance constitue un déterminant systémique central de la résilience nationale, dans la mesure où elle conditionne la manière dont les chocs sont anticipés, arbitrés, gérés et transformés en opportunités de développement. Les dynamiques liées au contrat social, à l'accès équitable à la justice, aux capacités institutionnelles des collectivités autonomes, ainsi qu'aux mécanismes de transparence et de redevabilité, influencent de manière transversale l'efficacité de l'action publique et la consolidation des acquis de développement.

Au cours de la période récente, le pays a enregistré plusieurs avancées institutionnelles significatives. Celles-ci incluent notamment la mise en œuvre de l'Accord de paix de Doha à travers les processus de désarmement, démobilisation et réintégration DDR¹¹⁵, la validation en 2025 du Plan d'action national relatif au Désengagement, à la Dissociation, à la Réintégration et à la Réconciliation (DDRR)¹¹⁶, ainsi que le retour à l'ordre constitutionnel en 2025. Des progrès ont également été observés en matière de participation politique, notamment concernant la représentation des femmes¹¹⁷ dans les institutions publiques.

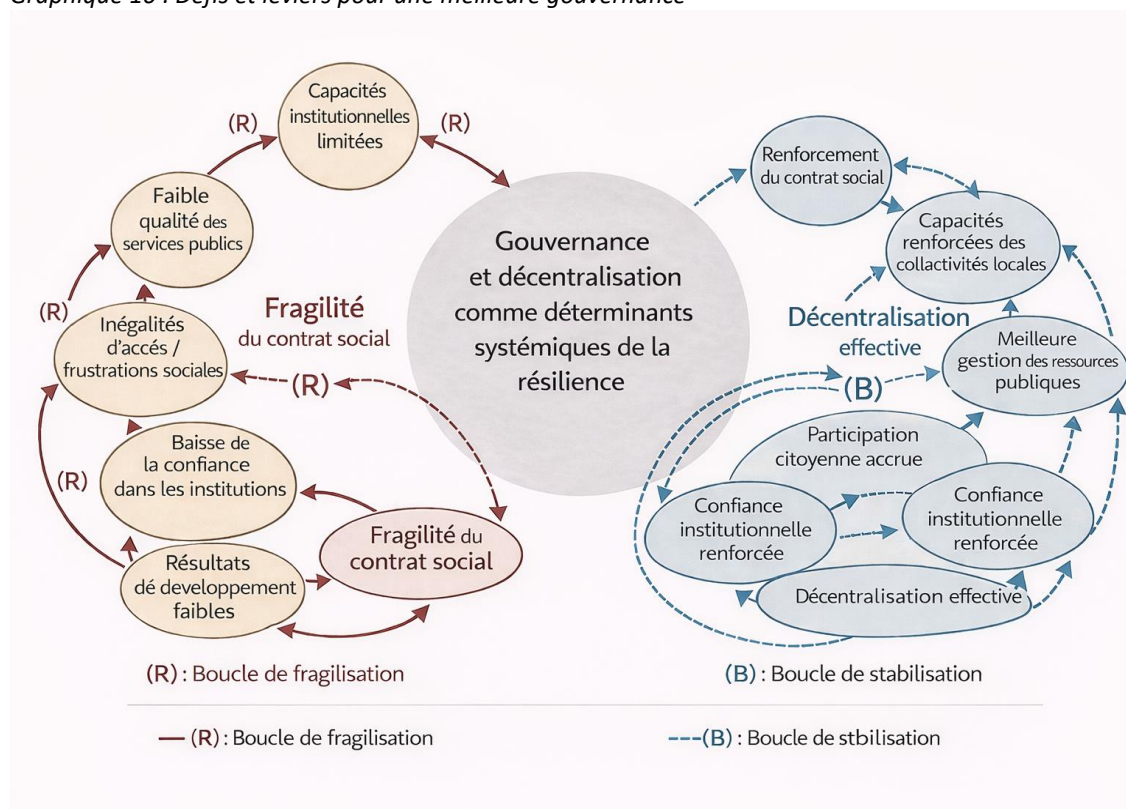
¹¹⁴ Le Gouvernement a élaboré un plan national de réponse intégrée pour la crise à l'est (2025-2027), visant non seulement à protéger et à assister les réfugiés et les retournés, mais aussi à soutenir le développement et la résilience des provinces les plus touchées. Ce plan repose sur cinq piliers stratégiques qui sont essentiels pour garantir l'efficacité et la complémentarité des interventions : (i) la protection et l'assistance des populations affectées ; (ii) le soutien au développement et au renforcement de la résilience ; (iii) l'engagement communautaire et la cohésion sociale ; (iv) la sécurisation des frontières et des provinces ; (v) la coordination et le suivi-évaluation. Il incarne les efforts continus du Gouvernement tchadien pour non seulement gérer les urgences humanitaires, mais aussi poser les bases d'une stabilité durable et d'un développement à long terme.

¹¹⁵ La feuille de route a été adoptée en 2025

¹¹⁶ La validation en 2025 du Plan d'action national sur le Désengagement, la Dissociation, la Réintégration et le Réconciliation (DDRR) des anciens associés à Boko Haram et l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest ouvre de nouvelles perspectives pour la stabilisation, la réconciliation, la promotion de la justice dans le Bassin du Lac Tchad.

¹¹⁷ Annexe G, Principaux indicateurs genre

Graphique 16 : Défis et leviers pour une meilleure gouvernance



Source : Illustration fondée sur les discussions de pensée systémique et de prospective

Ces évolutions traduisent une dynamique de stabilisation institutionnelle et d'ouverture politique progressive. Toutefois, plusieurs défis structurels persistent. La participation citoyenne demeure inégale selon les territoires, les catégories socio-économiques et le genre, tandis que l'espace civique évolue dans un contexte institutionnel encore fragile. Certaines réformes récentes, notamment la révision constitutionnelle d'octobre 2025 relative à la durée et au renouvellement du mandat présidentiel, ont suscité des débats au sein de la société. Dans un environnement marqué par des attentes sociales élevées, des pressions socio-économiques accrues et des marges budgétaires limitées, ces dynamiques peuvent influencer les perceptions de confiance entre les citoyens et les institutions.

Le renforcement du contrat social apparaît ainsi comme un enjeu central. Il conditionne l'adhésion aux réformes économiques, la mobilisation des ressources domestiques et la capacité à conduire des transformations structurelles dans un contexte de vulnérabilités multiples. Les inégalités territoriales d'accès aux services publics et aux opportunités économiques constituent, à cet égard, un facteur déterminant des perceptions de légitimité et d'équité.

Entre 2011 et 2021, le gouvernement a engagé une première phase de décentralisation. Cette expérience a permis d'établir des bases institutionnelles importantes, tout en mettant en évidence un décalage entre les cadres juridiques adoptés et leur mise en œuvre effective. L'insuffisance des ressources financières, humaines et techniques au niveau local, ainsi que la faiblesse des mécanismes de coordination interinstitutionnelle, ont limité l'impact attendu de cette réforme. Cette phase a néanmoins permis de tirer des enseignements importants sur les

conditions nécessaires à un transfert effectif de compétences et de responsabilités vers les collectivités autonomes.

La seconde phase de la décentralisation constitue, à cet égard, l'une des réformes institutionnelles les plus structurantes de la Ve République. Consacrée par la Constitution de 2023 et accompagnée d'une feuille de route adoptée en octobre 2025, elle traduit une volonté affirmée de renforcer la gouvernance territoriale et de rapprocher l'action publique des citoyens. Le modèle institutionnel proposé, fondé sur deux niveaux d'administration territoriale, provinces et communes, vise à permettre un transfert plus effectif des compétences et des ressources aux collectivités autonomes.

Cette réforme présente un potentiel significatif pour réduire les inégalités territoriales, améliorer la prestation des services publics et renforcer la cohésion nationale. Sa réussite dépendra toutefois de plusieurs conditions systémiques : l'allocation effective de ressources financières prévisibles, la prise en compte des communautés rurales, le renforcement progressif des capacités administratives et budgétaires locales, la clarification des responsabilités entre niveaux de gouvernance et l'établissement de mécanismes robustes de redevabilité.

Dans un pays marqué par des tensions politiques récurrentes et par des vulnérabilités multiples, la gouvernance locale peut constituer un espace stratégique de consolidation de la paix et de stabilisation. La traduction concrète des initiatives de dialogue inclusif dans les mécanismes de gestion locale, à travers un partage effectif des responsabilités, une gestion transparente et équitable des ressources et la participation des citoyens, y compris des femmes et des jeunes, peut contribuer à prévenir les conflits locaux et à renforcer la cohésion sociale.

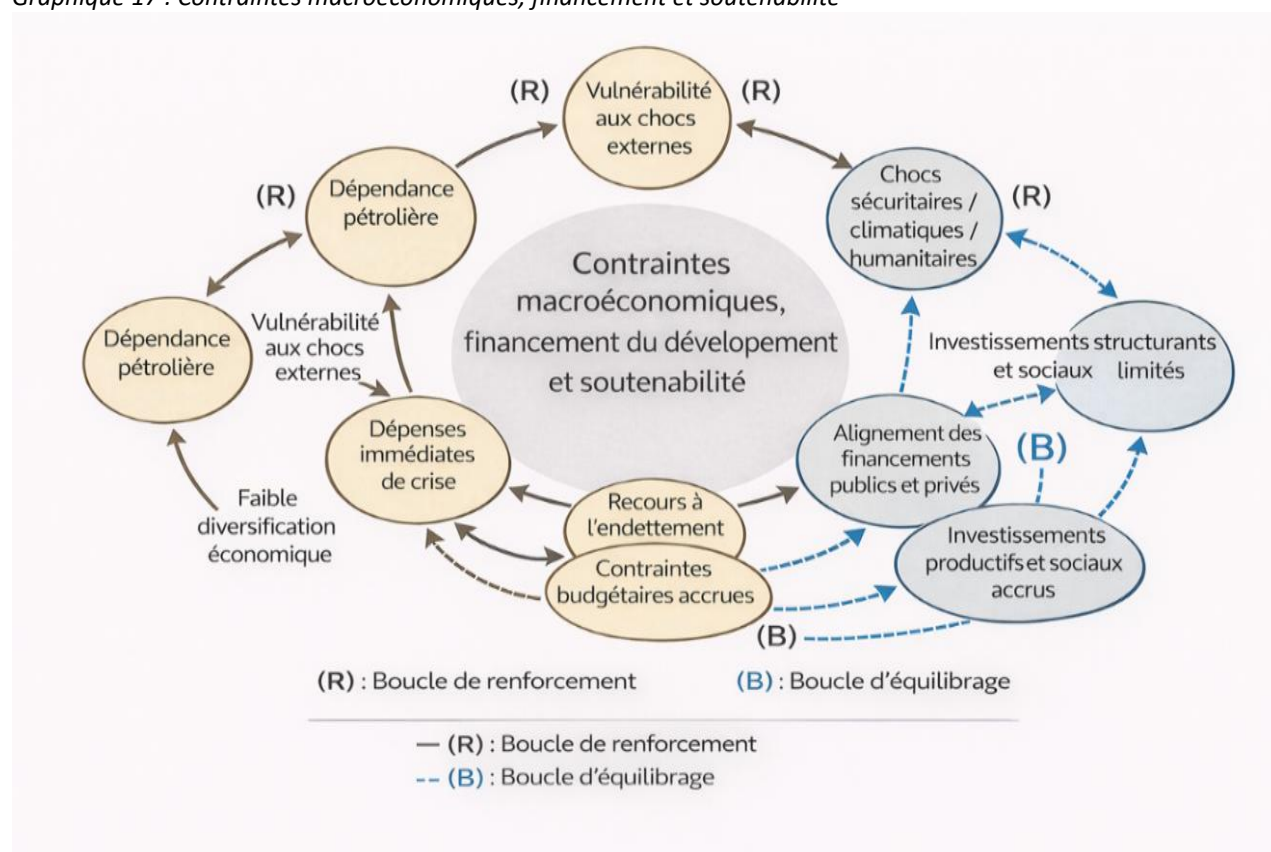
Sur le plan financier, la décentralisation pose également la question de l'alignement entre transferts budgétaires, capacités locales et priorités nationales de développement. Une fragmentation persistante entre ressources centrales, financements extrabudgétaires et interventions des partenaires peut limiter la cohérence territoriale des investissements publics. À l'inverse, une meilleure articulation entre planification nationale, budgets locaux et financements partenaires offre une opportunité de renforcer l'efficacité de la dépense publique et d'améliorer l'impact des politiques publiques.

Dans une perspective intégrée du CCA, la gouvernance ne peut être appréhendée comme un secteur isolé. Elle constitue un levier transversal qui conditionne la performance des politiques en matière de développement économique, de résilience climatique, d'inclusion sociale et de consolidation de la paix. Son renforcement ne représente pas uniquement une réforme institutionnelle, mais un facteur déterminant de transformation structurelle capable d'influencer durablement les trajectoires de développement du pays.

4. Contraintes macroéconomiques, fragmentation financière et soutenabilité

Les contraintes macroéconomiques et financières constituent un déterminant systémique majeur des trajectoires de développement du Tchad. La forte dépendance aux revenus pétroliers, la faible diversification économique et la prédominance du secteur informel accroissent l'exposition aux chocs externes, limitent la mobilisation de recettes domestiques stables et freinent la création d'emplois décents et productifs.

Graphique 17 : Contraintes macroéconomiques, financement et soutenabilité



Source : Illustration fondée sur les discussions de pensée systémique et de prospective

Malgré une croissance moyenne estimée à 3,8% entre 2021 et 2024, suivie d'un ralentissement à 3,3% en 2025 et d'une reprise projetée à 3,6% en 2026¹¹⁸, le rythme de croissance demeure insuffisant pour absorber la dynamique démographique et améliorer durablement le revenu par habitant, estimé à environ 961,6 USD¹¹⁹. Ces tendances illustrent les défis structurels auxquels l'économie tchadienne reste confrontée pour soutenir une transformation inclusive, réduire la pauvreté et générer des opportunités économiques à grande échelle, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Les pressions budgétaires élevées, liées notamment aux besoins sécuritaires¹²⁰ et humanitaires importants, réduisent l'espace fiscal disponible pour les investissements sociaux et productifs. Dans ce contexte, les arbitrages budgétaires à court terme peuvent limiter la capacité à soutenir des investissements structurants dans les secteurs de l'éducation, de la

¹¹⁸ FMI, Rapport sur les perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne (Oct. 2025)

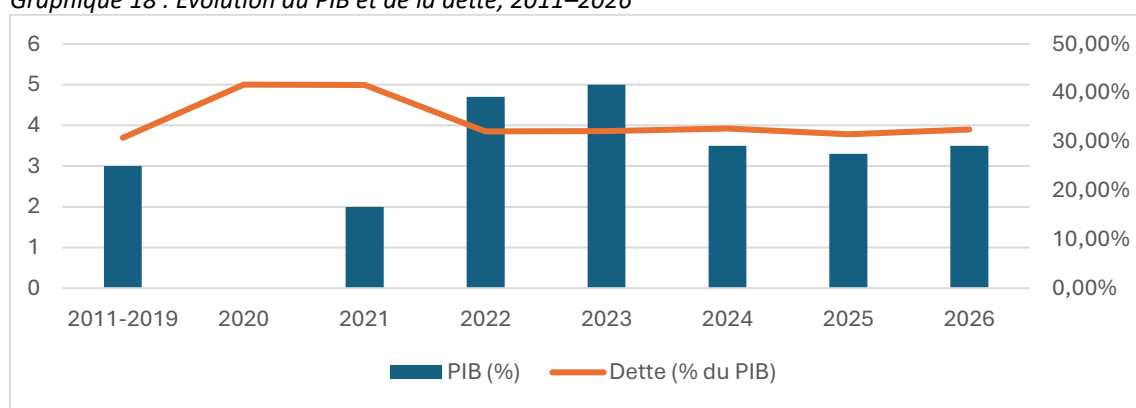
¹¹⁹ Banque Mondiale, [Tchad | Data](#)

¹²⁰ Dans la loi des finances 2026, les crédits alloués aux secteurs de la défense et de la sécurité concentrent une part significative du budget de l'Etat soit un peu plus de 20%, du budget global.

santé, des infrastructures sociales et de la protection sociale. Cette contrainte crée une boucle potentiellement auto-renforçante : une faible accumulation de capital humain et productif limite la croissance inclusive, ce qui restreint à son tour la mobilisation de recettes domestiques et la capacité d'investissement public.

Des progrès notables ont néanmoins été enregistrés en matière de gestion de la dette. A la suite de la restructuration de 2023 dans le cadre du Cadre commun du G20 et du remboursement de la dette envers Glencore, le ratio dette/PIB est passé de 41,7% en 2020 à environ 32,5% projetés en 2026. Malgré cette amélioration, le pays demeure classé à risque élevé de surendettement, ce qui continue de contraindre les marges de manœuvre budgétaires et d'exiger une gestion prudente des nouveaux engagements financiers (graphique 18).

Graphique 18 : Évolution du PIB et de la dette, 2011–2026



Source : FMI, *Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne*, octobre 2025

Dans ce contexte, la soutenabilité sociale du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international pour la période 2025-2028¹²¹ constitue un enjeu central. Si les différentes revues indiquent le respect global des principaux critères macroéconomiques, la capacité à traduire les ajustements budgétaires et structurels en améliorations tangibles des conditions de vie des populations demeure déterminante pour renforcer l'adhésion sociale aux réformes et consolider le contrat social. L'équilibre entre discipline macroéconomique, investissement social et protection des groupes les plus vulnérables constitue ainsi un défi stratégique.

Le financement du développement repose aujourd'hui sur une combinaison de ressources nationales limitées et fortement dépendantes du secteur extractif, d'aide publique au développement, de financements concessionnels et de financements humanitaires. Les flux demeurent marqués par une fragmentation persistante entre canaux budgétaires et extrabudgétaires, ainsi que par une forte variabilité liée aux cycles pétroliers et aux priorités internationales. Cette configuration limite la prévisibilité des ressources, complique la planification pluriannuelle et réduit la cohérence stratégique des investissements publics.

¹²¹ Le FMI et le Tchad ont signé un accord de Facilité Élargie de Crédit (FEC) couvrant la période 2025-2028 sur : (a) l'amélioration de la mobilisation des recettes domestiques ; (b) la réforme des subventions énergétiques ; (c) la discipline budgétaire et la gestion de la dette ; (d) la transparence dans les marchés publics et ; (d) la protection des dépenses sociales.

Or, les besoins d'investissement demeurent élevés pour soutenir la diversification économique, renforcer les services sociaux de base, développer les infrastructures productives et accélérer la transformation structurelle¹²². L'écart entre ces besoins et les ressources disponibles crée une tension structurelle entre gestion des urgences et investissements de long terme. Dans ce contexte, la prédominance de financements à court terme, notamment humanitaires, peut renforcer une logique de réponse réactive au détriment d'investissements transformationnels susceptibles de générer des effets multiplicateurs durables.

Ainsi, la mobilisation des ressources domestiques représente un enjeu central. L'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'administration fiscale et douanière, la formalisation progressive de l'économie et la lutte contre les flux financiers illicites constituent des dimensions clés pour renforcer l'autonomie budgétaire. Toutefois, ces réformes nécessitent un équilibre délicat afin de ne pas accentuer les vulnérabilités des ménages à faible revenu ou freiner la dynamique des petites entreprises.

Dans ce contexte, l'opérationnalisation effective CNFI offre une opportunité stratégique majeure. En permettant une meilleure articulation entre planification nationale, cadre budgétaire à moyen terme et mobilisation des financements publics et privés, nationaux et internationaux, le CNFI peut contribuer à améliorer l'alignement des ressources sur les priorités de *Tchad connexion 2030*. Il peut également favoriser une approche plus intégrée des financements concessionnels, climatiques et humanitaires, réduisant ainsi les risques de duplication et renforçant l'impact global des investissements.

Par ailleurs, le développement de mécanismes innovants de financement, notamment dans les domaines du climat, des infrastructures et du secteur privé, pourrait élargir l'éventail des ressources disponibles, sous réserve d'une gestion prudente des risques budgétaires et de soutenabilité. La capacité à attirer des investissements privés dépendra cependant de l'amélioration continue du climat des affaires, de la stabilité réglementaire et du renforcement des institutions économiques nationales.

Enfin, la relance de la croissance et la diversification économique, au cœur de *Tchad Connexion 2030*, constituent des leviers structurants pour réduire la vulnérabilité macroéconomique. Le développement des chaînes de valeur agricoles et pastorales, la valorisation responsable du potentiel minier, l'investissement dans les infrastructures fondatrices ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat peuvent contribuer à élargir la base productive et fiscale du pays. Toutefois, l'impact de ces réformes dépendra de leur capacité à générer des emplois inclusifs, à réduire les inégalités territoriales et à renforcer la résilience face aux chocs externes.

Ainsi, les contraintes macroéconomiques ne constituent pas uniquement des limites budgétaires ; elles structurent l'ensemble des choix de politique publique et influencent directement la capacité du pays à investir dans le capital humain, la cohésion sociale et la résilience climatique. Une gestion macroéconomique prudente, combinée à une stratégie de financement intégrée et inclusive, représente une condition déterminante pour transformer les vulnérabilités actuelles en trajectoires soutenables de développement à moyen et long termes.

¹²² Dans la loi des finances 2026, Les crédits alloués aux infrastructures, au désenclavement et à l'entretien routier concentrent une part significative du budget de l'Etat soit près de 18%, du budget global, Loi des finances 2026

Chapitre VI : Voies d'accélération pour une transition vers un futur durable et inclusif

1. Leviers transformationnels et voies d'accélération des ODD

Ce chapitre marque le passage d'un diagnostic des vulnérabilités structurelles à l'identification de transformations systémiques susceptibles d'infléchir durablement les trajectoires de développement du Tchad à l'horizon 2030 et au-delà. Il ne constitue pas une stratégie additionnelle, mais propose une lecture intégrée des leviers capables de générer des effets cumulatifs, inclusifs et résilients dans un contexte caractérisé par des chocs récurrents, des fragilités territoriales persistantes et des marges de manœuvre budgétaires contraintes.

L'analyse met en évidence que les contraintes du développement tchadien relèvent moins de déficits sectoriels isolés que d'interactions entre faiblesse du capital humain, exposition élevée aux chocs climatiques, sécuritaires et économiques, transformation productive limitée, fragmentation territoriale et capacités institutionnelles inégales. Dans ce contexte, quatre leviers transformationnels apparaissent déterminants.

La gouvernance inclusive et la décentralisation constituent le levier structurant qui conditionne l'efficacité des autres leviers. Le développement du capital humain et la transformation économique agissent comme moteurs directs de réduction des vulnérabilités et de création d'opportunités. L'approche territoriale intégrée fondée sur le Nexus humanitaire-développement-paix constitue quant à elle le mécanisme opérationnel permettant d'ancrer ces transformations dans les territoires les plus exposés aux fragilités.

Gouvernance inclusive et décentralisation : levier structurant

Le renforcement de la gouvernance publique et la mise en œuvre effective de la décentralisation apparaissent comme des conditions essentielles pour soutenir des trajectoires de développement plus inclusives, résilientes et territorialisées. La capacité de l'Etat à assurer la sécurité, à planifier et mettre en œuvre les politiques publiques, à coordonner les investissements et à garantir la redevabilité influence directement l'efficacité des interventions publiques, la confiance institutionnelle et la cohésion sociale.

Dans un contexte marqué par des attentes sociales élevées, des tensions sécuritaires persistantes et des ressources contraintes, le renforcement des capacités institutionnelles, de la gouvernance territoriale et des mécanismes de participation citoyenne constitue un facteur transversal de stabilisation et de performance publique.

L'alignement stratégique des financements à travers un CNFI peut également contribuer à améliorer la cohérence entre ressources publiques, financements concessionnels, investissements privés et financements climatiques ou humanitaires, tout en réduisant la fragmentation des interventions et les inégalités territoriales d'investissement.

Capital humain universel et productif : moteur de résilience et d'inclusion : Le développement d'un capital humain productif constitue un moteur essentiel de résilience, de réduction de la pauvreté et de transformation économique. L'enjeu dépasse l'extension de l'accès aux services sociaux pour inclure leur qualité, leur équité territoriale et leur articulation avec les dynamiques économiques et démographiques.

Dans un contexte de croissance démographique rapide, la capacité à transformer le dividende démographique en levier de productivité et de cohésion sociale dépend directement des investissements dans l'éducation, la santé, la nutrition, la protection sociale et les compétences professionnelles. Le renforcement du capital humain contribue également à la résilience des ménages face aux chocs, à l'amélioration de la productivité et à l'élargissement progressif de la base économique formelle.

Transformation économique et diversification : moteur de réduction des vulnérabilités : La transformation structurelle de l'économie constitue un levier central de réduction des vulnérabilités structurelles. Elle implique le développement progressif des chaînes de valeur locales, l'amélioration du climat des affaires, le soutien à l'entrepreneuriat, l'intégration des territoires périphériques et le renforcement des infrastructures économiques.

L'objectif n'est pas uniquement d'accroître les investissements, mais de transformer qualitativement la structure de la croissance afin de réduire la dépendance aux rentes extractives, de créer des emplois décents et de renforcer la résilience macroéconomique face aux chocs externes. Une diversification économique plus inclusive peut également contribuer à réduire les déséquilibres territoriaux, à renforcer la cohésion sociale et à limiter les facteurs socio-économiques associés aux fragilités locales.

Approche territoriale intégrée fondée sur le Nexus HDP : mécanisme d'intégration systémique : L'approche territoriale intégrée fondée sur le Nexus humanitaire-développement-paix constitue le principal mécanisme d'articulation opérationnelle des leviers transformationnels dans les territoires les plus fragiles. Elle vise à dépasser les approches fragmentées en reliant réponse humanitaire, résilience, gouvernance locale, cohésion sociale, stabilisation institutionnelle, et développement économique territorial.

Dans les zones affectées par des crises prolongées, notamment dans le bassin du Lac Tchad et les régions frontalières, cette approche permet d'inscrire les interventions d'urgence dans une perspective de solutions durables, en soutenant simultanément la restauration des services essentiels, les moyens de subsistance, la prévention des conflits et le renforcement des capacités locales.

Tableau 1 : Alignement des Leviers transformationnels sur les ODD et Tchad connexion 2030

Leviers transformationnels	ODD principalement concernés	Programmes du PND ¹²³	Axes stratégiques du PND	Type de levier systémique
Gouvernance inclusive et décentralisation effective (levier structurant central)	ODD 16, 17	Programmes 12, 13, 14, 15	Environnement des affaires	Capacité d'exécution, cohérence territoriale, redevabilité
Capital humain universel et productif (moteur de résilience et d'inclusion)	ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6	Programmes 1, 2, 5, 6, 15, 17	Besoins sociaux de base	Productivité, équité, stabilisation sociale
Transformation économique et diversification (moteur de	ODD 2, 7, 8, 9, 10, 11	Programmes 3, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 17	Infrastructures fondatrices ; Développement économique et	Diversification, emplois décents, soutenabilité macroéconomique

¹²³ Annexe O, structure de Tchad Connexion 2030.

Leviers transformationnels	ODD principalement concernés	Programmes du PND ¹²³	Axes stratégiques du PND	Type de levier systémique
réduction des vulnérabilités)			industriel ; Environnement des affaires	
Approche territoriale intégrée-Nexus HDP (mécanisme d'intégration systémique)	ODD 1, 2, 8, 10, 11, 13, 16, 17	Programmes 14, 15, 16, 17	4 programmes transversaux ¹²⁴	Stabilisation, résilience, cohésion, soutenabilité territoriale

2. Les six voies d'accélération

Le présent CCA mobilise les six transitions comme cadre stratégique commun d'accélération des ODD. Ces transitions permettent d'opérationnaliser, à un niveau stratégique, ces leviers, en identifiant les domaines où une action coordonnée et intégrée est susceptible de produire des effets d'accélération, cumulatifs et durables. Ils agissent comme des interfaces entre la gestion des crises à court terme et la transformation structurelle à moyen et long terme, en reliant investissements, réformes institutionnelles et changements de comportements aux déterminants profonds des vulnérabilités mises en évidence dans le CCA.

Les Systèmes alimentaires et résilience rurale représente un point d'entrée stratégique pour réduire les vulnérabilités locales et renforcer la stabilité territoriale. Elle suppose une gouvernance foncière inclusive, une gestion concertée des ressources naturelles, un accès accru à l'énergie et aux infrastructures rurales ainsi que des mécanismes de prévention des conflits. En améliorant la productivité agricole et pastorale et en sécurisant les moyens de subsistance, cette transition contribue simultanément à la sécurité alimentaire, à la cohésion sociale et à la réduction des tensions liées aux ressources.

L'Éducation de qualité et le développement des compétences constitue un levier transversal de transformation. Son impact dépend de son alignement avec les besoins du marché du travail et les priorités de diversification économique. La réduction des inégalités d'accès, notamment pour les filles et les jeunes des zones rurales, est essentielle pour assurer un impact transformationnel durable. L'articulation entre éducation formelle, formation professionnelle et insertion économique détermine la capacité à convertir les acquis éducatifs en productivité effective.

L'Accès à l'énergie et connectivité numérique agissent comme un catalyseur des autres transformations. L'énergie durable soutient la productivité agricole et l'industrialisation locale, tandis que la connectivité numérique facilite la modernisation des services publics, l'accès à l'information et le développement de nouvelles opportunités économiques. En réduisant les disparités territoriales, ces investissements amplifient les effets des leviers transformationnels.

Le Changement climatique, lutte contre la pollution et préservation de la biodiversité constituent un impératif de sécurité humaine et de stabilité à long terme. L'intégration de l'adaptation climatique dans la planification nationale et territoriale et la gestion durable des ressources naturelles permet de limiter les boucles négatives entre dégradation

¹²⁴ Ibid.

environnementale, insécurité alimentaire et instabilité sociale. Elle contribue également à la soutenabilité des moyens de subsistance et à la résilience des communautés vulnérables.

L'Emploi et la protection sociale et l'inclusion économique visent à transformer la dynamique démographique en opportunité de développement. Des systèmes de protection sociale adaptatifs et sensibles aux chocs renforcent la capacité des ménages à faire face aux crises, tandis que des politiques actives d'insertion et de soutien à l'entrepreneuriat favorisent la création d'emplois décents. Cette transition soutient directement la diversification économique et la cohésion sociale.

La Gouvernance inclusive, les institutions efficaces et la transformation des normes sociales est transversale et habilitante. Elle conditionne la durabilité des autres transitions en renforçant la transparence, la participation citoyenne et l'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie économique et publique. La transformation progressive des normes sociales limitant l'égalité des chances constitue un facteur déterminant d'inclusion et de performance collective.

3. Conditions de mise en œuvre, séquençage et implications programmatiques

L'impact transformationnel des voies d'accélération dépendra moins de la multiplication des interventions que de leur séquençage, de leur articulation territoriale et de leur capacité à intégrer simultanément stabilisation, résilience et développement de long terme.

A court terme (3-5 ans), les priorités concerneront principalement le renforcement des fonctions essentielles de l'Etat, l'accès aux services sociaux de base, la stabilisation des territoires fragiles et le soutien aux moyens de subsistance dans les zones exposées aux crises sécuritaires, climatiques et humanitaires. Dans cette phase, l'approche Nexus HDP constituera le principal mécanisme opérationnel permettant d'articuler assistance humanitaire, cohésion sociale et résilience communautaire.

A moyen terme, les perspectives d'accélération dépendront de la capacité à renforcer progressivement la gouvernance territoriale, les capacités des collectivités locales, la qualité de la dépense publique et l'alignement des financements publics, privés et concessionnels autour de priorités territorialisées.

A plus long terme, la soutenabilité des trajectoires reposera sur la consolidation des capacités institutionnelles, la diversification productive, le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques et la réduction progressive de la dépendance aux mécanismes récurrents de gestion de crise.

La mise en œuvre de ces transitions nécessitera plusieurs conditions habilitantes : stabilité relative des équilibres politico-sécuritaires, prévisibilité des financements, coordination intersectorielle renforcée, disponibilité de données territorialisées et capacités accrues d'anticipation des risques climatiques, sécuritaires et économiques.

Dans le contexte tchadien, les interventions de développement, humanitaires ou de stabilisation interagissent directement avec des équilibres politiques, sociaux et territoriaux sensibles. La sensibilité aux conflits doit ainsi être considérée comme un principe transversal de programmation.

Les interventions dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la gestion foncière, des infrastructures rurales ou de la résilience climatique devront intégrer les dynamiques locales de pouvoir, les mécanismes d'accès aux ressources naturelles et les tensions agro-pastorales afin d'éviter de renforcer involontairement des déséquilibres existants ou des perceptions d'exclusion.

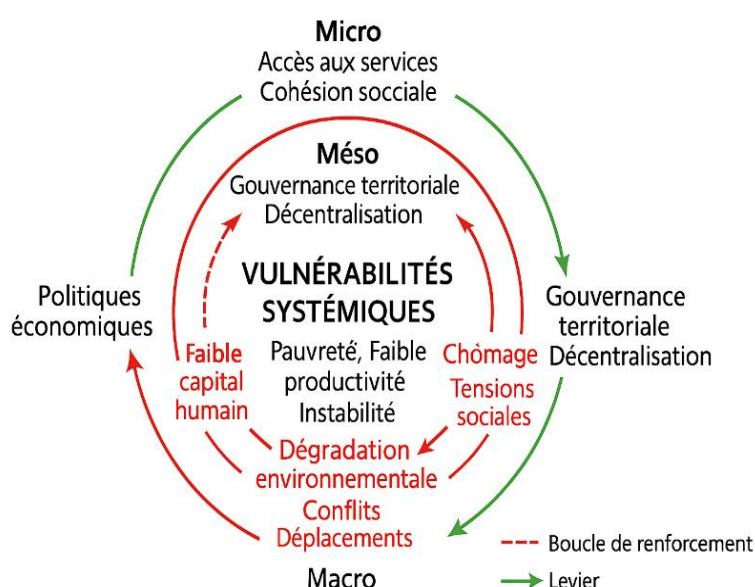
Dans plusieurs territoires où la présence administrative demeure limitée, les interventions devront également tenir compte des systèmes hybrides de gouvernance associant autorités administratives, autorités traditionnelles, acteurs communautaires et dispositifs sécuritaires locaux. Une attention particulière devra être accordée aux perceptions d'équité dans la répartition territoriale des investissements et des services publics.

Enfin, la forte interdépendance entre dynamiques nationales et régionales souligne l'importance d'approches territoriales et transfrontalières coordonnées, notamment dans les zones affectées par les déplacements forcés, les conflits agro-pastoraux et les circulations transfrontalières liées aux économies informelles ou aux groupes armés.

Dans cette perspective, la flexibilité programmatique, le renforcement des capacités nationales et territoriales, l'utilisation accrue de données territorialisées et le recours à la prospective stratégique apparaissent essentiels pour soutenir des trajectoires de résilience et limiter les risques de fragilisation différenciée.

Chapitre VII : Trajectoires prospectives de développement du Tchad (2030-2063)

Graphique 19 : Dynamiques systémiques et incertitudes structurantes des trajectoires de développement à l'horizon 2030-2063



Ce chapitre mobilise la prospective comme outil stratégique d'aide à la décision, visant à éclairer les choix de politiques publiques, d'investissements et le positionnement du SNU dans un contexte d'incertitude élevée et de chocs systémiques récurrents.

Il ne s'agit ni d'une projection normative, ni d'un exercice de planification, mais d'une lecture analytique des conditions dans lesquelles les vulnérabilités structurelles identifiées dans le CCA peuvent être reproduites ou transformées à l'horizon 2030 et au-delà, jusqu'en 2063.

Source : Illustration fondée sur les discussions de pensée systémique et de prospective

Cette lecture prospective s'appuie directement sur les dynamiques causales identifiées dans les chapitres précédents (graphique 19). Elle met en évidence que l'évolution des trajectoires dépend moins de la survenue des chocs que de la capacité à activer des leviers transformationnels notamment la gouvernance et la décentralisation, le capital humain, la diversification de l'économie et l'ATI-Nexus HDP. Elle établit ainsi un lien explicite entre les choix de court et moyen terme associés à *Tchad Connexion 2030* et au futur UNSDCF 2027-2030, et une ambition de transformation structurelle de long terme alignée sur l'Agenda 2063.

Incertitudes structurantes

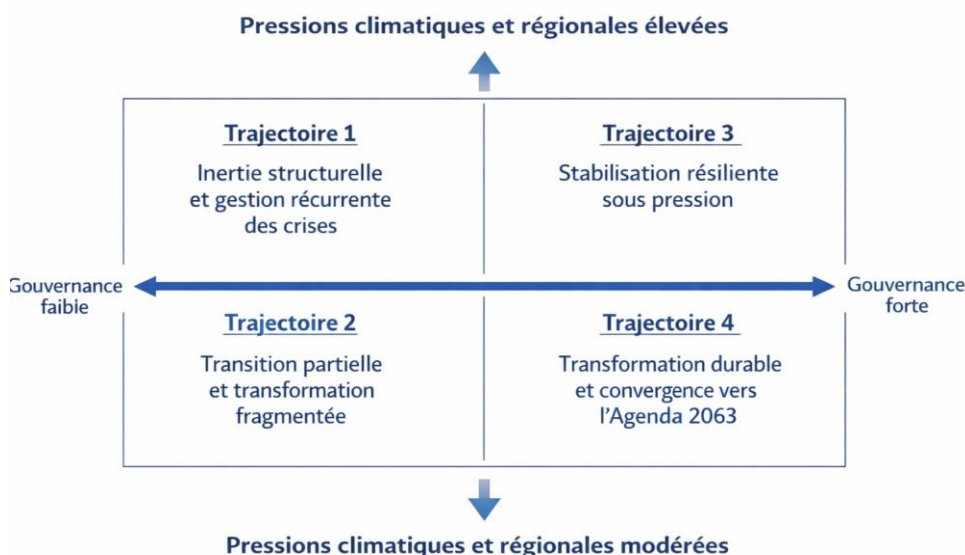
Deux incertitudes à fort effet systémique apparaissent déterminantes :

- **La qualité de la gouvernance**, entendue comme la capacité des institutions nationales et territoriales à assurer redevabilité, participation citoyenne, gestion équitable des ressources, gestion de conflits, sécurité et mise en œuvre effective des politiques publiques, dans un environnement régional sous pression ;
- **L'intensité des pressions climatiques et environnementales**, agissant comme un multiplicateur de vulnérabilités, affectant directement les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, les équilibres territoriaux et la stabilité sociale.

Ces incertitudes s'inscrivent dans un contexte de marges budgétaires contraintes, ce qui renforce l'importance de la gouvernance territoriale, de la décentralisation et de l'alignement stratégique des financements. La persistance de crises humanitaires prolongées et de déplacements forcés constitue un facteur transversal majeur. Selon qu'elle reste cantonnée à une gestion d'urgence ou qu'elle s'inscrive dans une logique de solutions durables intégrées au Nexus humanitaire-développement-paix, elle peut soit renforcer des trajectoires de dépendance, soit contribuer à une inflexion positive.

A ces dynamiques s'ajoute des signaux émergents, pressions humanitaires prolongées, déplacements de longue durée, dégradation environnementale localisée, tensions autour des ressources et érosion progressive des moyens de subsistance, n'indiquent pas nécessairement des ruptures immédiates, mais suggèrent des risques d'enfermement dans des trajectoires d'instabilité en l'absence d'ajustements stratégiques.

Trajectoires plausibles à l'horizon 2030 et au-delà



Trajectoires plausibles à l'horizon 2030 et au-delà

Ces trajectoires s'inscrivent dans un environnement régional en recomposition marqué par l'évolution des alliances sécuritaires au Sahel, la fragmentation de certains cadres régionaux de coopération et la diversification des partenariats géopolitiques et économiques. Ces dynamiques influencent les marges de manœuvre du Tchad en matière de sécurité, de financement du développement et de coopération régionale.

Trajectoire 1 : Inertie structurelle et gestion récurrente des crises

Les vulnérabilités persistent et se renforcent mutuellement. Les réponses demeurent largement réactives et fragmentées. Les progrès vers les ODD restent limités et fragiles, avec un risque accru de dépendance humanitaire prolongée et de déséquilibres territoriaux.

Dans cette trajectoire, les capacités institutionnelles demeurent insuffisantes pour répondre simultanément aux pressions sécuritaires, climatiques et socio-économiques. Les réformes structurelles avancent lentement dans un contexte de contraintes budgétaires persistantes, tandis que les tensions liées à l'accès aux ressources, aux déplacements forcés et aux inégalités territoriales continuent d'alimenter des fragilités localisées. Les équilibres politico-sécuritaires demeurent fortement dépendants d'une gestion centralisée de la stabilité, limitant les progrès en matière de gouvernance territoriale et de transformation économique inclusive.

Dans cette configuration, les mécanismes de gestion sécuritaire et les arbitrages de court terme continueraient de primer sur certaines réformes structurelles, notamment en matière de gouvernance territoriale, de décentralisation et de redistribution des ressources publiques.

Sur un horizon de trois à cinq ans, cette dynamique pourrait se traduire par le maintien d'une forte pression humanitaire, une dépendance prolongée aux mécanismes de gestion de crise et une capacité limitée à financer durablement les investissements productifs et sociaux nécessaires à la réduction des vulnérabilités structurelles.

Trajectoire 2 : Transition partielle

Des progrès sectoriels ou territoriaux sont observés, mais insuffisamment coordonnés pour produire une transformation structurelle à l'échelle nationale. La réponse aux crises demeure largement centrée sur l'urgence, avec une intégration limitée de solutions durables.

Dans cette configuration, certaines avancées institutionnelles, économiques ou territoriales permettent une amélioration progressive de la résilience dans plusieurs secteurs, sans toutefois réduire durablement les vulnérabilités structurelles. Les équilibres politico-sécuritaires continuent de jouer un rôle central dans la stabilité nationale, tandis que les réformes liées à la gouvernance territoriale, à la diversification économique et à la participation citoyenne progressent de manière graduelle et inégale.

Dans plusieurs zones périphériques et frontalières, la persistance d'économies informelles et transfrontalières liées à la contrebande, à l'exploitation artisanale des ressources ou aux circuits économiques de crise pourrait continuer d'influencer les équilibres locaux et limiter certaines dynamiques de formalisation économique et institutionnelle. La stabilité continuerait alors de reposer principalement sur la gestion des équilibres politico-sécuritaires et territoriaux, avec des avancées graduelles mais inégales des réformes de gouvernance et de décentralisation.

Dans certaines régions périphériques, la combinaison entre fragilités institutionnelles, économies de crise et faible présence administrative pourrait favoriser le renforcement d'acteurs armés, de réseaux criminels ou de systèmes hybrides de gouvernance locale.

A moyen terme, cette trajectoire pourrait permettre une stabilisation relative et une amélioration progressive de certains indicateurs sociaux et économiques, tout en maintenant des écarts importants entre territoires et groupes sociaux. Les risques de tensions localisées, de pressions humanitaires récurrentes et de dépendance partielle à l'assistance demeurent présents, notamment dans les zones périphériques et frontalières.

Trajectoire 3 : Stabilisation résiliente

Un renforcement progressif des capacités institutionnelles et de la gouvernance territoriale améliore la gestion des chocs et produit des effets cumulatifs sur le capital humain et la résilience climatique. Les contraintes structurelles majeures demeurent toutefois partiellement présentes, limitant l'ampleur de la transformation.

Cette trajectoire repose sur une amélioration progressive de la gouvernance publique, de la cohésion sociale et de l'articulation entre action humanitaire, consolidation de la paix et développement territorial. Une plus grande prévisibilité institutionnelle et une meilleure coordination des investissements favorisent le renforcement des services sociaux, des capacités locales de gestion de conflits et des mécanismes de résilience communautaire.

Cette dynamique pourrait être renforcée par une meilleure articulation entre action humanitaire, cohésion sociale et développement territorial, notamment dans les zones

affectées par les déplacements prolongés, les tensions autour des ressources naturelles et les vulnérabilités climatiques.

A un horizon de trois à cinq ans, cette dynamique pourrait contribuer à renforcer la confiance institutionnelle, à réduire progressivement certaines vulnérabilités territoriales et à créer des conditions plus favorables aux investissements productifs et au développement local, tout en restant exposée aux effets des crises régionales et climatiques.

Projection souhaitée : Croissance inclusive et transformation durable

Cette trajectoire repose sur une activation coordonnée et territorialisée des leviers transformationnels du CCA. Elle suppose une gouvernance inclusive renforcée, une décentralisation effective, des investissements soutenus dans le capital humain et l'intégration de l'approche ATI-Nexus HDP dans les politiques publiques.

Elle supposerait également une amélioration progressive des relations entre institutions centrales, collectivités territoriales, autorités locales et acteurs communautaires, ainsi qu'un renforcement des capacités de gestion de conflits et de gestion inclusive des ressources naturelles dans les territoires les plus fragiles.

L'action humanitaire y est progressivement repositionnée comme point d'entrée vers des solutions durables favorisant l'inclusion socio-économique des populations déplacées, le renforcement de la cohésion sociale et le développement territorial. Cette trajectoire impliquerait également une réduction progressive de la dépendance aux mécanismes récurrents de gestion de crise grâce à des investissements plus soutenus dans les services sociaux, les économies locales, la résilience climatique et l'emploi des jeunes.

A moyen terme, cette trajectoire supposerait également une meilleure articulation entre dépenses de stabilisation, investissements sociaux et financements de développement à long terme, afin de soutenir une transition progressive vers une croissance plus inclusive, résiliente et créatrice d'emplois.

Ces trajectoires ne doivent pas être interprétées comme des scénarios figés, mais comme des configurations évolutives susceptibles de se combiner selon l'évolution des dynamiques politiques, sécuritaires, économiques et climatiques au cours des prochaines années.

La prospective est conçue comme un outil évolutif, appelé à être actualisé à partir d'un noyau restreint d'indicateurs sentinelles permettant de détecter précocement une inflexion positive ou, à l'inverse, un risque d'enfermement dans une trajectoire d'inertie.

Ces indicateurs incluent notamment :

- le taux d'achèvement de l'éducation fondamentale et la qualité de l'enseignement ;
- la prévalence de la malnutrition chronique ;
- la part de l'emploi formel non agricole ;
- l'exécution effective des transferts budgétaires vers les collectivités territoriales ;
- la proportion de personnes déplacées accédant à des solutions durables ;
- l'évolution des surfaces agricoles sécurisées ou irriguées ;
- l'ampleur annuelle des populations affectées par des chocs climatiques majeurs ;
- la part des financements publics et partenaires alignés sur des priorités territorialisées intégrées
- le niveau de cohésion sociale et de confiance envers les institutions ;
- la capacité des mécanismes à prévenir et gérer les conflits ;

- le niveau de participation et d'inclusion des différents acteurs dans les processus décisionnels et les institutions à différents niveaux, y compris des femmes et des jeunes.

Le suivi régulier de ces indicateurs, davantage que l'accumulation d'indicateurs sectoriels, permettra d'apprécier si les dynamiques évoluent vers une stabilisation résiliente ou vers une reproduction des vulnérabilités. Il renforce ainsi la fonction du CCA comme cadre analytique dynamique au service d'un dialogue stratégique continu et de l'anticipation des choix structurants.

Orientations structurantes pour le futur UNSDCF 2024-2027

Un impact transformationnel ne pourra résulter d'une juxtaposition d'interventions sectorielles. La robustesse du Cadre de Coopération dépendra de sa capacité à cibler un nombre limité de leviers structurants communs à l'ensemble des trajectoires.

Aussi, le CCA appelle à :

1. Un ciblage territorial différencié fondé sur des cartographies de vulnérabilité ;
2. La priorisation des leviers systémiques ;
3. Un séquençage réaliste des réformes, tenant compte des contraintes macro-budgétaires et institutionnelles.

Chapitre VIII : Risques multidimensionnels pour les progrès vers les ODD

Ce chapitre analyse les risques multidimensionnels susceptibles d'infléchir, de retarder ou de verrouiller les trajectoires de développement du Tchad, telles qu'identifiées dans les chapitres précédents. Il n'introduit pas de nouvelles vulnérabilités, mais examine comment des fragilités structurelles existantes peuvent se transformer en crises prolongées ou en blocages systémiques lorsque les capacités institutionnelles, territoriales et financières sont fortement contraintes et peinent à absorber des chocs répétés.

Au Tchad, l'enjeu central ne réside pas dans la survenue des chocs en tant que tels, mais dans leur capacité à neutraliser les effets attendus des leviers transformationnels. Les risques sont ainsi analysés comme des facteurs de bascule susceptibles soit de renforcer des trajectoires de vulnérabilité, soit d'en accélérer la transformation lorsque des réponses systémiques sont mises en œuvre (annexe D, registre des risques).

Risques politiques et institutionnels : ralentissement des effets de transformation. Les risques liés à la gouvernance et aux institutions constituent un déterminant transversal des trajectoires nationales. Au-delà des épisodes de tension politique visibles, ces risques se manifestent principalement par des décalages persistants entre les ambitions des politiques publiques et leur mise en œuvre effective. Une gouvernance territoriale hétérogène, des mécanismes de redevabilité limités et des capacités d'exécution sous contrainte peuvent retarder, fragmenter ou diluer les effets des réformes et des investissements, en particulier dans les zones rurales, frontalières ou affectées par les déplacements forcés. Ces décalages peuvent affaiblir la confiance dans l'action publique, réduire l'adhésion aux réformes et limiter la mobilisation des ressources domestiques, affectant la soutenabilité des trajectoires de transformation à moyen terme.

Risques climatiques et environnementaux : érosion des gains fragiles. Les risques climatiques et environnementaux figurent parmi les facteurs les plus structurants des trajectoires de développement au Tchad. Leur impact ne réside pas uniquement dans la fréquence accrue des chocs (sécheresses, inondations, variabilité climatique), mais dans leur capacité à éroder rapidement des gains sociaux et économiques encore fragiles. En l'absence de mécanismes robustes de résilience territoriale, de protection sociale sensible aux chocs et de gestion durable des ressources naturelles, ces aléas agissent comme des multiplicateurs de vulnérabilités, compromettant la durabilité des investissements dans les services sociaux et la transformation économique

Risques humanitaires et régionaux : enfermement dans des dynamiques d'urgence prolongée. Les crises humanitaires prolongées, notamment dans l'Est et dans le bassin du Lac Tchad, constituent un risque systémique lorsque l'action humanitaire demeure insuffisamment articulée aux dynamiques de développement et de paix. Les migrations et les déplacements forcés de longue durée modifient durablement les équilibres territoriaux. Lorsque les réponses restent principalement orientées vers l'urgence, les territoires concernés peuvent rester inscrits dans des cycles de gestion de crise récurrents, limitant l'investissement productif de long terme et l'intégration socio-économique des populations déplacées. Cette dynamique

fragilise les communautés hôtes et peut renforcer des dépendances structurelles, réduisant la capacité des territoires à devenir des espaces de stabilisation et de transformation.

Risque de faible mobilisation des ressources domestiques : vulnérabilité budgétaire et dépendance externe. La faible mobilisation des ressources domestiques constitue un risque structurel pour la soutenabilité des trajectoires de développement. Elle limite la capacité à financer de manière autonome et prévisible les investissements sociaux, économiques et territoriaux, et accroît l'exposition aux fluctuations des financements externes et des recettes volatiles. Ce risque se traduit par une instabilité programmatique, réduisant la capacité à planifier à moyen et long terme, à investir dans la prévention et à renforcer la résilience. Il peut également limiter l'alignement stratégique des partenariats et la consolidation des systèmes nationaux, freinant la transformation des appuis externes en leviers durables de développement et de paix.

Risque lié à la Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PSEA) : verrouillage de la confiance et de l'accès aux services. Le risque lié à la Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PSEA), documenté par l'indice SEARO 2025 et la Stratégie inter-agences PSEA 2024–2028¹²⁵, constitue un risque transversal de verrouillage des trajectoires de développement. Dans des contextes marqués par la pauvreté multidimensionnelle, les déplacements forcés et la dépendance à l'assistance, les asymétries de pouvoir peuvent accroître l'exposition des femmes, des filles et des enfants aux abus. Lorsque les mécanismes de prévention, de plainte et de réparation sont insuffisamment accessibles ou connus, la confiance dans les services peut être affectée, réduisant le recours aux dispositifs sociaux et humanitaires. Au-delà de ses impacts individuels, ce risque peut compromettre l'efficacité des interventions, fragiliser la confiance des communautés et affecter la crédibilité des institutions et des partenaires. Le renforcement des mécanismes PSEA constitue ainsi une condition essentielle pour préserver l'intégrité des interventions, la protection des populations et la durabilité des résultats.

¹²⁵ SEARO : <https://interagencystandingcommittee.org/psea-searo-index>

STRATEGIE INTER-AGENCES PSEA UNCT/HCT 2024-2028 : https://reliefweb.int/report/chad/tchad-protection-contre-lexploitation-et-les-abus-sexuels-eas-et-le-harcelement-sexuel-hs-au-tchad-strategie-inter-organisations-psea-2024-2028?_gl=1*1fsdbk5*_ga*MTE1NjY5NDU5Ni4xNzMyNTM1NTc2*_ga_E60ZNX2F68*cze3NzA3MzYwMDgkbzQzJGcwJHqXNzcwNzMDMDA4JGo2MCRsMCRoMA..

Chapitre IX : Positionnement stratégique du Système des Nations Unies pour accompagner la transformation de la trajectoire de développement du Tchad à l'horizon 2030

Le présent chapitre propose un positionnement du SNU au Tchad dans un contexte marqué par l'adoption du nouveau PND, de *Tchad Connexion 2030* qui met l'accent sur les infrastructures fondatrices, le renforcement des politiques sociales essentielles, la transformation économique et industrielle, ainsi que l'amélioration de l'environnement des affaires. Le contexte est aussi marqué par la persistance de vulnérabilités structurelles profondes et un environnement international caractérisé par une raréfaction des financements concessionnels et une multiplication des chocs interdépendants. Aussi ce chapitre insiste sur le fait que la valeur ajoutée du SNU ne réside pas dans l'addition d'interventions sectorielles, mais dans sa capacité à influencer durablement les trajectoires de développement en agissant sur les leviers transformationnels identifiés dans le CCA.

Le CCA montre que la transformation recherchée par les autorités nationales dans *Tchad connexion 2030* dépend moins de l'ampleur des investissements que de leur cohérence stratégique, de leur ancrage territorial et de leur capacité à renforcer simultanément le capital humain, la résilience, la gouvernance et l'inclusion socio-économique. Dans ce contexte, le rôle du SNU est appelé à évoluer d'une posture essentiellement réactive, souvent marquée par la gestion prolongée des crises, vers une fonction catalytique, centrée sur l'anticipation des risques, l'appui aux réformes structurantes et le renforcement de la résilience des trajectoires nationales.

Le CCA met en évidence que les vulnérabilités du Tchad sont entretenues par un nombre limité de mécanismes interdépendants : faiblesse persistante du capital humain, fragilités de la gouvernance et du contrat social, exposition élevée aux chocs, faible inclusion économique des femmes et des jeunes, contraintes macroéconomiques et pressions humanitaires prolongées dans certains territoires. Face à ces dynamiques, la contribution stratégique du SNU repose sur sa capacité à éclairer les arbitrages, à prioriser collectivement et à maximiser les effets de levier des politiques publiques, plutôt qu'à multiplier des projets dispersés.

Un élément central du positionnement proposé concerne l'accompagnement d'une transition explicite des réponses humanitaires prolongées vers des trajectoires territorialisées de solutions durables, en cohérence avec l'ATI-Nexus HDP. Le CCA souligne que l'enjeu n'est pas la réduction de l'action humanitaire, mais sa transformation progressive en un levier de résilience, d'inclusion socio-économique, de développement inclusif et de cohésion sociale, en particulier dans les territoires affectés par des déplacements forcés de longue durée.

L'avantage comparatif du SNU est analysé à travers sa capacité unique à articuler les dimensions humanitaire, développement et paix, combinée à ses fonctions normatives, analytiques et de coordination stratégique. Dans un contexte de crises chroniques, cette capacité constitue un levier déterminant pour éviter que la gestion de l'urgence ne capte durablement les ressources au détriment d'investissements porteurs de transformation à moyen et long termes. Le CCA insiste sur la nécessité, conformément aux réformes onusiennes, d'opérer des choix explicites de priorisation, impliquant une rationalisation de l'empreinte opérationnelle directe au profit de l'appui aux politiques publiques, de la cohérence inter-agences et de la mobilisation de partenariats.

Le CCA insiste également sur la nécessité d'un positionnement du SNU orienté vers l'impact, l'apprentissage et l'adaptation continue, dans un environnement marqué par une forte incertitude. Le renforcement des outils analytiques partagés, du suivi des risques et des exercices de prospective est identifié comme une condition clé pour tester la robustesse des choix du Cadre de Coopération face aux trajectoires plausibles à l'horizon 2030 et au-delà, et pour éviter la transformation des chocs en crises prolongées.

Enfin, l'analyse met en avant le rôle catalyseur du SNU dans le financement du développement, notamment à travers l'appui à l'élaboration et à l'opérationnalisation d'un CNFI en étroite collaboration/coordination avec les partenaires financiers. Dans un contexte de ressources limitées, l'enjeu central réside dans l'alignement stratégique des financements humanitaires, de développement, climatiques et de paix, afin de réduire les arbitrages de court terme défavorables aux investissements structurants et de renforcer la soutenabilité sociale et économique des trajectoires de développement. Dans cette optique, l'appui à la mise en œuvre de *Tchad connexion 2030* sera d'un enjeu important.

Ce positionnement stratégique s'inscrit résolument dans une logique d'appropriation nationale et de renforcement durable des capacités institutionnelles, en particulier au niveau territorial. Le SNU est appelé à privilégier le renforcement de la gouvernance territoriale et l'appui au processus de décentralisation, l'amélioration de l'accès à la justice et de la redevabilité, ainsi que le soutien au dialogue multi-acteurs et à la participation citoyenne, notamment des femmes et des jeunes. L'objectif n'est pas d'anticiper les choix programmatiques du Cadre de coopération 2027-2030, mais d'en éclairer les arbitrages stratégiques, afin de maximiser l'impact collectif du Système des Nations Unies au service de la transformation durable du Tchad.

Chapitre X : Conclusion

Le présent CCA montre que le Tchad se trouve à un moment charnière de sa trajectoire de développement. Les dynamiques actuelles, marquées par la superposition de chocs sécuritaires, climatiques, humanitaires et macroéconomiques, tendent à maintenir le pays dans une logique de gestion récurrente des crises. Cette situation fragilise la consolidation des acquis, limite les effets cumulés des investissements et accroît le risque de reproduction des vulnérabilités sociales, économiques et territoriales.

L'analyse transversale conduite dans le CCA indique toutefois que ces trajectoires ne sont pas inéluctables. Des marges de manœuvre existent, à condition d'opérer des choix stratégiques clairs, cohérents et hiérarchisés, orientés vers les mécanismes qui structurent durablement les vulnérabilités. Les Leviers transformationnels identifiés constituent des points de bascule capables d'infléchir les trajectoires actuelles, dès lors qu'elles sont mises en œuvre de manière intégrée, territorialisée et socialement soutenable.

Le CCA ne se limite pas à un diagnostic sectoriel. Il propose un cadre analytique commun pour comprendre les interactions entre chocs, fragilités structurelles et capacités d'adaptation, éclairer les arbitrages de politiques publiques et structurer le dialogue stratégique avec le Gouvernement et les partenaires. Il montre que l'impact du prochain Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2027-2030 dépendra moins de l'addition d'interventions que de sa capacité à concentrer les efforts sur un nombre restreint de leviers déterminants, à renforcer la cohérence des financements et à soutenir des trajectoires robustes face à l'incertitude.

Il positionne ainsi le SNU comme un partenaire stratégique capable d'appuyer l'alignement entre priorités nationales, engagements internationaux et contraintes structurelles, tout en renforçant l'appropriation nationale et la soutenabilité sociale des réformes. Cette approche est pleinement cohérente avec les orientations de *Tchad Connexion 2030*, l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063.

Enfin, le CCA est conçu comme un outil dynamique. Appuyé sur un noyau restreint d'indicateurs stratégiques, une lecture structurée des risques et des exercices réguliers d'analyse prospective, il permettra d'adapter le positionnement stratégique du SNU à un environnement incertain et marqué par la récurrence des chocs. Il constitue ainsi un socle analytique pour un engagement des Nations Unies fondé sur l'anticipation, l'apprentissage et l'adaptation continue.

Annexe

Annexe A : Note méthodologique du CCA

Référentiel analytique et sources de données

L'Analyse commune de pays repose sur une triangulation systématique de sources quantitatives et qualitatives, combinant :

- Les statistiques officielles nationales et les enquêtes de ménages disponibles ;
- Les données humanitaires et de sécurité alimentaire (notamment OCHA, IPC, HCR) ;
- Les analyses macroéconomiques des institutions financières internationales ;
- Les rapports sectoriels et analytiques des agences des Nations Unies ;
- Des publications académiques et études thématiques pertinentes.

Les données les plus récentes disponibles ont été privilégiées. Lorsque des lacunes statistiques subsistaient, les constats issus des cycles analytiques précédents ont été mobilisés à titre comparatif, afin d'éclairer les tendances de fond et d'assurer la cohérence de l'analyse dans le temps.

Les limites liées à la disponibilité, à la désagrégation territoriale et à la fréquence des données ont été explicitement prises en compte dans l'analyse.

Analyse causale et lecture des dynamiques de vulnérabilité

L'approche analytique adoptée repose sur une lecture causale des dynamiques de développement, visant à dépasser l'analyse descriptive des résultats sectoriels pour identifier les mécanismes qui structurent et entretiennent les vulnérabilités.

Cette analyse qualitative a permis de mettre en évidence les interactions clés entre :

- Capital humain et productivité ;
- Pauvreté, insécurité alimentaire et pression sur les ressources naturelles ;
- Gouvernance, cohésion sociale et prévention des conflits ;
- Contraintes macroéconomiques et capacité d'investissement public.

L'objectif n'était pas de quantifier exhaustivement ces relations, mais d'identifier les nœuds critiques où des interventions ciblées sont susceptibles de produire des effets d'entraînement significatifs sur plusieurs dimensions du développement.

Approche prospective et lecture des trajectoires possibles

Une approche prospective a été mobilisée afin d'éclairer les évolutions plausibles des trajectoires de développement, sans constituer un exercice de prévision.

Cette lecture s'est appuyée sur :

- L'identification de tendances structurelles (démographie, climat, dynamiques régionales, contraintes budgétaires) ;
- L'analyse de facteurs d'incertitude à fort impact sur les trajectoires à moyen et long termes ;
- L'exploration qualitative de trajectoires contrastées à l'horizon 2030 et au-delà.

Des stress tests qualitatifs ont permis d'évaluer la robustesse des orientations stratégiques face à différents types de chocs et d'identifier les leviers susceptibles de renforcer la capacité d'absorption et d'adaptation du pays.

Leviers transformationnels et cadre des Six transitions

Les Leviers transformationnels ont été identifiées sur la base de critères explicites, notamment :

Leur rôle dans la reproduction des vulnérabilités structurelles ;

- Leur caractère transversal et intersectoriel ;
- Leur potentiel d'accélération de plusieurs ODD ;
- Leur impact attendu sur les populations les plus exposées aux risques et aux exclusions.

Les Six transitions ont été mobilisées comme cadre analytique d'accélération, afin de structurer ces leviers prioritaires et de renforcer la cohérence entre gestion des crises, investissements sectoriels et transformation structurelle.

Éthique, qualité des données et limites méthodologiques

L'analyse a été conduite dans le respect des principes éthiques des Nations Unies, notamment en matière de droits humains, d'égalité de genre, de protection des populations vulnérables et de sensibilité aux contextes fragiles.

Des limites méthodologiques subsistent, en particulier concernant :

- L'ancienneté de certaines sources statistiques nationales ;
- La désagrégation territoriale incomplète de plusieurs indicateurs clés ;
- La disponibilité partielle de données sur la pauvreté, l'économie informelle, la violence basée sur le genre et certaines zones difficiles d'accès.

Le troisième Recensement général de la population et de l'habitat, dont le lancement a été fait en 2025, n'a pas encore produit de résultats exploitables au moment de l'analyse.

Afin de pallier ces contraintes, le CCA a systématiquement combiné les données disponibles avec :

- Des analyses qualitatives complémentaires ;
- Des consultations avec les parties prenantes nationales et internationales notamment lors des ateliers consacrés à l'approche systémique et à la vision prospective (annexe)

Compte tenu de la volatilité du contexte international, régional et tchadien, l'analyse est conçue comme évolutive et destinée à être régulièrement actualisée pour maintenir la pertinence des constats et des orientations stratégiques.

Annexe B : Atelier et processus de validation du CCA

L'élaboration du CCA a été conduite sous le leadership du Bureau du Coordonnateur résident (BCR), avec l'appui de l'équipe analytique interagences, dans une logique d'intégration et de cohérence du Système des Nations Unies (SNU). Le processus a combiné analyse documentaire, consultations multipartites, ateliers participatifs et exercices de prospective afin de construire une compréhension partagée des vulnérabilités structurelles, des risques systémiques et des principaux facteurs influençant les trajectoires de développement du Tchad.

Le processus de consultation a associé un large éventail d'acteurs nationaux et territoriaux, incluant les ministères sectoriels, les institutions publiques, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, le secteur privé, les universitaires et centres de recherche, ainsi que des représentants de groupes en situation de vulnérabilité, notamment les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les populations déplacées et les communautés vivant dans les zones périphériques et frontalières.

Les consultations ont été conduites à travers une combinaison d'ateliers participatifs, de travaux de groupe intersectoriels, d'entretiens techniques, d'exercices de cartographie systémique et de prospective stratégique, ainsi que de séances de validation collective des analyses. Les ateliers des 26-27 novembre et 3-4 décembre 2025 ont constitué des étapes clés du processus analytique. Ils ont permis de mobiliser des approches d'horizon scanning, de scénarisation prospective et d'analyse des interdépendances afin d'identifier les facteurs structurants, les risques émergents et les principales incertitudes susceptibles d'influencer les trajectoires de développement du pays.

La participation des institutions gouvernementales a permis d'ancrer l'analyse dans les priorités nationales définies par le Plan national de développement Tchad Connexion 2030, tout en apportant des éclairages sur les contraintes de mise en œuvre des politiques publiques, les défis de gouvernance territoriale, les capacités institutionnelles et les enjeux liés à la soutenabilité budgétaire et au financement du développement.

Les universitaires et experts nationaux ont contribué à renforcer la dimension analytique et prospective du CCA, notamment sur les interactions entre dynamiques démographiques, mobilité pastorale, urbanisation, changement climatique, vulnérabilités territoriales et recompositions géopolitiques régionales. Leurs contributions ont également permis d'approfondir l'analyse des risques systémiques, des interdépendances sectorielles et des facteurs émergents susceptibles d'affecter les trajectoires de développement du pays.

Les consultations avec les organisations de la société civile et les organisations communautaires ont permis de mieux intégrer les réalités vécues dans les territoires les plus exposés aux crises. Les échanges avec les organisations de femmes, les représentants de jeunes, les associations de personnes vivant avec un handicap et les acteurs intervenant auprès des populations déplacées ont notamment contribué à documenter les effets des déplacements forcés, des inégalités d'accès aux services sociaux, des tensions liées à l'accès aux ressources naturelles et des différentes formes d'exclusion économique et territoriale. Ces contributions ont également permis d'enrichir l'analyse des mécanismes locaux de résilience, de cohésion sociale et de gouvernance communautaire, ainsi que l'intégration des principes Leave No One Behind (LNOB) dans le CCA.

La participation du secteur privé a permis d'approfondir l'analyse des contraintes liées à l'environnement des affaires, à l'accès au financement, à l'énergie, aux infrastructures et à la connectivité, ainsi que des défis associés à la diversification économique, au développement des chaînes de valeur locales et à la création d'emplois productifs, notamment pour les jeunes et les femmes.

Les contributions recueillies dans le cadre des consultations ont directement alimenté l'identification des vulnérabilités structurelles, la hiérarchisation des leviers transformationnels, l'intégration des dynamiques territoriales et transfrontalières dans l'analyse, ainsi que la formulation des scénarios prospectifs et des implications programmatiques du futur UNSDCF 2027–2030.

Parallèlement, les capacités analytiques et prospectives de l'UNCT ont été renforcées à travers des échanges d'expériences entre BCR, notamment avec les Seychelles, Maurice, la Guinée-Bissau et l'Afrique du Sud. L'atelier des 3-4 décembre 2025 a notamment constitué une étape importante dans le transfert d'outils d'analyse systémique et de prospective vers les contreparties nationales, contribuant à renforcer l'appropriation nationale du processus.

Le CCA a enfin été soumis à plusieurs cycles de revue technique au sein du groupe interagences avant validation par le PMT, puis transmission à l'UNCT pour validation finale préalablement à sa soumission au PSG.

EQUIPE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION DE L'ANALYSE COMMUNE DE PAYS (CCA)

Agence	Point focal	Email
FAO	Mahamat Sorto	Mahamat.Sorto@fao.org
UNESCO	Djekornom Dogoin Josue	i.diekornom@unesco.org
PNUD	Mamadou Bobo SOW	mamadou.sow@undp.org
	Aristide Mabali	aristide.mabali@undp.org
	Chrysantus Ayangafac	chrysantus.ayangafac@undp.org
OHCHR	Edwige Flora Touali Epse Dansi Delly Mawazo	edwige.toualiepsedansi@un.org mawazo2@un.org
UNICEF	Sophie Leonard	sleonard@unicef.org
	Soukeynatou Fall	sfall@unicef.org
	Moussa Sankara, PME Specialist	msankara@unicef.org
UNFPA	Mathieu Gassi	gassi@unfpa.org
	Ngadande Madjita	madiita@unfpa.org
OIM	Harris Jules	jharris@iom.int
	Ashling O'Donnell	aodonnell@iom.int
PAM	Alexandre Lecuziat	alexandre.lecuziat@wfp.org
	Marc Sekpon	marc.sekpon@wfp.org
OCHA	Bernard Bai	baib@un.org
	Ghislaine Bavukahe Gatho	bavukahe.gatho@un.org
HCR	Moulaye Taifour Aidara	aidara@unhcr.org
ONUSIDA	Genevieve Ehounou	ehounout@unhcr.org
UNDSS	Mariata Sandouno	sandouno@un.org
	Flory M" Paka Nkidiaka	flory.mpaka@un.org
OMS	EYONG EFOBI John	Eyongi@who.int
	Mr Abatcha	abatchak@who.int
ONU DC	Marion Leila Ruth Harzi	marion.harzi@un.org
OIT	Laoula, Ndilgong Roland	laoula@ilo.org
	BEADMO DAKAM Jules Christ	beadmo@ilo.org
BCR	Elna Yama	Elna.yama@un.org
	Habiba Djallah	habiba.djallah@un.org
	Vridaou Tao	vridaou.tao@un.org
	Mohamed Ag Alhousseini	mohamed.ag.alhousseini@undp.org

Page 1 sur 2

Agence	Point focal	Email
	Judith Knoepfli	Judith.knoepfli@un.org
	Appoline Uwimbabazi	appoline.uwimbabazi@un.org
	Soulef Guessoum	soulef.guessoum@unwomen.org
	Aissatou Abdoulayetawaye	aissatou.abdoulayetawaye@un.org

Liste de participation aux ateliers



atelier
CCA261125.pdf



atelier CCA
271125.pdf



atelier
CCA031225.pdf

Note conceptuelle

Atelier sur le diagramme de boucles causales et l'intégration de la prospective dans l'Analyse Commune de Pays

03-04 décembre 2025, CIFOP

I. Contexte et justification

Le Tchad a engagé le processus d'élaboration de son nouveau Cadre de coopération pour le développement durable (UNSDCF) 2027-2030, qui remplacera l'actuel cadre 2024-2026. Cette décision de l'UNCT vise à aligner l'appui du Système des Nations Unies sur le Plan national de développement 2025-2030, *Tchad Connexion 2030*, lancé à Abu Dhabi les 10-11 novembre 2025.

Dans cette perspective, l'UNCT prépare une nouvelle Analyse Commune de Pays (CCA/CA), qui orientera la théorie du changement, définira les priorités stratégiques et guidera les résultats du futur UNSDCF.

Le CCA constitue l'évaluation collective du SNU sur les défis, besoins et opportunités du pays. Grâce à une analyse de données renforcée par des approches systémiques et prospectives, il mettra en lumière les progrès, lacunes, risques et dynamiques liés à l'Agenda 2030. Il appliquera les standards des Nations Unies, notamment le LNOB, les droits humains, l'égalité de genre, la résilience et la durabilité.

Le CCA 2025 intégrera une composante de prospective stratégique pour explorer comment les principales incertitudes pourraient influencer les trajectoires de développement entre 2025 et 2030. Cette composante servira à orienter la formulation du prochain UNSDCF 2027-2030.

Dans le cadre de l'analyse systémique, des diagrammes de boucles causales préliminaires (CLD) ont été élaborés pour chacun des cinq piliers (SP) des ODD : population, prospérité, planète, paix et partenariat et pour les thématiques relative aux causes structurelles des crises y compris alimentaires et à la dimensions régionales et transfrontalières. L'objectif est maintenant de consolider ces sous-ensembles dans un CLD intégré, mettant en lumière les boucles renforçantes et équilibrantes entre secteurs tels que la gouvernance, la résilience climatique, la croissance économique et le capital humain.

La validation de ce CLD par les experts nationaux, les agences onusiennes et les partenaires techniques et financiers est essentielle pour garantir que la CCA reflète une compréhension systémique, partagée et contextualisée du développement durable au Tchad alignée sur le nouveau plan national de développement, *Tchad connexion 2030*.

II. Objectifs de l'atelier

L'atelier vise à **valider l'analyse systémique issue des SP et à intégrer la prospective stratégique** dans la CCA.

Objectifs spécifiques :

- Valider le diagramme de boucles causales (CLD) consolidé à partir des SP.
- Identifier et hiérarchiser les risques systémiques et facteurs émergents issus du CLD.
- Sélectionner les deux facteurs critiques et incertains susceptibles d'influencer les trajectoires de développement du Tchad (2025-2030).
- Construire une matrice de scénarios et élaborer quatre futurs plausibles.
- Produire une synthèse prospective destinée à être intégrée dans la CCA et à orienter la formulation du futur UNSDCF.

III. Méthodologie

L'atelier adoptera une démarche participative et interactive, alternant travaux de groupe, sessions plénières et exercices de scénarisation

IV. Produits attendus

- Diagramme de boucles causales (CLD) validé et pouvant être intégrée dans la section analytique du CCA.
- Matrice des risques systémiques classés selon leur impact et leurs incertitude.
- Matrice de scénarios et quatre scénarios plausibles de développement (2025-2030).
- Une section « Anticipation stratégique » qui devrait être intégrée dans le CCA, fournissant des orientations pour l'UNSDCF 2027-2030.
- Note de synthèse présentant sur les implications prospectives pour la formulation du Cadre de coopération et les mises à jour annuelles de la CCA.

V. Résultats attendus

- Un CCA fondée sur une approche systémique et prospective, soutenant des choix stratégiques dans le futur UNSDCF.
- Renforcement des capacités de l'UNCT et des partenaires gouvernementaux, technique et financier et société civile, en matière d'anticipation et d'analyse systémique.
- Institutionnalisation de l'anticipation stratégique et de la validation CLD dans les futurs cycles de révision de la CCA.

VI. Participants

Environ 30 participants représentant :

- Équipe technique inter-agences pour l'élaboration du CCA
- Homologues gouvernementaux
- Partenaires de développement
- Représentants de la société civile et du secteur privé

VII. Agenda

La deuxième journée de l'atelier sera réservée exclusivement à l'UNCT.

02 décembre : validation du CLD

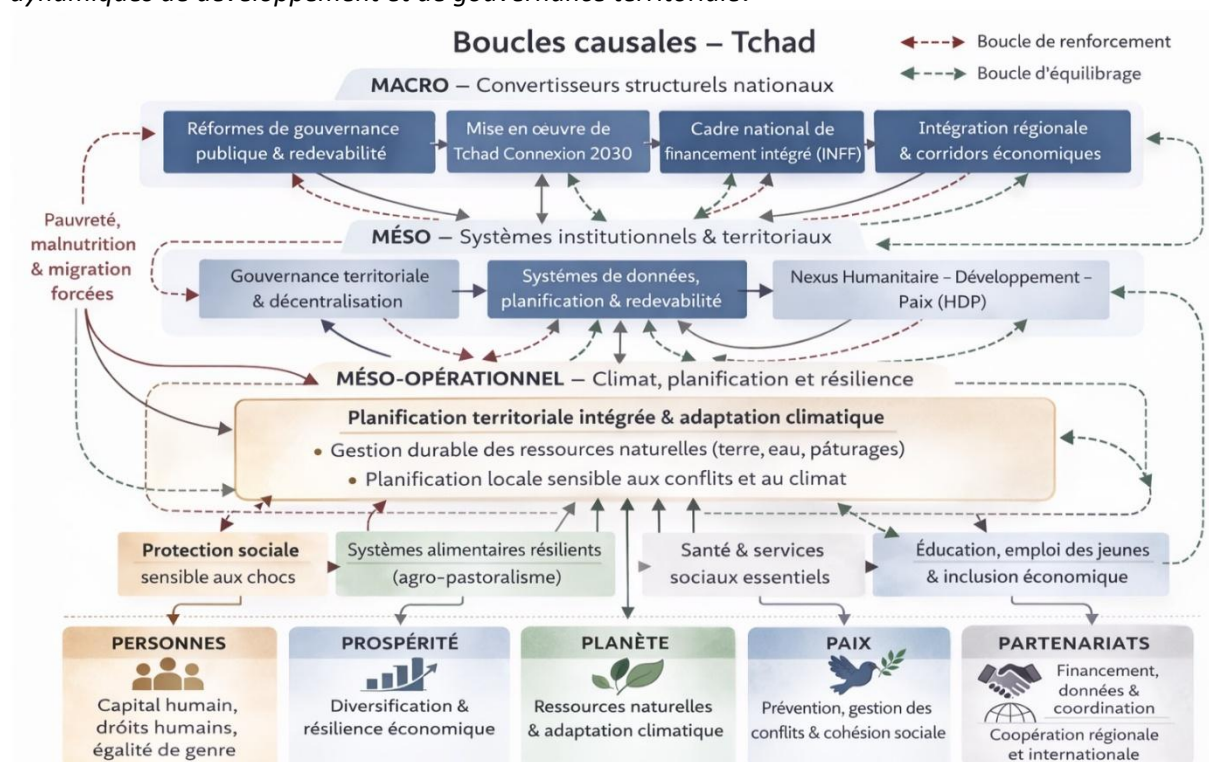
Heure	Session	Objectif / Résultat	Responsable
09 :00-09 :20	Allocutions d'ouverture	Ouverture officielle ; objectifs et lien avec le calendrier UNSDCF	Chef de bureau
09 :20-09 :45	CCA et analyse prospective	Situer la prospective dans le cadre de la CCA	Économiste du RCO
09 :45-10 :30	Présentation du projet de diagramme CLD	Revue des boucles de rétroaction systémiques et interconnexions sectorielles	Lea d et co-lead des "SPs"
10 :30-10 :45	Photo de groupe et Pause-café		
10 :45-12 :30	Travail de groupe : Validation du CLD	Examiner les boucles, liens manquants, dynamiques équilibrantes et <u>renforçantes</u>	Groupes de travail
12 :30-13 :00	Plénière – Consolidation des retours CLD	Accord sur une carte systémique révisée et validée	RCO économiste
13 :00-14 :00	Pause déjeuner		
14 :00-15 :00	Identification des risques systémiques (SP)	Extraire les risques et tendances émergentes du CLD	Groupe de travail
15 :00-16 :00	Travail de groupe Classement des risques	Construire une matrice des risques et prioriser les facteurs	Groupe de travail
16 :00-16 :30	Synthèse Jour 1	Récapitulatif du CLD validé et des principaux risques	Groupe inter-agences

03 décembre 2025 : construction de scénario

Heure	Session	Objectif / Résultat	Responsable
09 :00-09 :15	Récapitulatif Jour 1 et objectifs du Jour 2	Transition de l'analyse systémique à la prospective	Économiste RCO
09 :15-10 :30	Identification des moteurs de changement	Sélection des deux facteurs critiques et incertains	Plénière groupe inter-agence
10 :30-10 :45	Pause-café		
10 :45-12 :30	Travail de groupe Construction de la matrice de scénarios	Construire une matrice 2x2 ; décrire quatre futurs alternatifs	Groupes de travail
12 :30-13 :30	Pause déjeuner		
13 :30-15 :00	Travail de groupe Rédaction des narratifs	Élaborer les récits, opportunités et risques des scénarios	Groupes de travail
15 :00-15 :15	Pause-café		
15 :15-16 :15	Plénière – Présentation des scénarios	Discussion des hypothèses, moteurs et impacts croisés	Tous
16 :15-16 :30	Synthèse et prochaines étapes	Intégration dans la CCA,	Tous

Annexe C : Boucles causales et dynamiques sectorielles

L'illustration met en évidence les boucles de vulnérabilité qui transforment des réponses humanitaires prolongées en facteur structurel de reproduction des crises, lorsqu'elles ne sont pas articulées à des dynamiques de développement et de gouvernance territoriale.



Source : Analyse intégrées des cinq piliers du développement durable, Système des nations Unies Tchad, N'Djamena 2025

Objectif et portée de l'analyse par boucles causales

L'analyse par boucles causales constitue un élément central de la démarche analytique du présent CCA. Elle vise à dépasser une lecture sectorielle ou descriptive des défis du développement au Tchad, en identifiant les mécanismes dynamiques par lesquels des chocs récurrents, climatiques, sécuritaires, économiques ou humanitaires, se transforment en vulnérabilités durables influençant les trajectoires de développement. Cette approche permet de comprendre pourquoi certaines fragilités persistent malgré les investissements réalisés, et où des interventions coordonnées peuvent produire des effets durables.

Démarche analytique et typologie des dynamiques

À partir des diagnostics quantitatifs et qualitatifs consolidés dans le CCA, incluant données statistiques disponibles, analyses sectorielles et consultations multi-acteurs, un ensemble de variables structurantes a été identifié et analysé selon leurs relations causales.

Deux grandes catégories de dynamiques ont été distinguées :

Boucles de renforcement, qui entretiennent et amplifient les fragilités existantes, notamment :

- Pauvreté chronique ;
- Faible accumulation de capital humain ;
- Insécurité alimentaire persistante ;
- Dépendance prolongée à l'aide humanitaire ;
- Stagnation économique et sociale.

Boucles d’ajustement potentielles, susceptibles d’être activées par des politiques publiques cohérentes, coordonnées et territorialisées, permettant de réduire progressivement les vulnérabilités et de renforcer la capacité de résilience.

Lecture multiniveaux des interactions

Les schémas de boucles causales structurent l’analyse autour de trois niveaux d’interaction interdépendants :

- **Niveau macro**, correspondant aux cadres stratégiques nationaux, aux politiques économiques et budgétaires et à l’environnement régional ;
- **Niveau méso**, relatif aux capacités institutionnelles, aux systèmes de données, à la gouvernance territoriale, à la décentralisation.
- **Niveau micro**, reflétant les effets observés au niveau des populations, notamment l’accès aux services sociaux essentiels, les moyens de subsistance, la cohésion sociale et les dynamiques communautaires.

Cette lecture met en évidence l’importance des systèmes de planification, d’information et de redevabilité comme variables de liaison entre gouvernance, services sociaux, résilience climatique et inclusion économique.

Articulation avec les cinq piliers du développement durable (5P)

Les effets cumulés des dynamiques identifiées sont analysés à travers les cinq dimensions des ODD : Personnes, Prospérité, Planète, Paix, Partenariats. Cette approche intégrée permet d’identifier :

- Les principales chaînes de vulnérabilité ;
- Les leviers de transformation à fort effet de levier ;
- Les points d’entrée prioritaires pour une action collective coordonnée.

Droits humains et principe de ne laisser personne de côté

L’analyse par boucles causales intègre explicitement une lecture fondée sur les droits humains et le principe de ne laisser personne de côté. Elle met en lumière l’exposition différenciée des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, les populations rurales et les personnes déplacées, les populations nomades, aux chocs et aux défaillances de gouvernance. Cette lecture éclaire directement les choix de Leviers transformationnels retenues dans le CCA.

Rôle de la cartographie causale dans le CCA

La cartographie des boucles causales constitue le **socle analytique** :

- Des Leviers transformationnels identifiées dans le CCA ;
- De la lecture prospective des trajectoires possibles ;
- Du positionnement stratégique du futur Cadre de coopération des Nations Unies.

Elle permet d’identifier les mécanismes sur lesquels une action intégrée, cohérente et ciblée est susceptible de produire des effets durables à l’échelle du système de développement du Tchad, sans se substituer aux choix programmatiques du Cadre de coopération.

Annexe D : Registre des risques majeurs pour les trajectoires de développement

Finalité et usage du registre

Le registre des risques présenté dans cette annexe vise à **éclairer l'analyse stratégique** du Cadre de coopération des Nations Unies, à **tester la robustesse des Leviers transformationnels** face à des chocs et incertitudes majeures, et à soutenir les exercices d'anticipation (horizon scanning) ainsi que l'actualisation continue de l'Analyse commune de pays.

Il ne constitue pas un outil de gestion opérationnelle des risques. Il s'agit d'un instrument analytique prospectif, destiné à apprécier la manière dont certains risques majeurs peuvent influencer les trajectoires de développement du Tchad à l'horizon 2030 et au-delà, en interaction avec les vulnérabilités structurelles identifiées dans le CCA.

Le registre permet ainsi d'identifier : (i) des risques de bascule susceptibles d'enfermer durablement le pays dans des trajectoires de vulnérabilité ; (ii) les mécanismes de propagation des chocs entre secteurs, territoires et groupes sociaux ; (iii) les points de fragilité critiques où une action coordonnée peut produire des effets préventifs, adaptatifs ou transformationnels.

Principes d'élaboration du registre

Le registre est élaboré selon des principes pleinement cohérents avec la démarche analytique du CCA :

- Ancrage dans le diagnostic du CCA : les risques identifiés sont directement reliés aux vulnérabilités, aux dynamiques de chocs et aux mécanismes causal analysés dans les chapitres I à IV ;
- Lecture intégrée des risques : les risques sont analysés à travers leurs interactions entre plusieurs domaines clés, capital humain, climat et ressources naturelles, gouvernance, économie et cohésion sociale, et leurs effets de cascade ;
- Intégration de l'approche fondée sur les droits humains et du principe de ne laisser personne de côté, en identifiant les groupes les plus exposés et les impacts différenciés ;
- Articulation avec la prospective, en tenant compte des tendances lourdes, des signaux émergents et des incertitudes critiques issues de l'horizon scanning.

Sur cette base, une sélection de **risques prioritaires** est présentée ci-dessous, en fonction de leur probabilité, de leur impact potentiel et de leur influence structurante sur les trajectoires de développement et la progression vers les ODD.

Interaction avec les Leviers transformationnels

Les risques identifiés interagissent directement avec les Leviers transformationnels du CCA. En l'absence de mesures d'atténuation ou de transformation, ils tendent à : (i) accroître l'exposition des enfants, des jeunes et des femmes aux chocs ; (ii) aggraver l'insécurité alimentaire et les conflits d'usage liés aux ressources naturelles ; (iii) affaiblir les capacités institutionnelles et la gouvernance territoriale ; (iv) renforcer les mécanismes d'exclusion économique et sociale. A l'inverse, les priorités relatives au capital humain, à la résilience climatique, à la gouvernance inclusive et à l'inclusion économique constituent des facteurs clés de réduction du risque, en renforçant les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation du pays.

Un registre conçu comme outil évolutif

Le registre des risques est conçu comme un outil dynamique, appelé à être actualisé régulièrement en fonction de l'évolution du contexte national, régional et international, notamment à travers les exercices d'horizon scanning. Il est utilisé pour : (i) tester la robustesse des priorités et des choix stratégiques du Cadre de coopération ; (ii) alimenter le dialogue stratégique avec le Gouvernement et les partenaires ; (iii) renforcer l'anticipation collective face aux chocs et aux incertitudes. A ce titre, il contribue à positionner le CCA non seulement comme un diagnostic partagé, mais comme un

instrument d'aide à la décision, au service de trajectoires de développement plus résilientes, inclusives et durables.

Tableau : Registre des risques majeurs pour les trajectoires de développement

Risque	Type	Probabilité	Impact	Groupes LNOB principalement affectés	Signaux faibles	Orientations d'atténuation
Fragilité politique et institutionnelle affectant la capacité de transformation	Politique/ Gouvernance	Élevée	Très élevé	Femmes, jeunes, populations des zones rurales, frontalières et fragiles	Écart croissant entre attentes sociales et résultats, faible redevabilité, capacité d'exécution limitée	Gouvernance territoriale inclusive, renforcement de la redevabilité, exécution des politiques publiques, accès à la justice, prévention des conflits
Chocs climatiques et environnementaux annulant les gains sociaux et productifs	Climatique/ Environnemental	Élevée	Élevé	Agriculteurs, éleveurs, femmes, populations rurales et pauvres	Variabilité pluviométrique accrue, pertes répétées de moyens de subsistance, insécurité alimentaire chronique	Mise en œuvre de la CDN et du Plan national d'adaptation, résilience territoriale, gestion durable des ressources, protection sociale sensible aux chocs
Crises humanitaires prolongées et déplacements forcés désincitant l'investissement territorial	Humanitaire/ Régional	Élevée	Élevé	Réfugiés, déplacés internes, communautés hôtes, femmes et enfants	Pression persistante sur services et ressources, maintien de réponses d'urgence, tensions communautaires	Approche territoriale intégrée Nexus humanitaire-développement-paix, solutions durables, intégration socio-économique, renforcement de la cohésion sociale
Faible mobilisation des ressources domestiques entraînant une instabilité programmatique	Économique/ Financier	Élevée	Élevé	Populations dépendantes des services publics, femmes, jeunes	Dépendance aux financements externes, volatilité budgétaire, difficulté de planification à moyen terme	Réformes fiscales progressives, renforcement des systèmes nationaux, alignement stratégique des partenariats, financement de la prévention et de la résilience
Risque de Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PSEA) compromettant les résultats transformationnels	Transversal/ Droits humains	Élevée	Très élevé	Femmes, filles, personnes déplacées, groupes marginalisés	Sous-déclaration des abus, accès limité aux mécanismes de plainte, pression humanitaire accrue	Mise en œuvre du Plan d'action conjoint PSEA, intégration systématique PSEA dans les priorités du cadre de coopération 2027-2030, autonomisation des femmes, mécanismes de plainte sûrs et accessibles

Annexe E : Analyse synthétique des parties prenantes, dynamiques de pouvoir et risques de blocage des réformes

Cette cartographie met en évidence que les trajectoires de réforme au Tchad restent fortement influencées par des équilibres politico-sécuritaires, territoriaux et économiques complexes. Dans ce contexte, les interventions programmatiques doivent intégrer des analyses d'économie politique et de sensibilité aux conflits afin d'éviter de renforcer involontairement les asymétries existantes ou les mécanismes d'exclusion. Les approches territorialisées, inclusives et fondées sur le dialogue apparaissent essentielles pour soutenir des trajectoires de stabilisation et de transformation institutionnelle durables

Catégorie d'acteurs	Rôle et intérêts principaux	Influence / pouvoir	Contribution potentielle aux réformes	Risques de blocage / spoilers	Implications programmatiques
Noyau politico-sécuritaire central (présidence, coalition politico-militaire dominante, appareil sécuritaire)	Maintien de la stabilité du régime, contrôle territorial, gestion des équilibres politico-militaires et sécuritaires, contrôle des ressources stratégiques	Très élevée	Stabilisation nationale, pilotage des réformes et coordination des politiques publiques	Résistance possible aux réformes affectant les équilibres politico-sécuritaires, la redistribution territoriale des ressources ou la réforme du secteur de la sécurité	Adopter des approches graduelles et sensibles aux équilibres politiques ; renforcer la redevabilité, la gouvernance territoriale et le dialogue institutionnel
Forces de défense et de sécurité	Sécurisation du territoire, lutte contre les groupes armés et protection du régime	Très élevée	Stabilisation des zones fragiles, sécurisation des investissements et des corridors économiques	Sensibilité des réformes du secteur de la sécurité ; perceptions de représentation inégale pouvant alimenter les tensions	Intégrer les approches de cohésion sociale, de redevabilité et de confiance institutionnelle dans les programmes de stabilisation
Administrations territoriales et collectivités locales	Mise en œuvre locale des politiques publiques et médiation territoriale	Moyenne mais inégale selon les régions	Renforcement de la gouvernance locale, de l'accès aux services et de la cohésion territoriale	Capacités limitées, dépendance au pouvoir central, faibles ressources financières	Renforcer progressivement la décentralisation, les capacités locales et la planification territoriale

Catégorie d'acteurs	Rôle et intérêts principaux	Influence / pouvoir	Contribution potentielle aux réformes	Risques de blocage / spoilers	Implications programmatiques
Autorités traditionnelles et religieuses	Médiation sociale, gestion des conflits communautaires et régulation foncière	Élevée au niveau local	Prévention des conflits, dialogue communautaire, cohésion sociale	Risque de reproduction de hiérarchies sociales ou d'exclusion de certains groupes	Associer systématiquement ces acteurs aux mécanismes locaux de prévention des conflits et de gouvernance inclusive
Partis politiques et opposition institutionnelle	Participation au débat politique et compétition pour l'accès au pouvoir	Moyenne	Renforcement du dialogue politique et de la participation démocratique	Polarisation politique, faible confiance institutionnelle	Soutenir les mécanismes de dialogue inclusif et les espaces de participation pacifique
Groupes politico-militaires non intégrés et réseaux armés transfrontaliers	Recherche d'influence politique, sécuritaire ou économique	Variable selon les zones	Participation potentielle aux processus de paix et de réintégration	Risques de déstabilisation sécuritaire, maintien d'économies de conflit	Renforcer les approches Nexus HDP, les processus DDR et DDRR et les initiatives de stabilisation territoriale
Acteurs économiques formels et secteur privé	Développement des activités économiques, accès aux marchés et aux infrastructures	Moyenne	Diversification économique, création d'emplois, innovation et investissements	Contraintes liées à l'environnement des affaires, à l'énergie, à l'insécurité et à la gouvernance	Développer des partenariats public-privé, améliorer le climat des affaires et soutenir les chaînes de valeur locales
Réseaux économiques informels et acteurs liés aux économies de contrebande	Contrôle des flux commerciaux informels et des ressources transfrontalières	Variable mais parfois élevée dans les zones périphériques	Source de subsistance pour certaines populations	Risques de financement de dynamiques de conflit et résistance à une régulation accrue	Privilégier des approches progressives de formalisation économique et de gouvernance des ressources
Réseaux clientélistes et acteurs liés aux économies de conflit	Contrôle informel des ressources, accès privilégié aux rentes publiques, circuits de contrebande et	Variable mais significative dans certains territoires	Contribution limitée aux réformes formelles	Risques de résistance aux réformes de gouvernance, de transparence, de régulation des	Renforcer la transparence, la gouvernance des ressources naturelles et les mécanismes locaux de redevabilité

Catégorie d'acteurs	Rôle et intérêts principaux	Influence / pouvoir	Contribution potentielle aux réformes	Risques de blocage / spoilers	Implications programmatiques
	économies extractives informelles			ressources naturelles et de décentralisation	
Organisations de la société civile, médias et organisations citoyennes	Plaidoyer, cohésion sociale, droits fondamentaux, participation citoyenne et redevabilité	Moyenne mais contrainte	Renforcement du dialogue social, de la transparence et de la participation communautaire	Espace civique fragile et capacités limitées	Soutenir les mécanismes de participation citoyenne et la protection de l'espace civique
Organisations de femmes, de jeunes, personnes vivant avec un handicap et groupes marginalisés	Inclusion sociale, participation citoyenne, accès équitable aux ressources, aux services et aux opportunités économiques	Influence institutionnelle encore limitée mais forte capacité de mobilisation communautaire	Renforcement de la cohésion sociale, prévention de la radicalisation, transformation sociale et résilience locale	Risque de marginalisation persistante dans les espaces décisionnels et accès inégal aux ressources publiques	Intégrer systématiquement les approches LNOB, genre, jeunesse, handicap et participation communautaire dans la programmation et les mécanismes de gouvernance locale
Partenaires techniques et financiers, SNU et acteurs régionaux	Soutien financier, humanitaire, développement, sécuritaire et technique	Élevée	Appui aux réformes, à la stabilisation et au financement des ODD	Risque de fragmentation des interventions et dépendance aux financements extérieurs	Renforcer la coordination, l'alignement sur les priorités nationales et les approches intégrées Nexus HDP

ANNEXE F : Ne laisser personne de côté (LNOB) et vulnérabilités territoriales

Finalité de l'annexe

Cette annexe présente une représentation visuelle de synthèse des principaux groupes à risque d'être laissés de côté identifiés dans l'Analyse commune de pays (CCA), ainsi que de leur exposition différenciée aux vulnérabilités structurelles et aux chocs récurrents d'ordre climatique, sécuritaire et socio-économique. Elle vise à appuyer la lecture analytique du CCA en rendant plus lisibles les dynamiques d'exclusion, de cumul des vulnérabilités et de bascule territoriale, dans une perspective fondée sur les droits humains et le principe de *Ne laisser personne de côté*.

Fondements analytiques

La représentation s'appuie sur les constats développés dans l'ensemble des chapitres analytiques du CCA, notamment ceux relatifs :

- A la dynamique démographique et à la pauvreté multidimensionnelle ;
- Au capital humain et aux inégalités d'accès aux services essentiels ;
- Aux chocs climatiques, sécuritaires et humanitaires récurrents ;
- Aux déplacements forcés et aux pressions territoriales associées ;
- A la gouvernance territoriale, à la cohésion sociale et au contrat social.

Elle reflète une approche **centrée sur l'humain, territorialisée et dynamique**, en cohérence avec les Leviers transformationnels identifiés dans le CCA.

Groupes principalement exposés au risque d'être laissés de côté

L'analyse met en évidence une exposition différenciée et cumulative des vulnérabilités affectant de manière disproportionnée :

- Les **femmes et les filles**, confrontées à des inégalités structurelles d'accès aux droits, aux services et aux opportunités économiques ;
- Les **enfants et les jeunes**, exposés aux déficits de capital humain, à l'insécurité alimentaire et à l'exclusion socio-économique ;
- Les **personnes déplacées internes, réfugiées et retournées**, soumises à des risques accrus de marginalisation, de violences et de précarité ;
- Les **populations rurales enclavées et frontalières**, fortement dépendantes des ressources naturelles et exposées à la superposition des chocs ;
- Les **personnes vivant avec un handicap**, confrontées à des obstacles persistants d'accès aux services, à l'emploi et à la participation sociale ;
- Les **populations autochtones et nomades**, qui font face à la marginalisation de leur territoire et non prise en compte de leurs spécificités dans les politiques publiques.

Lecture territoriale et dynamique des vulnérabilités

La représentation met en évidence que les vulnérabilités ne sont ni uniformes ni statiques. Elles se concentrent dans des **territoires sous pression**, caractérisés par :

- La superposition de chocs climatiques, sécuritaires et humanitaires ;
- La saturation ou l'insuffisance des services sociaux de base ;
- Des capacités institutionnelles locales limitées ;
- Des tensions accrues autour de l'accès aux ressources naturelles.

Dans ces contextes, les chocs tendent à se transformer en fragilités territoriales durables, affectant en priorité les groupes LNOB et renforçant les inégalités sociales et spatiales.

Lien avec les Leviers transformationnels

La représentation visuelle éclaire les choix analytiques du CCA en montrant que :

- Les groupes LNOB se situent au cœur des points de bascule des trajectoires de développement ;
- L'investissement dans le capital humain, la résilience climatique, l'inclusion économique et la gouvernance territoriale constituent un levier central de réduction durable des vulnérabilités ;
- L'approche LNOB n'est pas seulement normative, mais un critère stratégique de **priorisation** des politiques publiques et des partenariats.

Annexe G : Principaux indicateurs genre

Le Tchad dispose d'un **cadre juridique et institutionnel solide** pour la promotion de l'égalité des sexes et la protection des femmes. Cependant, les **défis persistent** : autonomisation économique faible, accès limité à l'éducation et à la santé, forte prévalence des VBG et MGF, et représentation encore insuffisante au niveau local et déconcentré

Domaine	Texte / Politique	Objectif clé
Constitution	Constitution du 29 décembre 2024, articles 6, 15, 34	Égalité devant la loi, suffrage universel, promotion des droits politiques des femmes
Lutte contre les violences	Code pénal réformé 2017, Ordonnance N°003/PR/2025	Criminalisation des VBG, MGF, viol, mariage précoce et forcé
Participation politique	Loi n°005/CNT/2024 (Code électoral), Ordonnance n°012/PR/2018 et décret N°0433/PCMT/2021	Garantie du droit de vote et d'éligibilité, quota de 30 % pour les femmes dans les fonctions nominatives et électives
Travail et emploi	Loi n°038/PR/96 (Code du travail), loi n°015/PR/1986 modifiée par loi n°017/PR/2001 (Fonction publique)	Égalité des sexes dans l'accès aux emplois publics et privés
Santé reproductive	Loi n°006/PR/2002	Accès à l'information, à la contraception et à l'accouchement sécurisé
Politiques nationales	Politique Nationale Genre (PNG), Plan d'action Résolution 1325, Stratégie nationale de lutte contre les VBG, OPEG	Réduction des inégalités, participation des femmes dans les sphères politique, économique et sociale, protection des femmes victimes de violences

Malgré ces avancées au niveau national, la représentativité des femmes dans les services déconcentrés reste faible.

Domaine	Indicateur	Valeur	Source
Autonomisation	Classement mondial égalité femmes/hommes	144 ^e sur 146 pays	WEF, 2024
Éducation	Analphabétisme féminin	89 %	UNESCO, 2023
Santé maternelle	Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	1 063	OMS, 2020
Santé reproductive	Prévalence contraception moderne (femmes 15-49 ans)	7 %	DHS, 2023
Mariage précoce	Filles mariées avant 15 ans Filles mariées avant 18 ans	35 % 60%	UNICEF, 2019
Mutilations génitales féminines (MGF)	Filles âgées 15-49 ayant subi MGF	44 %	DHS, 2014/2015
Participation économique	Revenus féminins vs masculins	Inférieurs, forte présence dans le commerce informel	Banque Mondiale, 2022
Participation politique	Quota et représentation	Variable selon les institutions ¹²⁶	Ministère de la Promotion de la Femme, 2025

Annexe H : Analyse des flux financiers et options de mobilisation des ressources (2025)

Objectif et portée analytique

Cette annexe propose une lecture intégrée des principaux flux de financement du développement au Tchad, couvrant les ressources publiques et privées, nationales et internationales. Elle vise à éclairer la capacité du pays à financer durablement les Leviers transformationnels identifiés dans le CCA, et à appuyer l'opérationnalisation du Cadre national de financement intégré (INFF).

Conformément au positionnement analytique du CCA, cette annexe ne constitue ni une estimation exhaustive des besoins financiers ni un exercice de programmation budgétaire. Elle cherche plutôt à identifier :

- Les tendances structurantes des flux financiers ;
- Les principaux déséquilibres et contraintes de cohérence ;
- Les leviers stratégiques susceptibles d'améliorer l'orientation, l'effet de levier et la soutenabilité des ressources disponibles, dans un contexte de marges budgétaires fortement contraintes.

Tableau : Cartographie synthétique des flux de financement du développement

Source de financement	Montant estimé (en USD)	Tendances	Opportunités et leviers stratégiques	Observations clés
Budget national (recettes domestiques)	3,791 milliards USD ¹²⁷	Stable mais fortement contrainte	Mobilisation accrue des ressources domestiques, élargissement de l'assiette fiscale, amélioration de l'efficacité des dépenses publiques	Forte dépendance aux hydrocarbures, faibles marges budgétaires
Aide Publique au Développement (APD)	214,5 milliards USD (dont 36 milliards pour l'Afrique) ¹²⁸	Baisse de 6% par rapport à 2023 (2% en Afrique)	Alignement sur les Leviers transformationnels, meilleure coordination intersectorielle	Contraction progressive, concentration sectorielle
Financement humanitaire	527, 1 millions USD ¹²⁹	Structurellement sous-financé	Renforcement du nexus humanitaire-développement-paix	Réponses majoritairement réactives
Financement climat et environnement	5,4 millions USD ¹³⁰	Potentiel de hausse	Pipelines de projets bancables, accès accru aux fonds climat internationaux	Capacités techniques et institutionnelles à renforcer
Investissements privés, IDE	1 019 milliards ¹³¹	Faible, volatile	Amélioration du climat des affaires, partenariats public-privé ciblés	Perception de risque élevé
Innovations financières (diaspora, finance à impact, obligations vertes)	0,16 million ¹³²	Émergente	INFF, finance mixte, mobilisation de la diaspora	Instruments encore peu utilisés

¹²⁷ Loi de Finance 2026. (Conversion au taux de 1 USD = 600 FCFA)

¹²⁸ OCDE Juillet 2025

¹²⁹ OCHA Financial Tracking Service

¹³⁰ Chad Green Climat Fund

¹³¹ CNUCED - Dernières données disponibles

¹³² Finance à impact : Booster Impact Fund : initiative privée de finance à impact local pour micro-entrepreneurs avec un capital initial de \$160 000

Diaspora bonds : envisagé dans les réflexions stratégiques (épargne diaspora) mais pas encore émis officiellement

Obligations vertes : Pas d'émission tchadienne. Cadre régional en développement avec la BAD et le Global Green Bond Initiative

Cette cartographie met en évidence une forte dépendance aux financements externes, une volatilité élevée des flux et une orientation encore limitée vers des investissements à rendement transformationnel, en particulier au niveau territorial.

Enjeux transversaux du financement du développement

L'analyse fait ressortir plusieurs contraintes majeures qui affectent la capacité de financement des trajectoires de développement : (a) fragmentation des flux, avec une faible articulation entre financements humanitaires, de développement et climatiques ; (b) prévisibilité limitée des ressources, compliquant la planification pluriannuelle et la continuité des réformes ; (c) orientation dominante vers le court terme, au détriment d'investissements à rendement social et économique différé ; (d) faible ancrage territorial de certains financements, réduisant leur impact sur les inégalités régionales.

Ces dynamiques contribuent à maintenir une logique de gestion des urgences et limitent la capacité à financer durablement les leviers clés du CCA : capital humain, résilience climatique et alimentaire, gouvernance inclusive et cohésion sociale.

Options stratégiques de mobilisation et d'alignement des ressources (logique INFF)

Dans une perspective de Cadre national de financement intégré, plusieurs options prioritaires se dégagent. Ces options ne constituent pas des prescriptions opérationnelles, mais des axes de cohérence stratégique pour orienter les choix de financement à moyen terme :

- **Renforcer la mobilisation des ressources domestiques**, tout en protégeant les dépenses sociales essentielles et les investissements à fort impact territorial ;
- **Aligner plus étroitement les financements extérieurs** (APD, climat, humanitaire) sur les Leviers transformationnels et les trajectoires identifiées dans le CCA ;
- **Développer des mécanismes de financement mixte**, afin de réduire les risques perçus et d'attirer des investissements privés ciblés ;
- **Intégrer systématiquement le financement climatique** dans les stratégies sectorielles et territoriales, au-delà de projets isolés ;
- **Réduire la fragmentation entre financements humanitaires, de développement et de paix**, en cohérence avec l'approche nexus.

5. Lien avec le CCA et les six transitions

Cette analyse financière soutient directement l'architecture analytique du CCA. Elle : (i) éclaire les arbitrages budgétaires critiques liés aux Leviers transformationnels ; (ii) renforce la cohérence des six transitions comme leviers d'accélération ; (iii) contribue à l'appréciation de la soutenabilité financière des trajectoires prospectives présentées dans le CCA. Elle constitue ainsi un socle analytique pour le positionnement stratégique du Système des Nations Unies dans l'élaboration du Cadre de coopération 2027-2030, sans préempter les choix programmatiques.

6. Note méthodologique et limites

L'analyse repose sur une revue documentaire et une triangulation inter-agences, mobilisant notamment : le budget national, les statistiques de l'OCDE et de UN INFO ; les analyses des institutions financières internationales ; les données disponibles sur le financement climatique. Les données demeurent partielles et évolutives. Les montants présentés sont indicatifs et destinés à éclairer des tendances et enjeux structurants. Ils devront être actualisés dans le cadre du suivi du cadre de financement intégré et du Cadre de coopération.

ANNEXE I : Méthodologie de projection stratégique et prospective

Objectif de la démarche

La démarche de projection stratégique intégrée au présent CCA vise à éclairer les trajectoires plausibles de développement du Tchad à moyen et long terme, dans un contexte marqué par une forte incertitude et la récurrence de chocs multiples. Elle ne constitue ni une prévision, ni un exercice de planification opérationnelle ou normative.

Son objectif est d'explorer des futurs plausibles afin :

- De tester la robustesse des constats et des Leviers transformationnels du CCA ;
- D'identifier les risques de bascule et les marges d'inflexion possibles ;
- D'éclairer les choix stratégiques liés à l'élaboration du Cadre de coopération des Nations Unies 2027-2030, en cohérence avec l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Principes méthodologiques

La démarche repose sur les principes suivants :

- Un ancrage explicite dans les diagnostics, données et analyses développés dans le CCA ;
- Une lecture intégrée des interactions entre dynamiques sociales, économiques, climatiques, institutionnelles et territoriales ;
- Une focalisation sur un nombre limité d'incertitudes critiques à fort effet structurant ;
- Une articulation entre le court et moyen terme opérationnel (Cadre de coopération 2027–2030) et l'horizon stratégique de long terme (Agenda 2063).

Etape 1 : Analyse intégrée des dynamiques et boucles causales

L'exercice prospectif s'appuie sur l'analyse intégrée développée dans le CCA, mobilisant les diagnostics sectoriels, les données disponibles ainsi que les résultats des consultations multi-acteurs.

Les vulnérabilités structurelles sont analysées à travers des relations de causalité mettant en évidence :

- Des dynamiques de renforcement contribuant à la reproduction des fragilités (pauvreté chronique, faible capital humain, insécurité alimentaire, dépendance à l'aide) ;
- Des dynamiques de stabilisation ou d'atténuation susceptibles d'être activées par des politiques publiques cohérentes, coordonnées et territorialisées.

Etape 2 : Identification des variables structurantes et variables de liaison

À partir de cette analyse, des variables structurantes ont été identifiées autour de six ensembles interdépendants :

- Démographie et capital humain ;
- Gouvernance et capacités institutionnelles ;
- Systèmes alimentaires et moyens de subsistance ;
- Climat, ressources naturelles et dynamiques territoriales ;
- Économie, emploi et inclusion ;
- Mobilités humaines et cohésion sociale.

Certaines variables jouent un rôle transversal, influençant simultanément plusieurs ensembles. Dans le contexte tchadien, il s'agit notamment :

- De la qualité de la gouvernance et de l'effectivité de la décentralisation ;
- De l'éducation, en particulier celle des filles ;
- De la productivité agro-pastorale adaptée aux contraintes climatiques ;
- De l'accès aux infrastructures, à l'énergie et aux services de base ;
- De l'inclusion économique des jeunes et des femmes.

Ces variables constituent le socle analytique des Leviers transformationnels identifiées dans le CCA.

Etape 3 : Sélection des incertitudes critiques

Les facteurs de changement ont été hiérarchisés selon :

- Leur degré d'incertitude à l'horizon 2030-2063 ;
- Leur influence transversale sur les trajectoires nationales ;
- Leur capacité à orienter durablement les résultats de développement.

Deux incertitudes critiques de premier ordre ont été retenues pour structurer l'espace prospectif :

- La qualité de la gouvernance et l'effectivité de la décentralisation ;
- L'intensité des pressions climatiques et régionales, incluant les chocs climatiques, les dynamiques de conflits et les mobilités humaines forcées.

Etape 4 : Construction des trajectoires plausibles

Sur la base de ces deux incertitudes critiques, des trajectoires plausibles ont été élaborées à l'aide d'un cadran analytique. Ces trajectoires ne constituent ni des prédictions ni des objectifs, mais des cadres d'analyse permettant d'examiner comment les trajectoires de développement pourraient évoluer selon différents contextes de gouvernance et de pression externe. Une trajectoire de transformation durable constitue la référence analytique, alignée avec l'Agenda 2063.

Usage opérationnel et actualisation

La démarche prospective est conçue comme un outil évolutif destiné à :

- Soutenir le dialogue stratégique avec le Gouvernement et les partenaires ;
- Éclairer le positionnement du Cadre de coopération 2027-2030 ;
- Faciliter l'actualisation périodique du CCA à partir d'un noyau restreint d'indicateurs clés.
- Les trajectoires issues de cette démarche sont présentées de manière synthétique et illustrative dans l'Annexe G.

Limites de l'exercice

L'exercice repose sur des hypothèses qualitatives fondées sur les données disponibles au moment de l'analyse. Il ne vise pas à anticiper l'ensemble des chocs futurs ni à se substituer aux processus nationaux de planification, mais à renforcer la cohérence stratégique et la capacité d'anticipation collective.

ANNEXE J : Trajectoires prospectives de développement à l'horizon 2030-2063

Cette annexe présente une illustration synthétique des trajectoires plausibles de développement du Tchad issues de la démarche de projection stratégique décrite dans l'Annexe H. Elle constitue un support analytique destiné à faciliter la lecture, l'appropriation et l'utilisation stratégique de la prospective dans le cadre du CCA. Les trajectoires proposées ne sont ni des prévisions ni des scénarios normatifs. Elles servent de cadres de référence pour explorer les conséquences possibles de différentes configurations de gouvernance et de pressions climatiques et régionales.

Incertitudes structurantes

Les trajectoires sont construites à partir de deux incertitudes critiques :

- **La qualité de la gouvernance et l'effectivité de la décentralisation ;**
- **L'intensité des pressions climatiques et régionales.**

Trajectoires prospectives illustrées

1. Trajectoire d'inertie structurelle et gestion récurrente des crises

(Gouvernance faible – Pressions élevées)

Cette trajectoire est caractérisée par la reproduction des fragilités structurelles identifiées dans le CCA. Les réponses demeurent principalement réactives, centrées sur la gestion des crises. Les progrès vers les ODD restent limités, inégaux et réversibles, avec un risque accru de dépendance humanitaire chronique et de fragmentation territoriale.

2. Trajectoire de transition partielle

(Gouvernance en amélioration – Pressions élevées)

Des avancées sectorielles et territoriales ciblées apparaissent, notamment dans le capital humain, la résilience climatique et la gouvernance locale. Toutefois, ces progrès demeurent insuffisamment coordonnés pour produire une transformation durable à l'échelle nationale et restent exposés aux chocs.

3. Trajectoire de stabilisation résiliente

(Gouvernance renforcée – Pressions modérées)

Le renforcement progressif des capacités institutionnelles et territoriales améliore l'anticipation et la gestion des chocs. Les investissements produisent des effets cumulatifs sur la sécurité humaine et la cohésion sociale, mais la transformation structurelle demeure incomplète et dépendante de l'alignement durable des financements.

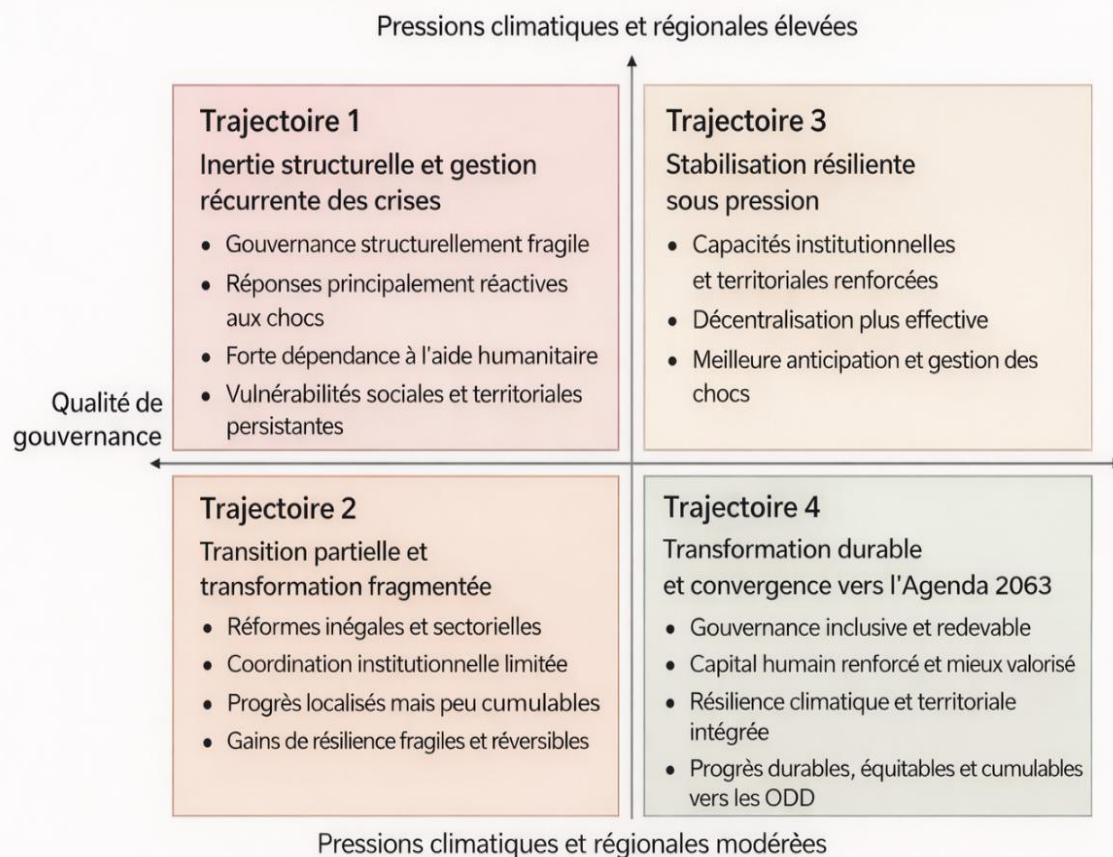
4. Trajectoire de transformation durable et inclusive

(Gouvernance inclusive et décentralisation effective – Pressions contenues)

Cette trajectoire correspond à une activation coordonnée et territorialisée des Leviers transformationnels identifiées dans le CCA. Les progrès vers les ODD deviennent plus robustes et équitables à l'horizon 2030, ouvrant à plus long terme une convergence progressive avec les ambitions de l'Agenda 2063.

La représentation visuelle permet de tester la robustesse des Leviers transformationnels face à différents futurs plausibles. Elle permet aussi d'éclairer le positionnement stratégique du Système des Nations Unies et de soutenir le dialogue stratégique, l'apprentissage collectif et l'actualisation continue de l'analyse.

Trajectoires prospectives de développement du Thad (2030–2063)



Les trajectoires sont des cadres analytiques plausibles. Elles ne constituent ni des prévisions ni des scénarios normatifs.

Source : Analyse commune de pays (CCA), Système des Nations Unies au Tchad, 2025

Annexe K : Matrice analytique d'alignement des Six Transitions sur les leviers transformationnels

Objectif et positionnement analytique

Les Six Transitions sont mobilisées dans le présent CCA comme des voies d'accélération transversales permettant d'amplifier l'impact des Leviers transformationnels identifiées au Chapitre VI.

Elles ne constituent ni des priorités stratégiques en soi, ni des secteurs programmatiques, mais des mécanismes d'accélération permettant :

- De renforcer la cohérence des politiques publiques ;
- D'augmenter les effets cumulatifs des investissements ;
- De relier la gestion des crises à la transformation structurelle.

Cette annexe explicite l'alignement entre : les Six Transitions (Chapitre VIII), les Leviers transformationnels (Chapitre VI) et les Objectifs de développement durable.

2. Matrice d'alignement – Six Transitions comme voies d'accélération systémiques

Six Transitions	Fonction d'accélération dans le contexte tchadien	Leviers transformationnels activés	ODD principalement impactés
Systèmes alimentaires durables et résilience rurale	Réduction de l'insécurité alimentaire, stabilisation des zones rurales et prévention des conflits liés aux ressources	Levier 2 : Transformation économique Levier : Approche territoriale Nexus	ODD 2, 3, 12, 13, 15
Éducation et développement des compétences	Accumulation de capital humain productif et inclusion socio-économique des jeunes et femmes	Levier 1 : Capital humain Levier 2 : Transformation économique	ODD 4, 5, 8, 10
Énergie abordable durable	Intégration territoriale, productivité et accès équitable aux services sociaux	Levier 2 : Transformation économique Priorité 4 : Nexus territorial	ODD 7, 9, 11, 13
Connectivité numérique et digitalisation	Renforcement des capacités institutionnelles, transparence, inclusion financière et efficacité des services	Levier 3 : Gouvernance Levier 1 : Capital humain Levier 4 : Nexus territorial	ODD 9, 16, 17
Emplois décents, protection sociale et inclusion économique	Réduction de la dépendance humanitaire, cohésion sociale et absorption du dividende démographique	Levier 1 : Capital humain Levier 2 : Transformation économique Levier 4 : Nexus territorial	ODD 1, 8, 10, 16
Action climatique, biodiversité et lutte contre la pollution	Réduction des risques systémiques et protection des territoires fragiles	Levier 4 : Approche territoriale Nexus Levier 2 : Transformation économique	ODD 6, 13,

Chaque transition accélère plusieurs leviers, agit comme interface entre court terme et long terme, renforce la robustesse face aux chocs.

Aucune transition n'est présentée comme une priorité autonome. La gouvernance inclusive reste une condition habilitante transversale, intégrée dans toutes les transitions (conformément au Chapitre VIII).

Alignement LNOB et droits humains

Les Six Transitions contribuent à corriger les mécanismes structurels de reproduction des inégalités territoriales, de genre et générationnelles, en ciblant les déterminants économiques, institutionnels et environnementaux qui limitent l'accès équitable aux opportunités et aux services essentiels.

Articulation avec le financement du développement

Dans une logique INFF, les Six Transitions servent de :

- Grille de priorisation des investissements à fort effet d'accélération ;
- Cadre d'alignement entre financements humanitaires, de développement, climatiques et privés ;
- Outil de dialogue stratégique avec les partenaires financiers.

Annexe L : Matrice de priorisation des Six Transitions au regard des dynamiques systémiques observés dans le CCA

Domaines prioritaires	Impact sur les trajectoires de développement	Faisabilité d'intervention et de résultats	Justification analytique de la faisabilité	Secteurs impactés
Systèmes alimentaires durables	Très élevé Ils conditionnent la capacité du pays à rompre les boucles auto-entretenues reliant chocs climatiques, insécurité alimentaire, conflits liés aux ressources et dégradation du capital humain	Moyenne	Les systèmes alimentaires se situent à l'interface directe entre chocs climatiques, pauvreté rurale, conflits liés aux ressources et capital humain. Leur transformation offre un levier majeur sur la sécurité alimentaire, la nutrition, l'emploi rural et la cohésion sociale. Toutefois, la faisabilité est contrainte par la forte dépendance aux aléas climatiques, les capacités institutionnelles limitées au niveau territorial et les tensions foncières persistantes. Les opportunités résident dans l'ancrage territorial, la complémentarité humanitaire-développement et l'intégration des moyens de subsistance.	Santé/nutrition, emploi rural, protection sociale, environnement, paix locale.
Education	Très élevé Elle détermine la possibilité de transformer la dynamique démographique en dividende de développement plutôt qu'en facteur de vulnérabilité sociale et économique	Moyenne à élevée	L'éducation constitue un levier structurant de transformation à long terme, avec des effets transversaux sur le capital humain, l'égalité de genre, l'emploi et la résilience. La faisabilité est relativement élevée du fait de cadres stratégiques existants et d'un consensus national sur son importance. Néanmoins, les résultats sont freinés par l'insécurité, les déplacements forcés, la pauvreté des ménages et les disparités territoriales, ce qui impose des approches différenciées et sensibles aux contextes de crise.	Emploi, égalité de genre, gouvernance, cohésion sociale.
Energie abordable et durable	Elevé Elle structure la capacité des territoires à enclencher une transformation productive et à réduire les inégalités spatiales d'accès aux services et aux opportunités économiques.	Moyenne	L'accès à l'énergie est un facteur catalytique pour la transformation économique, les services sociaux et la résilience climatique. La faisabilité est modérée en raison des coûts élevés d'investissement, des contraintes budgétaires et des capacités techniques limitées. Toutefois, le potentiel en énergies renouvelables décentralisées et les opportunités de partenariats public-privé offrent des marges de manœuvre, en particulier pour réduire les inégalités territoriales et soutenir le développement local.	Éducation, santé, numérique, emploi, systèmes
Connectivité numérique	Elevé	Élevée	Le numérique apparaît comme un accélérateur transversal de transformation, avec des barrières d'entrée relativement faibles comparées	Emploi, gouvernance,

Domaines prioritaires	Impact sur les trajectoires de développement	Faisabilité d'intervention et de résultats	Justification analytique de la faisabilité	Secteurs impactés
et digitalisation	Il offre un potentiel de raccourci transformationnel en réduisant les coûts d'accès aux services, à l'information et aux marchés dans un contexte de capacités institutionnelles et budgétaires contraintes.		aux infrastructures lourdes. Il offre des opportunités rapides en matière d'inclusion financière, d'accès aux services, de gouvernance et d'emploi des jeunes. La faisabilité est élevée, mais conditionnée à la réduction des fractures territoriales, de genre et de compétences, sans quoi les inégalités existantes risquent d'être renforcées.	services sociaux, finance, données/statistiques
Emploi et protection sociale	Très élevé Ils constituent le principal point d'articulation entre inclusion économique, stabilité sociale et soutenabilité du contrat social dans un contexte de chocs récurrents.	Moyenne	Le déficit structurel d'emplois décents et la faiblesse des mécanismes de protection sociale constituent des verrous centraux du contrat social. L'impact potentiel est majeur sur la pauvreté, la stabilité sociale et la résilience face aux chocs. La faisabilité reste contrainte par l'informalité dominante, l'espace budgétaire limité et les capacités administratives, mais des marges existent via des approches progressives, ciblées et articulées aux politiques sectorielles.	Paix, cohésion sociale, systèmes alimentaires, genre, gouvernance.
Action climatique, biodiversité et lutte contre la pollution	Elevé Ils conditionnent la soutenabilité des moyens de subsistance et la prévention des conflits futurs dans un contexte d'intensification des pressions climatiques et démographiques.	Faible à moyenne	La dégradation des écosystèmes est un multiplicateur de vulnérabilités affectant les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et les conflits. L'impact potentiel des interventions est élevé, mais la faisabilité demeure limitée par des arbitrages de court terme, la faiblesse des mécanismes de gouvernance environnementale et les contraintes financières. Les résultats sont conditionnés à une intégration forte avec les secteurs productifs et les stratégies de résilience climatique.	Systèmes alimentaires, déplacements, paix, santé, moyens de subsistance.

Annexe M : Suivi des engagements internationaux

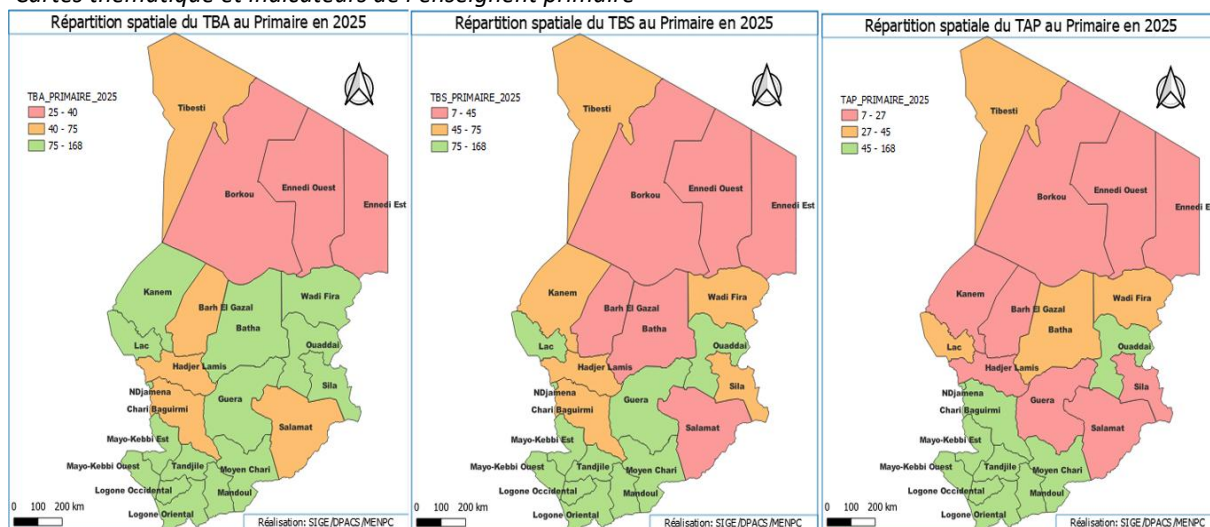
N°	INSTRUMENTS	BREVE DESCRIPTION DSSR	RATIFIES PAR TCHAD
1	La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948	Précise les droits fondamentaux de l'homme	Ratifié
2	La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF)	Instrument international spécifique aux droits de la femme. Adoption de la CEDEF le 18 décembre 1979 entrée en vigueur le 3 septembre 1981.	Ratifiée par le Tchad le 9 juin 1995.
3	La Convention Internationale aux Droits de l'Enfant (CIDE)	Traité international adopté par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, le 20 novembre 1989 dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants.	Ratifiée par le Tchad le 2 octobre 1990
4	La Déclaration des Nations Unies sur l'élimination des violences à l'égard des femmes	Adoptée en 1993 par l'Assemblée générale des Nations Unies, atteste d'une reconnaissance internationale du fait que la violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes.	Ratifiée en 1995
5	Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Le Caire, 5–13 septembre 1994	DSSR consistent-en des droits ainsi qu'en des libertés. Au paragraphe 7.3 du Programme d'action de la CIPD, ces droits de l'homme ont trait à l'autonomie en matière de sexualité et de reproduction et à la santé dans ces domaines	Ratifié
6	La Déclaration de Beijing 1995	Principal document de politique mondiale en matière d'égalité des sexes. Programme pour l'autonomisation des femmes Affirme dans son paragraphe 96 le droit des individus d'exercer le contrôle de leur sexualité sans contrainte, discrimination ou violence et de prendre des décisions dans ce domaine.	Ratifiée en 1995
7	Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	Vise à prévenir, réprimer la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2000) Il fait obligation aux États parties d'ériger en infraction la traite des êtres humains et d'offrir aux victimes un large éventail de services.	Ratifié
8	Les résolutions 1325 et connexes du Conseil de Sécurité des Nations Unies	Faire participer la femme dans le processus de paix et de résolutions des conflits mais aussi adresser les violences basées sur le genre et surtout les violences sexuelles en apportant des solutions aux victimes et survivantes des violences tant en situation normale qu'en temps de crise et post crise et rendre les auteurs de ces crimes redevables.	Le Tchad a élaboré un plan d'action (PAN) de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur Femme,

N°	INSTRUMENTS	BREVE DESCRIPTION DSSR	RATIFIES PAR TCHAD
			Paix et Sécurité. Adopté en janvier 2023
	Régionaux		
9	La Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples	Adoptée le 1er juin 1981 par l'Organisation de l'Unité Africaine La Charte de l'Union stipule qu'il revient à l'Etat de « veiller à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme et d'assurer la protection des droits de la femme et de l'enfant tels qu'énoncés dans les déclarations et conventions internationales ».	Ratifiée par le Tchad le 09 octobre 1986
10	Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des Femmes en Afrique ou Protocole de Maputo	Adopté le 11 juillet 2003 par l'Union africaine, le protocole complète la Charte Africaine pour la Promotion et la Protection des Droits Fondamentaux des Femmes en Afrique. Relatif notamment aux problèmes spécifiques des femmes africaines que sont par exemple les mariages forcés, le lévirat, le sororat, les violences conjugales, les problèmes successoraux.	Non ratifié. Rejeté par trois fois par l'Assemblée Nationale.
11	Le plan d'action de Maputo	Pour la mise en œuvre du Cadre d'orientation continental pour la promotion des droits de la santé en matière sexualité et de reproduction en Afrique.	Protocole d'accord signé entre le Ministère de la justice et le centre ODAS comprenant la mise en place d'un cadre de concertation entre le Ministère de la justice, le ministère de la santé, le ministère de la femme, la primature, les partenaires techniques et financiers du mouvement ODAS présents au Tchad et la société civile sur les droits à la santé reproductive y compris l'accès à l'avortement sécurisé
12	La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant	Adoptée lors de la 26ème Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 1990, entrée en vigueur le 29 novembre 1999.	Ratifié le 04 avril 2000
	Nationaux		
13	La Constitution du 4 mai 2018 révisée	Affirme dans son préambule les principes énoncés dans la Déclaration des droits de l'Homme et consacre les droits et libertés reconnus à tous les Tchadiens sans discrimination.	

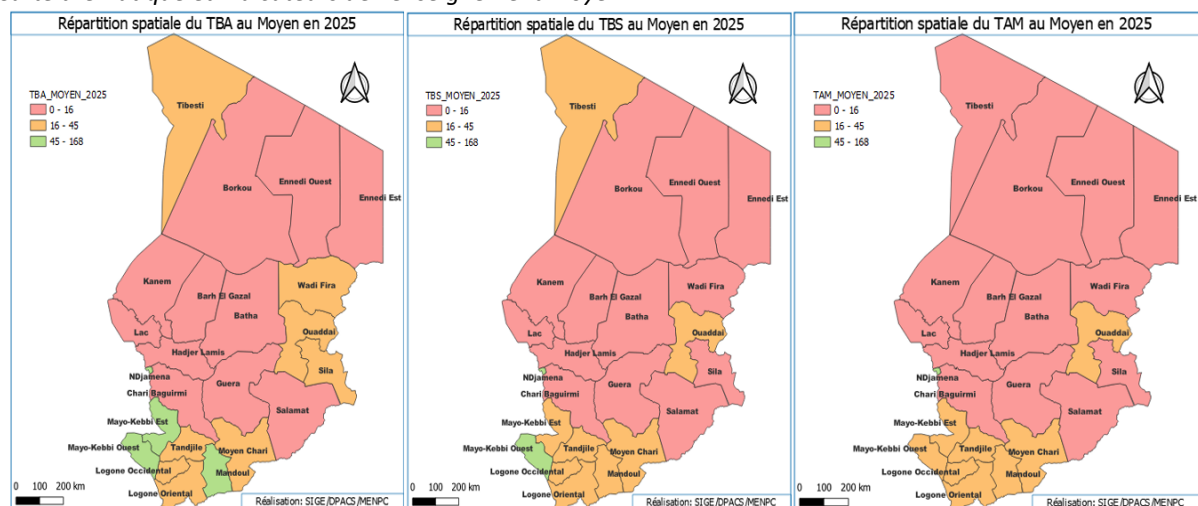
N°	INSTRUMENTS	BREVE DESCRIPTION DSSR	RATIFIES PAR TCHAD
		L'article 13 stipule que « Les Tchadiens des deux sexes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils sont égaux devant la loi » ; L'article 14 précise que l'État « a le devoir de veiller à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard de la femme et d'assurer sa protection dans tous les domaines ». L'article 19 dispose que « l'esclavage, la traite des êtres humains, le travail forcé, la torture physique ou morale, les traitements inhumains, cruels, dégradants et humiliants, les violences physiques, les mutilations génitales, des mariages précoces ainsi que toutes les autres formes d'avilissement de l'être humain sont interdites ».	
14	Loi N°001/PR/2017 portant Code pénal	Importantes dispositions réprimant les actes de violences basées sur le genre	
15	La loi N°29/PR/2015 portant ratification de l'Ordonnance N° 06/PR/2015 portant interdiction du mariage d'enfants	Cette loi interdit formellement le mariage d'enfants en République du Tchad et fixe l'âge minimum du mariage à, dix-huit (18) ans révolus » (articles 1 et 2).	
17	La loi N° 006/PR/2002 du 15 avril 2002 portant promotion de la Santé de la Reproduction	Art.3.- Tous les individus sont égaux en droit et dignité en matière de santé de reproduction sans discrimination aucune fondée sur l'âge, le sexe, la fortune, la religion. L'ethnie, la situation matrimoniale ou sur toute autre situation.	
18	Décret 2121/PR/MSPSN/2020 portant application de la loi 006/PR/2002 relative à la promotion de la Santé de la Reproduction	Article 22 : Le choix de déterminer le nombre d'enfant et de fixer l'espacement de leur naissance confère à chaque individu la faculté de choisir parmi toute la gamme de méthodes contraceptives efficace et sans danger celle qui convient.	
19	La loi N° 22/PR/2018 du 25 novembre 2018 portant ratification de l'Ordonnance n° 12/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives	Cette loi fixe un quota de 30% pour les femmes dans les fonctions nominatives et électives.	
20	La politique Nationale Genre 2011	Fournit à l'État et à ses partenaires au développement, des orientations en vue d'intégrer les préoccupations, les besoins spécifiques des hommes et des femmes ainsi que leurs capacités à la conception, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation des plans et programmes de développement.	
21	La Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre	L'objectif général de la SNVBG est de « créer et rendre opérationnel un cadre commun d'actions et une plate-forme d'interventions concertées pour tous les intervenants dans le domaine de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ».	

Annexe N : Cartes thématiques et indicateurs de l'enseignements

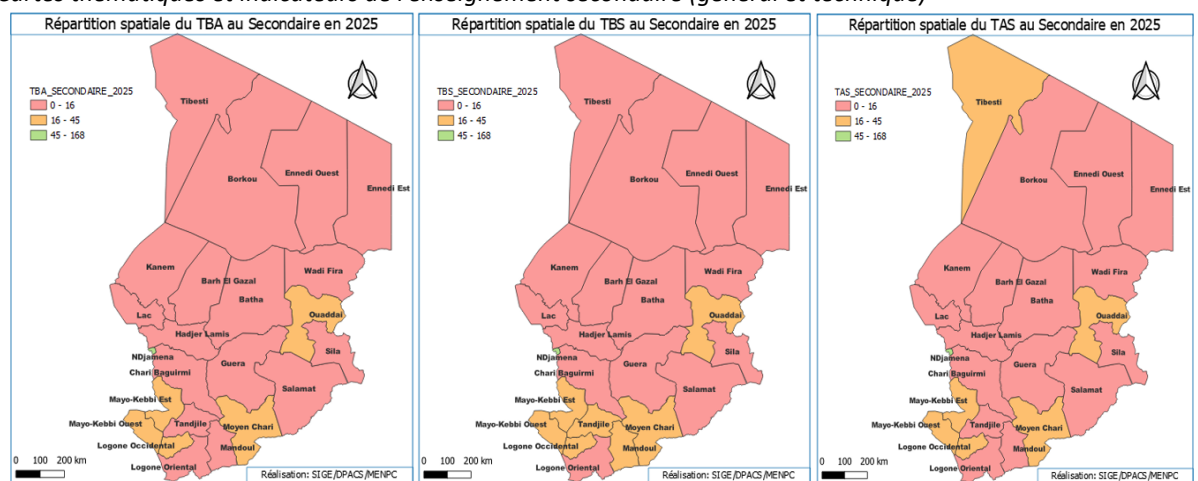
Cartes thématique et indicateurs de l'enseignant primaire



Carte thématique et indicateurs de l'enseignement moyen



Cartes thématiques et indicateurs de l'enseignement secondaire (général et technique)

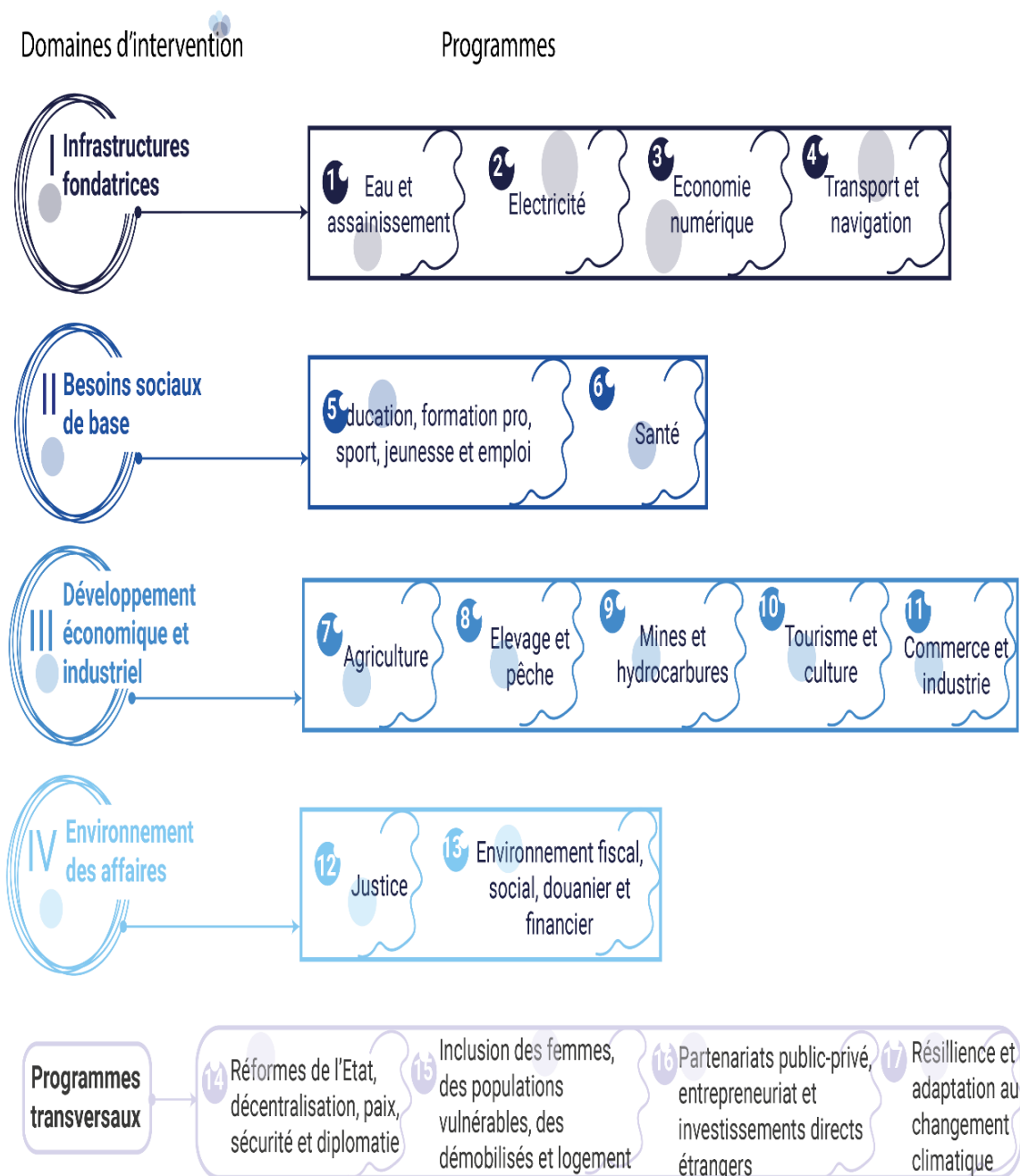


Source : annuaire statistique de l'éducation 2024-2025

Annexe O : Structure de Tchad connexion 2030



Structure du Plan National de Développement du Tchad



Source : Ministère des finances, du budget, de l'économie, du plan et de la coopération internationale, Tchad connexion 2030, Plan National de Développement, mai 2025

Bibliographie

Banque mondiale, *World Development Indicators*. Washington, D.C., 2022.

Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale, *Baromètre économique de la CEMAC, Juin 2025 (Volume 8)*. Yaoundé, 2025.

Demographic and Health Survey (DHS), *Enquête Démographique et de Santé, République du Tchad 2014–2015*.

Demographic and Health Survey (DHS), *Enquête Démographique et de Santé, République du Tchad 2023*.

Enquête SMART. *Enquête nutritionnelle nationale SMART- République du Tchad*, 2024.

Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), *Troisième Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT 3)*, N'Djaména 2014.

Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), *Quatrième Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT 4)*, N'Djaména, 2020.

Fonds Monétaire International, *Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne*, octobre 2025.

Fonds Monétaire International, *République du Tchad, Programme appuyé par la Facilité élargie de crédit 2025-2028*.

Gouvernement de la République du Tchad, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, *Tchad Connexion 2030 -Plan National de Développement 2025-2030*. N'Djaména, mai 2025.

Gouvernement de la République du Tchad, *Examen National Volontaire des Objectifs de Développement Durable*, 2024.

Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), *Tchad-Plan de Réponse Humanitaire 2026*, N'Djaména, 2026.

République du Tchad, *Plan National de Réponse de la Crise à l'Est 2025-2027*, N'Djaména, 2025

Stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (SNVBG), République du Tchad, 2025.

Système des Nations Unies, *Analyse commune pays Tchad 2024*, N'Djaména, janvier 2025

UNICEF. *Child Marriage in West and Central Africa: At a Glance*, 2018. UNICEF Data and Analytics Section, January 2018. (PDF disponible en ligne)

UNESCO Institute for Statistics. *SDG4 -Chad Country Profile*, 2025. (Statistiques éducation, UIS)

World Economic Forum (WEF), *Global Gender Gap Report*, 2024.